Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15297 7 F – DIMANCHE 3 – LUNDI 4 AVRIL 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Alors que M. Balladur se rend à Pékin à partir du 7 avril

L'arrestation du dissident Wei Jingsheng complique les relations franco-chinoises

Cynisme

LA gérontocratie régnant à Pékin semble s'être mise en tête de prouver, une fois de plus, aux Occidentaux que la Chine peut à la fois frapper aux portes du monde moderne pour en retirer des avantages économiques et se soustraire à ses règles lorsqu'elles dérangent sa conception du pouvoir.

Ainsi ne peut-on manquer de noter le trouble jeu de ce pays dans la crise engendrée par les ambitions nucléaires prêtées à son allié nord-coréen. Tout en jurant qu'il ne veut pas d'une péninsule coréenne nucléarisée, le régime communiste est parvenu, à ce stade, à contrecarrer les pressions américaines. Washington veut en effet amener l'ONU à signifier de façon énergique à Pyongyang l'opposition que suscite son chantage à la bombe. Pékin s'est bien, de facto, rangé du côté du maître chanteur.

On est aussi surpris d'apprendre, selon des informations parvenues depuis peu à Pékin, que des unités navales chinoises se livrent, en toute impunité, à la piraterie dans les eaux internationales proches du continent. Est-elle impuissante ou complice, cette bureaucratie léguée par le communisme, dont le bras armé arraisonne des bâtiments étrangers pour en piller la cargaison? Et verra-t-on, demain, une expédition pour récupérer le contrôle de la mer de Chine méridionale jusqu'aux rivages philippins et indonésiens, au nom d'une souveraineté que Pékin a inscrite dans ses lois?

Et que dire, encore, du cynisme que reflète l'arrestation, le 1er avril, du célèbre dissident Wei Jingsheng, pourtant redevenu, en théorie, un citoyen libre depuis la récente expiration de sa peine de quinze ans de prison? A quelques jours de son arrivée à Pékin, puis à Shanghaï, quelles réflexions, Edouard Balladur, peut-il tirer de cette série d'événements? Celle-ci, au moins : ce n'est pas pour de simples raisons de morale que le combat des dissidents pour une modernisation du système politique chinois est important. L'absence, dans l'ancien Empire du Milieu, de liberté de la presse, de contre-pouvoirs et de réelle possibilité de critique, signifie que ce pays, engagé dans un développement économique effréné, est livré sans contrôle aux agissements désordonnés de chapelles et féodalités ne retenant du patriotisme que les avantages matériels qu'elles peuvent en tirer au mépris des droits de l'homme les plus élémentaires.

Il ne s'agit pas seulement de l'indispensable démocratisation du régime chinois. Il faudrait aussi montrer aux maîtres de Pékin que le respect du droit international fait partie des usages auxquels ils doivent se plier s'ils veulent contribuer réellement à la tranquillité de cette partie du monde et justifier leur statut de grande puissance.

Wei Jingsheng, le plus célèbre des dissidents chinois, qui avait été libéré en septembre après plus de quatorze années en prison, a été interpellé, vendredi 1er avril et placé en garde à vue. Cette mesure pourrait compliquer les rapports entre Paris et Pékin alors que M. Balladur doit commencer le 7 avril une visite de quatre jours en Chine. Le procès du dissident, en 1979, avait déjà terni les relations entre les deux pays.

PÉKIN

de notre correspondant

Wei Jingsheng, le plus célèbre des dissidents chinois, a été interpellé par la police, vendredi 1er avril, dans les environs de Pékin. Libéré sur parole à la mi-septembre, Wei Jingsheng pouvait s'estimer autorisé à revenir dans la capitale. La police l'en avait écarté il y a un mois comme plusieurs autres dissidents afin d'éviter que ceux-ci ne jettent une ombre sur les travaux de l'Assemblée nationale et sur divers événements diplomatiques en cours. La peine que Deng Xiaoping avait fait infliger au dissident, qui l'avait traité de *«despote»*, expirait le 29 mars, jour de son arrestation en 1979. Arrêté à une vingtaine de kilomètres de Pékin alors qu'il revenait de Tianjin, il a été placé en garde à vue en un lieu inconnu.

Selon des proches, il se serait aussi vu signifier récemment qu'il lui était interdit de rencontrer des journalistes étrangers durant les trois ans à venir – les autorités n'ont pas réussi à expliquer sur quels fondements légaux cette mesure reposait. La seule disposition juridique qui frappe encore Wei est la privation, pour trois ans supplémentaires, de ses droits politiques (vote, candidature à une élection et demande *d'inscription à un parti politique*).

L'incident survient moins d'une semaine avant l'arrivée à Pékin d'Edouard Balladur.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 5

Tractations difficiles pour la formation du gouvernement italien

M. Berlusconi n'a toujours pas réussi à surmonter les réticences de ses alliés

Silvio Berlusconi a de nouveau rencontré, vendredi 1er avril, les dirigeants de la Ligue du Nord pour parvenir à la formation d'un gouvernement de coalition en Italie. Umberto Bossi, l'animateur de la Ligue, n'a cependant pas assisté à cette rencontre. Il a déclaré au journal L'Independente *qu'il était partisan d'une présidence « tournante » entre son parti et celui de M. Berlusconi. Gianfranco Fini, le dirigeant de l'Alliance nationale (MSI, néo-fasciste), a affirmé que Mussolini «a été le plus grand homme d'Etat de ce siècle». Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Nanni Moretti, cinéaste italien engagé à gauche, estime que M. Berlusconi est «le représentant du passé».*

Un entretien avec le cinéaste Nanni Moretti

«La salle que vous possédez à Rome programme ces jours-ci le film d'Abbas Kiarostami,* La vie continue. *Elle continue aussi pour la gauche italienne?

– On ne peut pas dire que ce qui nous arrive soit tout à fait une surprise. Depuis quelques semaines, il devenait assez clair que la droite était en train d'aller vers un consensus. Le choc vient donc davantage de ce qui s'est passé ces derniers mois que de ce qui s'est confirmé le soir des résultats. La civilisation, pour moi, c'est le respect des règles ; en Italie, ces dernières années, les règles n'ont pas été respectées. Et toutes ces années j'ai eu du mal à penser à l'Italie comme à une *démocratie occidentale telle que* l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France. Chez nous, une véritable bourgeoisie (comprise comme classe sociale, comme droits, devoirs, *valeurs*) n'a *jamais* existé. Aussi je pense que c'était à la gauche d'assumer cette révolution démocratico-bourgeoise (pacifique, la révolution!) encore *à venir en Italie*.

» C'est sur ce terrain que Berlusconi a prospéré, grâce au vide de l'appareil législatif, et c'est à l'aide de ses télévisions et de ses journaux, qu'il a imposé sa propre loi. Pendant la campagne électorale, on n'a parlé que d'une chose. Des sondages. Et de façon *peu vérifiable. A peine* Berlusconi entrait-il en politique qu'il déclarait, faisait déclarer, publiait, diffusait la nouvelle, avérée puisque déclarée : *«Les sondages donnent Forza Italia gagnante»*. Les électeurs de Berlusconi oublient peut-être quelque chose, c'est qu'un Etat ne se gouverne pas comme une entreprise avec la logique du profit.

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 3
et notre rubrique « Marché international des capitaux » page 19

Robert Doisneau, le braconnier de l'éphémère

Le plus célèbre photographe français est mort, le 1er avril à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-un ans

Ce n'est pas un photographe qui vient de disparaître, mais *un phénomène de société*. Jamais une star de l'image fixe n'avait atteint une telle notoriété, en faisant entrer la rue dans les chaumières. Combien sont-ils à avoir punaisé un poster de Doisneau dans leur chambre ou au bureau? A avoir envoyé une de ses cartes postales? Quelques photos sont dans toute les mémoires : «Le baiser de l'Hôtel de Ville» – sans doute la photo la plus vendue au monde ; «Mademoiselle Anita», à La Boule-Rouge ; ou ces garnements tirant une sonnette avant de prendre la poudre d'escampette.

«C'est du Doisneau», dit-on en identifiant immédiatement ces images, comme celles de Cartier-Bresson ou de Lartigue. Et quand la photo n'est pas de lui, elle le devient : Doisneau a fait école. Il a été catalogué «humaniste», terme rassurant pour les amateurs d'étiquettes. C'est d'abord un vrai photographe populaire – Aragon le jugeait *«populiste»* –, qui a porté très haut le charme de l'instantané. C'est aussi un ethnologue dont le champ d'action (*«mon petit théâtre»*) était plus limité par ses goûts que par ses méthodes : *«J'aurais donné tout le placard des empereurs romains pour le marchand de marrons de la place d'Italie.»*

Son périmètre est étroit : le Paris des faubourgs et la banlieue qui tutoie la ville. Un carré de vie foisonnante où il aime déambuler, trainer, prendre son temps, comme un cancre qui sèche un cours. Un univers *«où la monnaie ne déforme pas les poches»*. Toujours il restera émerveillé par la lumière naturelle dont il cherche sans cesse la complicité. C'est un reporter aux antipodes du grand reportage. *«Un grand correspondant de paix»*, disait Prévert de Boubat. La formule va comme un gant à Doisneau, qui a confié à Jean-François Chevrier, son biographe : *«L'Histoire avec un grand H, je ne sais pas ce que c'est»* (1).



ROBERT DOISNEAU/RAPHO

Travaux pratiques (1956).

Hors de ce champ, point de salut. Il a délaissé le nu, les natures mortes, le paysage. Tout comme il s'est détourné des notables, du luxe, du pouvoir et des femmes du monde.

Doisneau n'a jamais forcé une porte et a toujours appuyé sur l'obturateur quand il se sentait «autorisé». *«Je ne suis pas un chasseur d'images, mais un pêcheur d'images»*, répétait-il. Même pas un sociologue, lui qui a photographié un monde rêvé et non le monde tel qu'il est : *«Ce que je cherche à prouver, grâce à ce que l'on croit être la qualité primordiale de la photographie, le constat d'huissier, c'est que le monde dans lequel je voudrais vivre existe un peu, c'est qu'il existe vraiment.»*

Robert Doisneau n'a jamais fait d'autoportrait. A quoi bon, ses photos lui ressemblent tant... Il était étonnamment humain et drôle, avec un sens vertigineux de la formule. Il l'a souvent répété : *«Je ne photographie bien que les gens qui me ressemblent.»* Aussi a-t-il toujours habité sur son terrain de prédilection, en banlieue, d'abord à Gentilly puis à Montrouge, changeant chaque jour de chemin pour fixer de nouvelles scènes. *«J'ai mis quatre-vingts ans pour faire 1 400 mètres, c'est une bonne moyenne»*, confiait-il en nous recevant, il y a un an, dans son appartement-atelier bourré de bibelots, de livres. Aux murs, des peintures et des photos. *«Je vis ici depuis 1937. Je suis le plus vieil objet de cette maison.»*

Doisneau incarne le changement radical du statut du photographe. Le saltimbanque infréquentable est aujourd'hui adulé ; le «gagne-pain» est devenu un art à part entière. Il le reconnaissait à sa manière : *«Le photographe mangeait à la cuisine ; maintenant, il est invité à la table du maître.»* L'homme du «Baiser de l'Hôtel de Ville» appartient pourtant à cette génération d'«opérateurs» pour qui la photographie est d'abord un métier. Une conviction ancrée dans ses années de formation. Il est né le 14 avril 1912 à Gentilly (Val-de-Marne).

Issu d'une famille modeste, Robert Doisneau grandira au milieu des becs de gaz (sa première photo) et des terrains vagues. *D'où cette hantise*, selon Jean-François Chevrier, d'*«inscrire des décors»*, ceux de son enfance, dans ses images. Son père le voyait ingénieur. Mais il suit, de 1925 à 1929, les cours de l'école Estienne et obtient un diplôme de graveur lithographe.

MICHEL GUERRIN

Lire la suite page 15

(1) *Doisneau*, de Jean-François Chevrier. Belfond, coll. «Les grands photographes», 1983 (épuisé).

«Bipolarisation» dans les départements

L'élection des présidents des conseils généraux, vendredi 1er avril, révèle un rapport de forces inchangé à l'avantage de la droite, qui détient toujours soixante-dix-sept départements (plus Paris) en métropole et outre-mer. La gauche en compte vingt-quatre. Les votes ont été marqués par une forte bipolarisation.

Pages 6 à 8

Plus de 650 000 emplois créés aux Etats-Unis depuis janvier

456 000 emplois ont été créés en mars aux Etats-Unis, selon les chiffres publiés, vendredi 1er avril, par le département du travail. Depuis le 1er janvier, l'économie américaine a mis en place 650 000 postes de travail nouveaux.

Pages 17 et 19

Incident de séance au procès Touvier

Au procès de Paul Touvier, Pierre Arpaillange, ancien directeur des affaires criminelles et des grâces, a témoigné, vendredi 1er avril, revenant sur les circonstances de la grâce de Paul Touvier en 1971. Un premier incident d'audience a éclaté, Me Arno Klarsfeld estimant que Paul Touvier, jugé pour complicité de crime contre l'humanité avec l'Allemagne, avait agi de son propre chef dans les représailles de Rillieux-la-Pape.

Page 10

Michel Giraud au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, est l'invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*», dimanche 3 avril, à partir de 18 h 30. «Le Grand Jury RTL-*le Monde*» est aussi diffusé sur la chaîne câblée Paris-Première, le même jour, de 20 heures à 21 heures.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 95 p.; Grèce, 280 DR; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 550 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Il y a vingt ans

Le septennat interrompu de Georges Pompidou

par André Passeron

LE mardi 2 avril 1974, à 21 h 55, l'Elysée publie un bref communiqué signé du professeur Vignalou et annonçant que le président de la République, âgé de soixante-trois ans, est décédé à 21 heures à son domicile parisien du quai de Béthune, dans l'île Saint-Louis. Le vendredi précédent, Georges Pompidou avait gagné sa maison de campagne d'Orvilliers, près de Paris, mais, terrassé par une septicémie foudroyante, il avait été reconduit chez lui en ambulance. Jusqu'au dernier moment, selon les rares témoins qui ont pu l'approcher, comme M. Messmer ou M. Juillet, il a conservé sa lucidité, évoqué les charges de sa fonction et même le prochain conseil des ministres.

La classe politique unanime a salué le courage physique et la force morale du président, et ses adversaires, comme François Mitterrand ou Louis Vallon, auteur pourtant d'un pamphlet, *l'Anti-de Gaulle*, lui rendent aussitôt hommage. Car si la disparition de Georges Pompidou a pu surprendre par sa brutalité, c'est notamment en raison du mystère entretenu autour de son mal. Ses collaborateurs et ses médecins ont toujours nié la gravité de celui-ci – parlant même tour à tour et contre toute évidence de grippe à répétition ou de crise d'hémorroïdes –, et lui-même, par pudeur, refusait de se confier à qui que ce soit. Et pourtant les progrès de la maladie de Waldenström étaient de plus en plus visibles aux yeux de tous, provoquant l'enflure du visage, la gêne de la démarche et parfois l'irritabilité du comportement. Au point que plusieurs «barons» du gaullisme – qui ne l'ont jamais aimé – avaient envisagé une démarche auprès de lui pour qu'il décide de se retirer avant la fin de son septennat, prévue pour 1976.

Michel Jobert, ancien secrétaire général de l'Elysée, se demande même si les symptômes ne sont pas apparus très tôt puisqu'il avait trouvé Georges Pompidou le visage grossi dès 1968, après son départ de Matignon. Le président n'avait cependant réduit son activité qu'à partir de 1972, allégeant le rythme de ses voyages depuis 1970. Il se rend pour la dernière fois en janvier 1974 dans une grande ville de province, Poitiers, où sa fatigue est visible. Mais, la même année, il renonce à présider le dîner du corps diplomatique. En mai 1973, rencontrant le président Nixon à Reykjavik, puis se rendant en Chine, il apparaît épuisé aux téléspectateurs. Cette impression est accentuée lors du voyage à Pitsounda, sur la mer Noire, où il s'entretient avec peine avec Leonid Brejnev, en mars 1974. Malgré ses efforts, il doit, lors de ces réceptions, fréquemment demeurer assis face à ses hôtes.

En exécution de son testament rédigé en août 1972, il est inhumé dans l'intimité au cimetière d'Orvilliers, tandis qu'est célébré le 6 avril, à Notre-Dame de Paris, un *Te Deum* en présence de nombreux chefs d'Etat et de personnalités très diverses. Mais, sans attendre, le monde politique se préoccupe ouvertement de la succession. Cette course à la présidence avait commencé sans discrétion et parfois sans pudeur, avant même la disparition du président, sous couvert d'assurer la continuité de l'Etat et la solidité d'institutions reposant sur un seul homme. Le premier à se manifester avec une précipitation qui lui sera reprochée est Jacques Chaban-Delmas, dont les relations avec Georges Pompidou se sont progressivement détériorées à Matignon d'abord, hors du gouvernement ensuite, à partir de juillet 1972. Il fait connaître sa candidature à l'Elysée par un communiqué dès le 4 avril, alors qu'Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, n'a pas fini de prononcer l'éloge funèbre de l'ancien député du Cantal.


VIOLLET/GAMMA

Georges Pompidou, avec Richard Nixon, à Reyjkavik, en 1973.

Le désir de devenir le troisième président de la Ve République était également puissant et ancien de la part de Valéry Giscard d'Estaing. Après s'être assuré que le premier ministre en place, Pierre Messmer, ne serait pas lui-même candidat, le maire de Chamalières s'est ainsi retrouvé, au nom de la famille libérale, face au maire de Bordeaux, représentant officiel des gaullistes et de l'UDR. Mais cette dualité au sein de la majorité pouvait faire courir à celle-ci des risques, comme cela avait été le cas en 1969 avec la concurrence entre Georges Pompidou et Alain Poher. D'autant plus que si cinq ans auparavant la gauche n'avait pas eu de candidat menaçant, elle en avait un cette fois-ci en la personne du premier secrétaire du PS, François Mitterrand, qui à l'Assemblée nationale était apparu comme un adversaire pugnace du dernier premier ministre de de Gaulle.

Il convenait donc pour la majorité d'élargir sa base électorale. C'est à cela que va servir la création du «groupe des quarante-trois» dont l'animateur sera Jacques Chirac, nommé ministre de l'intérieur avant la mort du président et à qui M. Chaban-Delmas, candidat officiel de l'UDR, reprochera longtemps sa «trahison». Mais alors que les sondages d'opinion donnent le maire de Bordeaux largement en tête (39 % le 9 avril, contre 21 % à M. Giscard d'Estaing), la campagne électorale, notamment à la télévision, lui est fatale, et la proportion s'inverse puisque le 30 avril il ne recueille plus que 13 % d'opinions favorables, contre 45 % à M. Giscard d'Estaing. D'autres sondages, plus anciens, donnaient les deux hommes à peu près à égalité. Ce revirement revient en grande partie à l'action de Jacques Chirac, dont le dévouement à Georges Pompidou avait répondu à la confiance que le chef de l'Etat avait mise en lui et dont il dira qu'il a été *«le plus fidèle et le plus ardent»* de ses collaborateurs.

Mais fallait-il encore que l'égalité de chances entre les deux concurrents de droite ne favorise pas le troisième homme, François Mitterrand. Ce sera la mission du «groupe des quarante-trois». A l'initiative de M. Chirac, soutenu par les anciens collaborateurs du président, M. Juillet et Mme Garaud dont on connaît l'inimitié envers le maire de Bordeaux, et avec l'approbation de M. Balladur, un appel est lancé en faveur d'une candidature d'union.

Ce texte, interprété comme une déclaration de soutien à M. Giscard d'Estaing, est signé par trois autres ministres, MM. Lecat, Stirn et Taittinger, et par trente-neuf députés, presque tous UDR. Le climat se détériore peu à peu au sein de la majorité, et les «petites phrases» assassines répondent à d'autres. Et le premier tour, le 5 mai, accorde 43 % des voix à M. Mitterrand, 32 % à M. Giscard d'Estaing et seulement 15 % à Jacques Chaban-Delmas, qui est ainsi éliminé de la compétition. Valéry Giscard d'Estaing est élu le 19 mai président de la République, avec seulement 50,8 % des voix contre 49,2 % au leader de la gauche.

Le septennat pompidolien, tragiquement interrompu, avait commencé cinq ans auparavant, après l'échec du référendum de de Gaulle sur la transformation du Sénat, suivi de la retraite définitive du général à Colombey. Dès le premier tour du scrutin présidentiel, le 1er juin 1969, Georges Pompidou, avec 43,96 % des voix, avait largement distancé ses concurrents. Alain Poher (23,42 %) avait refusé de se retirer pour le second tour, et le candidat communiste, Jacques Duclos (21,52 %), était éliminé.

Le président du Sénat, que tous les «centristes» ne soutenaient plus, s'en prenait dès lors avec agressivité aux gaullistes, *«le clan qui a gouverné la France depuis douze ans»*. Et le 15 mai, avec plus de onze millions de voix (58,21 % des suffrages), Georges Pompidou était élu deuxième président de la Ve République, contre Alain Poher qui en obtenait moins de huit millions (41,78 %). Succédant à un géant de l'Histoire, il entend n'être qu'un garant du pays et semble vouloir s'occuper davantage du bonheur des Français que de la grandeur de la France.

Or le bilan aujourd'hui embelli du quinquennat pompidolien – alors qu'il fut assez agité – laisse un souvenir plutôt flatteur de l'action de Georges Pompidou dans au moins trois domaines essentiels : le maintien des institutions, fortement secouées en 1968 ; les relations extérieures entre l'Est et l'Ouest et la construction de l'Europe avec l'adhésion de la Grande-Bretagne au marché commun ; et, enfin, le développement d'une économie nationale plus moderne et d'une industrie plus compétitive. Sur tous ces sujets, la monumentale biographie écrite par Eric Roussel apporte d'importants éléments nouveaux grâce aux documents déposés aux Archives nationales qu'il a pu exceptionnellement consulter (1).

Toutefois, les rapports entre le premier président de la Ve République et son premier premier ministre ont aussi connu des ombres, qui se sont transformées en profondes divergences. L'explosion estudiantine de mai 1968, qui prend tout le monde de court, permet ainsi à Georges Pompidou premier ministre, qui conserve seul son sang-froid, de faire front et de reprendre en main la réalité du pouvoir.

L'affaire Markovic

L'annonce par de Gaulle d'un référendum sur les régions et le Sénat est un pari qui lui sera fatal, alors que Georges Pompidou, qui y était hostile, ouvre avec les syndicats les négociations de Grenelle qui, elles, permettront de sortir de la crise. Le départ du général pour Baden-Baden sans que son premier ministre ait été mis dans le secret est ressenti par lui comme un manque de confiance et une mortification. Il avait cependant pu obtenir que le président renonce pour le moment au référendum et choisisse des élections législatives dont il apparaîtra d'ailleurs comme le véritable vainqueur. Les prémices de la rupture s'établissaient ainsi très vite, et elle allait se concrétiser définitivement le 10 juillet 1968, bien que Georges Pompidou soit alors placé, comme le lui dit de Gaulle, *«en réserve de la République»*.

Mais c'est à l'automne qu'éclate l'affaire Markovic, destinée à compromettre l'ancien premier ministre et son épouse. Georges Pompidou en éprouve une profonde amertume, et il ne cachera pas dans son ouvrage posthume *Pour rétablir une vérité* (2) qu'il reprochera au garde des sceaux, René Capitant, d'avoir agi par *«bêtise»*, à Louis Vallon par *«méchanceté»* et au premier ministre, Maurice Couve de Murville *«d'avoir laissé faire»*. Il s'agissait selon lui de compromettre ses chances pour l'élection présidentielle, voire de l'éliminer sans qu'il puisse ou veuille désigner les auteurs de ce qu'il considérait comme une machination. Mais, surtout, il en voudra définitivement à de Gaulle de n'avoir pas mis un terme rapidement à la campagne de calomnies qui se développait et même d'avoir dit à Capitant : *«Instruisez, Monsieur le Garde, instruisez.»* Se considérant délié de ses engagements moraux envers de Gaulle, il évoquera désormais ouvertement son ambition présidentielle avant d'en parler clairement à Rome en janvier 1969.

(1) Eric Roussel : *Georges Pompidou*, J.-C. Lattès, 686 p., 195 F. *Le Monde* du 28 mars 1984 a rendu compte de la première édition de cet ouvrage.

(2) Flammarion, 1982.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde L'ÉCONOMIE

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

POMPIDOU
de Louis Muron.
Flammarion, 315 p., 120 F.

GEORGES POMPIDOU
de Frédéric Abadie
et Jean-Pierre Corcelette.
Balland, 460 p., 110 F.

LA FRANCE A VOIX HAUTE
de Marcel Jullian.
Fayard, 272 p., 120 F.

POMPIDOU, CAPITAINE D'INDUSTRIES
de Bernard Esambert.
Odile Jacob, 277 p., 140 F.

Un destin plus grand que prévu

ON connaissait trois biographies de Georges Pompidou, celle de Merry Bromberger (Fayard, 1965), celle de Pierre Rouanet (Grasset, 1969) et celle d'Eric Roussel (J.-C. Lattès), qui est rééditée dans une version largement augmentée : en voici deux autres, publiées à l'occasion du vingtième anniversaire de la disparition de l'ancien président de la République.

Louis Muron a voulu faire redécouvrir *«le président oublié»*, selon lui, et réparer par là ce qui lui semble être une injustice de l'Histoire. Il cherche aussi à comprendre les raisons de cet oubli, qui tiennent pour une large part à la personnalité de Georges Pompidou et, au fond, à l'appréciation lucide et modeste que le successeur du général de Gaulle avait de son propre destin : le souvenir que laisserait l'exercice de son mandat lui semblait plus important que le legs de son nom à la postérité.

Il n'est pas sûr que ce président ait été si vite oublié : occulté, pendant un temps, par les changements politiques que les présidents suivants ont incarnés, peut-être, mais point rejeté au néant ! Au contraire, la conjoncture de crise ravive la nostalgie d'une période de prospérité à laquelle le nom de Georges Pompidou reste attaché ; on peut dresser un bilan de son action comme premier ministre et président (ce que fait de manière très complète la revue *l'Histoire* dans son numéro de mars) et il semble bien qu'une manière d'exister en politique se définisse sous le terme de pompidolisme. Louis Muron, chroniqueur attentif et scrupuleux, rappelle comment s'est illustrée en son temps cette pratique du gouvernement.

Frédéric Abadie et Jean-Pierre Corcelette ont affiné leur enquête sur l'itinéraire personnel et politique de Georges Pompidou et l'ont revisité en le replaçant dans l'actualité de l'époque. Ils s'étendent sur les origines familiales et sociales de leur personnage, soulignent son aisance intellectuelle et sa disponibilité au cours d'une ascension sociale, sans doute recherchée, mais pas vraiment programmée jusqu'à ce que la voie à suivre s'impose clairement. Le mérite de leur travail est, par exemple, de montrer combien Georges Pompidou a hésité à entrer de plain-pied dans la carrière politique comme premier ministre du général de Gaulle en 1962 ; comment il a protégé sa vie privée, surtout quand elle a fait l'objet des plus basses manœuvres ; comment il a accepté et assumé un destin qu'il n'avait pas désiré dès le premier jour.

Rien ne prédisposait, semble-t-il, la rencontre de deux personnalités aussi différentes que celles du général de Gaulle et de Georges Pompidou. Pourtant cette rencontre a eu lieu, les destins se sont croisés, jusqu'à cheminer ensemble, jusqu'à ce que l'un prenne la suite de l'autre dans l'ordre du politique. Marcel Jullian a voulu célébrer ce compagnonnage inattendu en mettant en parallèle les itinéraires des deux protagonistes. Mieux que cela, il les fait dialoguer à travers leurs engagements propres, leurs comportements et leurs écrits. *La France à voix haute* est une sorte de duo entre *«le Soldat et le Normalien»*, dont l'intérêt est de montrer en quoi les deux hommes se distinguent, se rapprochent et se complètent. L'un voué à servir une certaine idée de la France, l'autre partagé entre le souci de préserver son indépendance et celui de participer à une grande cause, avec le sentiment longtemps ressenti qu'il n'était pas *«l'homme d'un grand destin»*.

Aussi bien, en 1962, lorsqu'il nomme son premier ministre, le général de Gaulle le décrit-il comme *«un néophyte du forum, inconnu de l'opinion jusque dans la cinquantaine»* et qui se voit *«de mon fait et sans l'avoir cherché, investi d'une charge illimitée, jeté au centre de la vie publique»*. L'inconnu va se faire un nom et se désigner à une destinée qu'il n'avait pas entrevue au risque, après les événements de 1968, de la voir s'écarter de celle, finissante, du général. L'originalité du livre de Marcel Julllian est de suivre, littéralement à la trace, deux cursus si différents tout en étant étroitement liés.

Revenons à l'anniversaire qui nous occupe : Bernard Esambert, qui fut le conseiller industriel de Georges Pompidou, témoigne de ce qu'a été l'action, selon lui décisive et de première importance, de l'ancien premier ministre devenu président de la République. Il entend décrire *«le comportement d'un homme villipendé par principe par une partie de la gauche qui, quinze ans plus tard, ne jurera plus que par sa politique industrielle (parfois avec sincérité) et par les fractions de la droite les plus frileuses et les plus hostiles à l'ouverture sur le monde extérieur»*. Car le grand dessein de Georges Pompidou – auquel on reprochait volontiers de ne pas en avoir – était bien là : faire de la France un véritable pays industriel ; doubler sa production en dix ans ; le mettre au niveau de l'Allemagne.

Bernard Esambert explique avec conviction et une grande connaissance du sujet comment l'ancien président a marié, d'une manière à la fois pragmatique et volontariste, le respect du marché et la régulation exercée par l'Etat. C'est peu dire qu'il s'est personnellement penché sur les dossiers dont, selon l'auteur, il avait souvent une meilleure maîtrise que ses ministres. Ce panorama de la politique industrielle, *«véritable âge d'or de la France»*, Bernard Esambert l'aborde à travers les méthodes mises en œuvre (lesquelles reposaient sur le choix des meilleurs sans préoccupation politique, précise-t-il), les objectifs privilégiés, les moyens mobilisés, les programmes de concentration et de regroupement réalisés, les mesures d'accompagnement, qui ont marqué l'époque et orienté l'avenir.

Il souligne notamment la dimension sociale (avec la mensualisation des salaires ouvriers et l'actionnariat populaire) de cette politique, ainsi que ses compléments en matière d'aménagement du territoire et ses ambitions *«inachevées»* sur le plan européen, faute d'avoir réussi à faire accepter par les partenaires de la Communauté, à l'échelle de celle-ci, la notion *«d'identité industrielle»*. Selon l'auteur, c'est pourtant dans cette direction-là qu'il faut poursuivre l'adaptation de la France à son temps, suivant un dessein dont on mesure aujourd'hui ce qu'il doit à la volonté de Georges Pompidou.

ITALIE

Nouvelles tractations pour la formation du gouvernement

«Nous avons parlé de beaucoup de choses, mais ni de la présidence du conseil ni du choix des ministres», a déclaré, vendredi 1er avril, Silvio Berlusconi, fondateur de Forza Italia et vainqueur des élections législatives italiennes, au terme d'une nouvelle réunion avec ses alliés de la Ligue du Nord, dans la perspective de la formation d'un gouvernement de coalition. Seule une *«réflexion»* sur la structure de ce gouvernement a été menée, selon un communiqué de la Ligue.

«Personne n'a avancé de candidature, c'est un fait nouveau dont il faut se satisfaire», a ajouté Silvio Berlusconi, faisant allusion aux déclarations d'Umberto Bossi, principal dirigeant de la Ligue, qui avait revendiqué jeudi soir le droit pour son parti de former le prochain gouvernement (*le Monde* du 2 avril). M. Bossi n'a donc pas renouvelé vendredi cette demande, et pour cause : il a préféré *«partir en vacances»* de Pâques au lieu de participer comme prévu à cette rencontre, a expliqué l'un des dirigeants de la Ligue.

La Ligue n'a pas pour autant levé ses conditions pour la formation du gouvernement. La réforme de la Constitution dans un sens fédéral reste la *«priorité absolue»*, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Le quotidien *la Repubblica* affirme samedi que M. Berlusconi a accepté le principe d'un référendum portant notamment sur la transformation de l'Italie en Etat fédéral et l'instauration d'un régime présidentiel.

Gianfranco Fini, qui dirige l'Alliance nationale (MSI, néo-fasciste), troisième composante de la majorité de droite aux côtés de Forza Italia et de la Ligue, a commenté ces péripéties en affirmant : *«Quand la Ligue aura fini de faire de la tactique et descendra vraiment dans l'arène, alors nous descendrons nous aussi.»* M. Fini n'a pas participé jusqu'à maintenant aux rencontres entre la Ligue et M. Berlusconi.

M. Fini a également déclaré vendredi, dans un entretien publié par le quotidien *la Stampa*, que Benito Mussolini *«a été le plus grand homme d'Etat de ce siècle»*. Mardi, des partisans de M. Fini avaient fêté la percée de leur mouvement en scandant *«Duce, Duce»* et en faisant le salut fasciste sur la Piazza del Popolo. Le dirigeant de l'Alliance nationale, qui continue toutefois de se définir comme *«post-fasciste»*, a ajouté : *«M. Berlusconi devra pédaler pour démontrer qu'il appartient à l'histoire comme Mussolini. Il faut savoir en tout cas que deux hommes identiques ne naissent pas en un an ni même en un siècle.»* – *(AFP, Reuter.)*

Un entretien avec Nanni Moretti

Suite de la première page

»Nous sommes sans doute à la veille de nous doter d'un président du conseil qui aura entre les mains le pouvoir de la presse, celui de la télévision – ce qui n'est pas rien –, le pouvoir politique et le pouvoir bancaire. Ce pouvoir-là est toujours passé en Italie à travers les «parrains» politiques forts, il est passé par Craxi, Andreotti, Forlani, morts tous trois à la vie publique dans le suicide collectif de la classe dirigeante déclenché par l'opération «Mani pulite». Ni Fini, le leader du parti néo-fasciste, ni Bossi, de la Ligue du Nord, ne peuvent prétendre à ce titre, il ne restait plus à Berlusconi qu'à s'autoproclamer son propre parrain...

»Ce qu'il y a d'humiliant dans tout ça, c'est qu'un parti, devenu désormais le premier parti d'Italie, est né de la volonté d'un seul homme. Les partis sont toujours nés de mouvements de masse, mouvements catholiques, ouvriers, paysans, ou au moins de mouvements d'opinion, donnant naissance à des petits partis. Aujourd'hui le premier parti d'Italie a pu naître pour la simple raison qu'un homme l'a décidé, au moment même où les banques, ses créditeurs, ont décidé de se montrer moins généreuses avec lui. Et ce parti est apparu à des millions de citoyens italiens comme quelque chose de nouveau. Voilà la chose incroyable.

Un cinéaste contestataire

Considéré comme *«le meilleur metteur en scène de sa génération»*, et plus commodément encore comme *«la relève du cinéma italien»*, Nanni Moretti, âgé de quarante ans, n'a cessé de filmer «contre», fustigeant dans des comédies brillantes et narcissiques ce qu'il connaît le mieux, lui-même et la gauche de son pays. Il est un électeur contestataire de l'ancien PCI sans jamais y avoir été inscrit.

Je suis un autarcique, son premier long-métrage, fit grand bruit en 1976. Tourné en super-8 et pour 3 millions et demi de lires, il s'agissait d'une parabole sans fard sur les dérives d'une jeunesse «engagée». Son dernier film, *Caro diario*, sortira le jour même de sa présentation en compétition au prochain Festival de Cannes, qui commence le 12 mai.

Le «mensonge» de Silvio Berlusconi

»Parce que, à l'évidence, Berlusconi est le représentant du passé. Il est apparu à la télévision avec un sourire plastifié – évidemment le plastique plaît à la majorité –, affirmant qu'il était la nouveauté, alors que tous savent en Italie, à droite comme à gauche, que Berlusconi, propriétaire de trois chaînes de télévision et de tant de journaux, est issu du vieux système, et a émergé grâce à Craxi – le socialisme à l'italienne est quelque peu différent du socialisme à la française –, et grâce à la Démocratie chrétienne, elle aussi différente des partis du centre en France.

»Berlusconi a basé sa campagne sur un mensonge, et on l'a cru, parce qu'on voulait le croire. Il a fait passer l'idée que le Parti communiste avait gouverné cinquante ans et que cela suffisait. Extraordinaire quand on sait que le PCI n'a jamais été au pouvoir ! Qu'il a toujours été dans l'opposition, avec une assez constante inefficacité, certes ! Et s'il a gouverné localement, c'est dans des régions où il semble bien qu'on vivait un peu moins mal que dans d'autres. Cette mystification a trouvé un écho énorme, appuyée sur un autre argument spécieux : la démocratie en Italie existerait encore *malgré* le Parti communiste.

«Des zones de démocratie»

»Aujourd'hui, les jeunes ignorent et les adultes veulent oublier qu'ici, s'il y a une démocratie, on le doit *aussi* à la gauche (qui, selon moi n'a jamais eu comme modèle l'URSS, mais plutôt l'Emilie-Romagne !). Le lendemain des résultats électoraux, on l'a vu, la droite se divisait, la Ligue du Nord se sentait affaiblie, flouée. Il y a un mois, Bossi, son leader, avait hurlé au congrès de la ligue : *«Jamais au gouvernement avec les fascistes, jamais !»*. Aujourd'hui il y va, me semble-t-il assez tranquillement.

»Mais pendant les campagnes, toutes les forces de droite, du néo-fascisme au berlusconisme, se sont unies sur l'idée de revanche. Se venger de qui n'est jamais allé encore jusqu'à gouverner. Se venger de qui a toujours perdu ! Dans un anticommunisme d'autant plus étrange que jamais la gauche italienne n'a été aussi modérée, aussi gentille, aussi inoffensive. La droite s'est en fait alarmée que quelques grandes villes, en décembre dernier, lors des élections municipales, Rome, Naples, Trieste, Gênes, Venise, aient élu des maires progressistes. Ce n'étaient pourtant pas des candidats bolcheviques !

»Mais en diabolisant cette gentille gauche inoffensive, il réussissait à lui barrer toute espérance d'accéder au gouvernement. C'était le but de la manœuvre. Si un gouvernement de centre gauche avait réussi à s'imposer, il aurait fait respecter les règles, et ce serait posé alors pour M. Berlusconi le problème de sa situation de monopole unique au monde dans les domaines de la presse, de la télévision et du marché publicitaire.

»En deux mois, la gauche italienne qui n'a pas, c'est clair, de leader charismatique, est passée du rôle de force de gouvernement potentielle à celui (éternel) de force d'opposition. Juste, puisqu'elle a perdu les élections. Mais je tremble que la «nouvelle» droite démagogique et populiste porte la gauche à répondre sur le même ton, à devenir (ou à redevenir) à son tour une gauche démagogique et régressive. A des actions passéistes, on répond par des réactions passéistes. Au moment où la gauche, malgré tant d'erreurs et d'incertitudes était en train de devenir une force de gouvernement avec des idées et des projets des années 90, elle risque donc d'être cantonnée dans un rôle d'opposition «années 50».

– *Neuf jeunes metteurs en scène italiens, dont vous, de Luchetti à Mazzacurati en passant par Francesca Archibugi et Mario Martone, ont produit et réalisé des spots anti-Berlusconi pendant la campagne.*

– Oui, ils n'ont pas eu accès à la télévision, bien entendu, et ne sont passés que dans les salles de cinéma. En cette occasion, je me suis un peu forcé : je ne suis pas habitué aux travaux collectifs, ni à critiquer mes adversaires politiques ! Mon petit film, je l'ai tourné dans le quartier de la Défense, à Paris. C'est une sorte de post-scriptum à *Caro Diario*, mon dernier film que l'on verra en compétition au Festival de Cannes. Je circule sur une Vespa entre les tours, on entend ma voix off qui dit : *«Me voilà dans le seul pays qui ait éloigné* (je n'ai pas voulu employer le mot «chassé») *Silvio Berlusconi. On ne peut pourtant pas dire qu'en France règne la dictature du prolétariat. En France, il y a seulement un capitalisme plus normal que le nôtre, une bourgeoisie plus décente, plus honnête et plus bourgeoise que la nôtre.»*

»En Italie, il n'y a pas de véritable démocratie, il y a des zones de démocratie et, ailleurs, le Moyen Age. Quand j'ai produit et joué *le Porteur de serviette*, de Daniele Luchetti, satire sur les magouilles politico-financières où les socialistes ont voulu (à raison) se reconnaître, j'étais évidemment d'accord sur le propos du film mais pas sur l'interprétation que Luchetti en donnait dans ses entretiens au Festival de Cannes en 1991. Il voulait faire croire qu'en Italie la société civile était meilleure que la classe politique, les citoyens meilleurs que le personnel politique. Cette explication de la réalité italienne ne me satisfait pas. Les citoyens italiens ont toujours été le miroir de leur classe dirigeante et vice versa. Aucune raison que cela ait changé du jour au lendemain seulement parce qu'un groupe de magistrats courageux, compétents et indépendants ont lancé, à Milan, l'opération «Mani pulite».

– *Vous avez toujours été «contre», toujours filmé «contre». Était-ce plus facile lorsque vous avez débuté dans les années 70 ?*

– Je me sens embarrassé aujourd'hui, la situation est si grave qu'elle ne prête plus à rire. Depuis le début, en effet, j'ai exercé mon sens critique et, si possible, mon sens de l'humour contre ma famille politique et sociale, la bourgeoisie urbaine de gauche, et, à l'occasion, contre moi-même. Je n'ai produit et joué – avec plaisir –, *le Porteur de serviette*, en 1991, que parce que, pour une fois, je voulais parler des autres. Montrer un monde politique qui se désintégrait, qui explosait. Il ne s'agissait, en principe, que d'une aimable fiction un peu grinçante. Je ne savais pas que *le Porteur de serviette* serait un film d'anticipation, de très légère anticipation.»

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

A Turin, la gauche a tenu, mais...

Le Pôle des libertés est maintenant la première formation politique dans les trois grandes régions de l'Italie du Nord (Piémont, Lombardie, Vénétie). A Turin, bastion piémontais traditionnel de la gauche (*le Monde* du 1er avril), les électeurs des anciens partis du centre ont voté en masse pour les droites.

TURIN

de notre envoyé spécial

«La gauche a tenu, mais elle n'a pas gagné.» L'auteur de ce lapidaire avis d'expert ne peut guère être suspecté de sympathies envers le Pôle progressiste, puisqu'il s'agit de Mario Borghezio, député de la Ligue du Nord pour Turin. De fait, l'analyse des chiffres ne révèle pas un désastre de la gauche. Compte tenu de la réforme du mode de scrutin, la seule comparaison possible, quoique à manier avec précaution, consiste à mettre en regard les résultats des 25 % de députés élus à la proportionnelle en 1994 et les scores des listes des différents partis aux législatives de 1992, quand le scrutin était entièrement proportionnel.

Or, la leçon d'une telle comparaison est claire : la gauche ne recule pas. Le succès du Pôle des libertés se nourrit exclusivement, sur le plan des chiffres, de la chute de la Démocratie chrétienne (DC) et du Parti socialiste italien, c'est-à-dire le centre et le centre gauche. Il y a deux ans, la DC obtenait 18,37 % des voix dans la sous-région électorale Piémont 1 (Turin et sa périphérie). Aujourd'hui, ses héritiers du Parti populaire italien obtiennent 10 %. Mais c'est surtout l'effondrement du PSI qui est impressionnant : le parti de Bettino Craxi totalisait 13,80 %, le nouveau PSI fait... 1,6 %.

Dans ces conditions, si l'on ajoute les scores des anciens petits partis de gouvernement aujourd'hui disparus, qui totalisaient plus de 11 % des voix, on dépasse même les 25,8 % obtenus par Forza Italia. Parmi les autres composantes du Pôle des libertés, la Ligue, comme partout, subit une légère érosion, tandis que l'Alliance nationale (MSI, néo-fasciste) double presque son score, passant de 5,45 % à 9 %.

Le vote des jeunes

A gauche, tandis que les petites listes ont tendance à stagner, voire à décliner, les marxistes orthodoxes de Rifondazione Comunista baissent légèrement, de 7,06 % à 5,9 %. Cette baisse est plus que compensée par les gains du PDS, qui passe de 14,20 % à 20 %, mais cette progression de l'ensemble PDS-Rifondazione ne suffit pas à contrer la poussée des droites : le Pôle progressiste, qui espérait réaliser le grand chelem tant à la Chambre qu'au Sénat, ne remporte que quatre *collegi* (circonscriptions) sur huit à Turin-Ville pour la Chambre. En revanche, il atteint son objectif en remportant tous les sièges au Sénat, où Franco Debenedetti, chef d'entreprise rallié à la gauche qui menait un combat symbolique, est élu (*le Monde* du 24 mars).

Cette différence de résultats entre les deux Assemblées vient confirmer, de façon très convaincante, une constatation des sondages d'opinion, selon laquelle c'est l'Italie des jeunes qui a voté pour M. Berlusconi. L'âge légal du droit de vote est de dix-huit ans pour la Chambre, vingt-cinq pour le Sénat : sept années qui ont fait la différence.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

LOIN DES CAPITALES

Kular aventure yakoute

KULAR

correspondance

Sur l'aéroport, une piste gelée et un baraquement en bois surmonté de quelques antennes et projecteurs ; le sable en moins et la neige en plus, le décor, par son dépouillement donne sans doute une idée assez fidèle des aérodromes qu'ont connus les pionniers de l'Aéropostale. De nos jours, d'autres pionniers y débarquent et embarquent. Ce sont les Russes blancs que l'esprit d'aventure et les primes alléchantes incitèrent un jour à laisser la grisaille moscovite – quelque 7 000 kilomètres et sept fuseaux horaires plus à l'ouest – pour venir extraire les richesses minérales d'un sol ingrat.

Mais l'aventure a un prix que des héros fatigués trouvent de plus en plus élevé. Les conditions climatiques extrêmes émoussent les ardeurs d'autrefois. D'autant que l'inflation a rongé les avantages financiers de cette «expatriation» intérieure et que l'organisation des approvisionnements ne compense pas l'absence totale de production locale en fruits et légumes. Bref, l'intendance ne suit pas. Ces Sibériens-là s'arrêtent en général à Severnié, quelque 15 kilomètres après l'aérodrome. L'au-delà est réservé aux autres passagers de la liaison Iakoutsk-Kular : les Yakoutes, d'origine turcophone et mongole, qui peuplent les villages du Grand Nord, dont l'économie repose sur la chasse, la pêche et l'élevage.

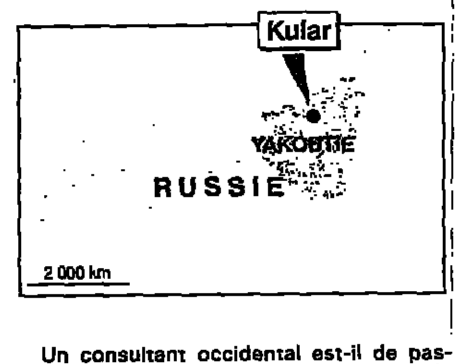
Il en va ainsi depuis la nuit des temps, indépendamment des révolutions et des soubresauts politiques. Le communisme avait su composer avec la culture de ces chasseurs et «renniculteurs» de l'extrême. Et vice versa. Il avait subtilement intégré dans sa logique de conquête l'exorbitant coût humain et financier d'une expansion en milieu naturel hostile. Les Yakoutes, quant à eux, avaient sagement su ne pas s'opposer opiniâtrement à un système qui, finissait par en assurer la préservation en les gardant des influences extérieures les plus néfastes.

Les incantations des chamans en costumes à lanières frappant leur tambourin dans la lutte contre les esprits malins ont sans doute également apporté leur contribution à l'acceptation sans douleur d'un ordre venu d'ailleurs. Toute action procédant du sentiment d'appartenance à la tribu, le mode de pensée yakoute s'était peut-être trouvé involontairement apparenté à l'idéal unificateur communiste.

L'application des thèses moscovites sur l'économie de marché, dont l'écho retentit jusque dans la toundra, mettra-t-elle plus sûrement à mal ces valeurs séculaires ? Possible. A l'instar de leurs voisins asiatiques, les Yakoutes se hâtent avec lenteur en associant spiritualisme et sens pratique. S'enrichir ? Sans toujours l'avouer, ils y pensent. Belle revanche en perspective sur la nature impitoyable de ces terres du bout du monde, dont le développement représente désormais un fardeau financier qu'un gouvernement central économiquement déboussolé trouve de plus en plus lourd.

Spiritualisme et sens pratique

Présidente d'une association pour le développement du Grand Nord, Nariana mesure pleinement la longueur du chemin à parcourir. Mais le temps ici se compte en générations. Elle aimerait aller vite, mais elle sait qu'elle ne pourra faire que les premiers pas. *«Nous avons tout à apprendre»*, reconnaît-elle humblement. Conseils dans les villages, intervention auprès des autorités locales, organisation de réunions, elle s'active à concrétiser ses ambitions commerciales.



Un consultant occidental est-il de passage ? Elle saisit l'aubaine et réunit le conseil municipal de Kazachie au grand complet pour un exposé sur les caractéristiques d'exploitation des conteneurs frigorifiques avec lesquels une entreprise belge contactée par l'Union européenne vient d'acheminer à trois reprises des fruits et légumes sur près de 10 000 kilomètres, entre les sovkhozes du Nord-Caucase et la municipalité de Iakoutsk. La pertinences de questions ne laisse de surprendre. *«Cela fait vingt ans qu'ils en rêvent de leurs conteneurs !...»*, explique-t-elle laconiquement. Plus tard, Slava, directeur des chasses et pêches du village d'Oustiana, affiche la même curiosité et tient le même discours, où l'ambition se mêle au rêve, tandis qu'il ouvre la porte d'un entrepôt regorgeant de poissons et de carcasses de cerfs surgelées. *«Pour arroser les marchés de Moscou... Enfin, un jour.»* Et il voit déjà plus grand en s'interrogeant sur les cours du poisson en Europe.

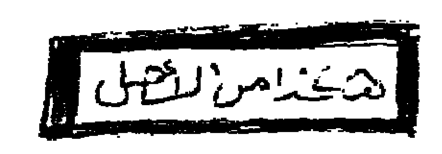
Villages du Grand Nord, villages du bout du monde. L'hiver est propice aux déplacements. La Yakoutie est irriguée par une bonne partie des quelque trois millions de cours d'eau que comptait l'ex-Union soviétique. Les chasseurs de Kazachie en profitent. Emmitouflés dans des peaux de cerfs et juchés sur leur moto-neige, appelée ici «Buchan», du nom de la navette spatiale soviétique, ils rebondissent sur les rivières gelées ou zigzaguent à travers la végétation desséchée de la toundra, à la poursuite de cerfs. Ils n'écoutent alors que leur instinct de chasseurs. Ils connaissent la toundra dans ses moindres recoins et, dans l'ignorance, suivent leur intuition.

Il leur suffit de s'arrêter pour tester la consistance de la neige au fond d'une trace et en déterminer à coup sûr l'heure de passage de la bête. Pommettes et mentons sont noircis par le gel. Parcourir les étendues polaires par – 55 degrés a un prix. La nature peut être conciliante, elle ne se laisse pas violer. Ce jour-là, le blizzard a lacéré les visages. Et offert un salut à l'animal. Le lendemain, la chance a tourné. Le blizzard s'en est allé. Une harde est débusquée. Poursuite, saut à bas de la «Buchan», mise en joue, tir. Dans deux heures de temps, l'hallali aura sonné pour toute la harde. Sans cruauté. Par métier, par nécessité économique.

Dépecée et éviscérée, la bête est roulée dans sa peau. Plus tard, sacrifice au rituel, un foie passera de main en main et sera mangé cru. Le soir, sous les ondulations féeriques d'une aurore boréale, le feu sera religieusement nourri d'une rasade de vodka.

République autonome, la Yakoutie essaie de tracer le chemin de son développement entre tradition et modernisme. Si le russe est la langue administrative, le yakoute est enseigné et couramment parlé par les enfants ; si les adolescents n'ignorent rien de Michael Jackson ou de Patricia Kaas, on se presse au théâtre de Iakoutsk pour assister aux représentations de l'«Oloncho», qui narre en chansons les légendes épiques du peuple yakoute.

PIERRE CHARTIER



EUROPE

La guerre en Bosnie-Herzégovine

Le « nettoyage ethnique » de Prijedor

Des massacres et autres exactions sont encore perpétrés en Bosnie, en particulier dans la région de Banja-Luka, et des combats se poursuivent dans l'Est. Un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Kris Janowski, a confirmé, vendredi 1er avril, à Sarajevo, que 19 civils (17 Musulmans et 2 Croates) ont été assassinés les deux jours précédents à Prijedor, une ville de l'ouest de la Bosnie contrôlée par les Serbes.

Cette information a été communiquée au HCR par l'association humanitaire musulmane Merhamet, de Prijedor (à une cinquantaine de kilomètres de Banja-Luka), a précisé M. Janowski. Un responsable du HCR qui a pu se rendre vendredi dans la ville, avec une escorte policière qui limitait ses possibilités de mouvement, a estimé ce bilan *« probablement juste »*. Il dit avoir vu une vingtaine de maisons brûlées et recueilli des témoignages selon lesquels des vieillards y auraient péri. Selon M. Janowski, les Serbes ont voulu venger la mort de six policiers tués lors de combats avec l'armée bosniaque à Doboj. Vingt-cinq Musulmans et Croates de Prijedor sont toujours réfugiés dans les locaux de Merhamet. *« Toutes les personnes avec lesquelles le HCR a pu discuter demandent à être évacuées de Prijedor »*, a indiqué le porte-parole du HCR.

Pendant l'été 1992, la ville de Prijedor (35 000 habitants) a été soumise à un « nettoyage ethnique » brutal. Des milliers de Musulmans (qui constituaient plus de 38 % de la population) avaient été enfermés dans des camps de détention avant d'être évacués sous la pression de la communauté internationale.

Qualifiant vendredi matin d'*« alarmante »* la situation dans la région de Banja-Luka, M. Janowski avait indiqué également que la police serbe à Sanski-Most installait de force des familles serbes dans des maisons musulmanes, dont les propriétaires étaient ensuite chassés par les nouveaux locataires. *« Nous pensons qu'une vaste opération d'évacuation est nécessaire, mais aucune décision n'a encore été prise »*, a conclu M. Janowski.

Le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, avait indiqué vendredi que *« 6 000 personnes sont en danger de mort à Prijedor »*, se référant à un appel que lui a fait parvenir un responsable de la Croix-Rouge internationale. Jeudi, le président Alija Izetbegovic avait dénoncé des expulsions massives de populations non serbes de l'ouest de la Bosnie dans des lettres adressées aux organisations de l'ONU.

A Washington, le département d'Etat a publié un communiqué dans lequel il condamne *« la poursuite des campagnes serbes de nettoyage ethnique dans les villes de Banja-Luka et de Prijedor »* et dénonce les tactiques utilisées pour faire fuir les populations non serbes, *« qui sont l'assassinat, le viol, la torture, les agressions contre les personnes et les biens, le pillage et les menaces »*.

D'autre part, le président Alija Izetbegovic a réclamé vendredi une *« action urgente »* des Etats-Unis et de l'ONU pour protéger l'enclave musulmane de Gorazde (en Bosnie orientale) des bombardements serbes, qui, selon lui, ont fait 15 morts et 58 blessés parmi les civils jeudi 31 mars. Les Nations unies ont annoncé que 800 « casques bleus » ukrainiens seraient déployés à partir du 15 avril dans cette ville, déclarée il y a un an « zone de sécurité » par l'ONU. Des accrochages se sont produits également entre les forces serbes et l'armée bosniaque à Zenica et à Maglaj. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE

La Bavière ordonne l'expulsion de Kurdes originaires de Turquie

Les autorités du Land de Bavière ont ordonné l'expulsion, aussi rapide que possible, vers la Turquie d'au moins treize Kurdes, soupçonnés d'avoir participé à de violentes manifestations en Allemagne à l'occasion du Nouvel An kurde, le 21 mars, a annoncé vendredi 1er avril le ministre régional de l'intérieur, Günter Beckstein.

Le cas de cinq cents autres personnes sera en outre examiné pour déterminer *« si une expulsion est possible »*. Les Kurdes expulsés n'ont à craindre en Turquie *« aucun traitement inconvenant »*, a assuré M. Beckstein.

La Bavière, gouvernée par la CSU, branche bavaroise très conservatrice de la CDU du chancelier Helmut Kohl, est le premier Land allemand à décider l'expulsion de Kurdes originaires de Turquie. Le ministre libéral des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a estimé pour sa part, jeudi, que des expulsions ne pouvaient pas être prononcées *« s'il existe le moindre danger de violation des droits de l'Homme »*. – *(AFP.)*

BELGIQUE

La mort de Léon Degrelle

Perdu par la mythomanie

Léon Degrelle, ancien dirigeant fasciste belge, est mort, jeudi 31 mars à Malaga, en Espagne, où il était réfugié depuis 1945 *(nos dernières éditions du 2 avril)*. Engagé aux côtés des nazis, pendant la guerre, dans la légion Wallonie, qui fut intégrée à la Waffen SS, il avait été décoré personnellement par Hitler. Il n'avait jamais renié son passé. Degrelle était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Il voulait être César, on en a fait Néron, et, en réalité, il n'aura été que le « schpountz » de la politique belge. On ne l'a pris au sérieux que l'espace d'une législature et de deux campagnes électorales. C'est ce qu'il n'a jamais pardonné aux Belges.

Né le 15 juin 1906 à Bouillon, au cœur des Ardennes, Léon Degrelle était le fils d'un brasseur venu de Solre-le-Château, près de Maubeuge. Après des études chez les jésuites à Namur, puis à l'université de Louvain, il se lance dans le journalisme, collabore au catholique *XXe Siècle* de Bruxelles, en même temps qu'Hergé, le père de Tintin. Léon Degrelle fait pour le *XXe Siècle* un reportage aventureux au Mexique, muni de faux papiers. A son retour, il se voit offrir par l'aumônier général de l'Association catholique de la jeunesse belge, Mgr Picard, la direction des éditions Rex. L'insigne existe et Degrelle l'annexera plus tard : les trois lettres de Rex, entrelacées avec la couronne et la croix.

Il donne un essor considérable à la maison d'édition et à l'imprimerie. Pour les élections générales de 1932, il est chargé de l'impression de la propagande du Parti catholique. Il crée une affiche représentant une petite fille priant, agenouillée au pied de son lit, qu'un socialiste, sale et déguenillé, s'apprête à poignarder dans le dos. C'est un style nouveau dans les campagnes électorales, et il porte.

Degrelle rachète les éditions Rex et fait flèche de tout bois pour vendre son hebdomadaire. Après avoir orchestré des *« Apparitions »* de la Vierge à Beauraing, près de Dinant, il se lance dans la politique en engageant une polémique avec son propre mouvement, le Parti catholique. C'est la rupture et la transformation des éditions Rex en parti, avec comme slogan *« Pour le Christ ! Avec le pape ! Avec nos évêques ! Rex vaincra ! »*

Purifier la vie politique

Imitant Mussolini, il se fait appeler « le Chef ». Il veut purifier la vie politique. Au Palais des sports, à Bruxelles, en 1935, il rassemble vingt mille personnes. C'est le début des méthodes fascistes. Les contradicteurs socialistes et communistes sont expulsés par le service d'ordre rexiste en uniforme noir. Neuf jours plus tard, le primat de Belgique, le cardinal Van Roey, effrayé, condamne le mouvement. Le Christ, le pape et les évêques disparaissent du slogan de Léon Degrelle : ne subsiste que *« Rex vaincra ! »*.

Dorénavant, Rex abandonne toute mesure pour ne plus vivre que de scandale. Il propose *« la chasse à mort aux pourris »*, il se bat en même temps contre les communistes, les socialistes, la menace de Front populaire. C'est *« Rex ou Moscou »*. Le 24 mai 1936, vingt et un députés rexistes entrent à la Chambre avec 11,50 % des voix. C'est un raz-de-marée politique.

Degrelle organise une marche sur Bruxelles, puis *« les Six Jours de Rex »* au Palais des sports. Il est reçu par Hitler et par Léopold III, mais c'est Mussolini qui lui apportera son aide. Puis Degrelle décide d'entrer lui-même au Parlement. Devant la montée fasciste, socialistes et libéraux se rangent derrière le catholique Paul Van Zeeland, premier ministre. La campagne électorale est violente. Rex accuse la majorité de conduire le pays au communisme, à quoi le premier ministre répond par *« Rex = Hitler »*. A deux jours du scrutin, le cardinal Van Roey recommande aux catholiques de voter pour Paul Van Zeeland. C'est ce qu'on appellera le *« coup de crosse de Malines »*. Degrelle ne s'en remettra pas. Le 11 avril 1937, il n'obtient que 19 % des voix contre 75,8 % à Van Zeeland. C'est le début de la fin. Le slogan *« Rex = Hitler »* a donné d'excellents résultats.

De 1937 à 1940, le déclin de Rex se précise. Le 10 mai 1940, Degrelle est arrêté par la Sûreté et déporté en France. Il passera trois mois au camp du Vernet. Libéré, il a la conviction qu'il deviendra le chef de la collaboration, et sans doute le premier ministre du gouvernement du roi Léopold, qui a capitulé le 28 mai et qui est resté prisonnier des Allemands. Ses projets échouent. Son quotidien, *le Pays réel*, se rallie sans nuances à la cause allemande.

Décoré par le Führer

Quand l'Allemagne envahit l'Union soviétique, Degrelle s'engage comme simple soldat dans la légion « Wallonie », unité intégrée dans les Waffen SS. A Tcherkassi, il a une conduite qualifiée d'héroïque par les Allemands. Il est amené au quartier général de Hitler, en février 1944, pour y être décoré. Quelques mois plus tard, il sera reçu une nouvelle fois par le Führer, et, dans ses *Mémoires*, il affirme qu'Adolf Hitler lui a dit : *« J'aurais voulu avoir un fils comme vous. »*

Le 7 mai 1945, traqué, Degrelle réussit à quitter Oslo à bord de l'avion privé du ministre Speer, qui se pose en catastrophe sur la plage de Saint-Sébastien. Après quinze mois passés à l'hôpital de la ville, il s'échappe avec la complicité de ses gardiens. Il est recueilli par une famille espagnole et il entame sa vie d'exilé.

Mythomane jusqu'au bout, Léon Degrelle continuait à se pavaner en uniforme allemand. Il se vantait d'avoir soufflé à Jean-Marie Le Pen l'idée des réunions publiques payantes. L'ancien nazi assurait avoir envoyé à la première épouse du président du Front national (*le Monde* du 17 décembre 1987) *« huit feuillets bien serrés sur les devoirs de la femme du chef »*. Sur TF 1, le 21 mai 1992, M. Le Pen avait déclaré : *« Je connais Léon Degrelle comme je connais un certain nombre d'hommes politiques mondiaux. C'est un monument de la seconde guerre mondiale. C'est un personnage historique tout à fait extraordinaire. »* Et il ajoutait : *« C'est un vieux monsieur qui s'attribue une influence qu'il n'a pas. Je n'ai pas besoin de recevoir de conseils de lui. »*

PIERRE DE VOS

Un personnage oublié dans son pays

BRUXELLES

de notre correspondant

La Belgique avait cessé depuis longtemps de demander l'extradition de Léon Degrelle, condamné à mort par contumace pour haute trahison. Officiellement, le fait que l'exilé ait obtenu la nationalité espagnole rendait les poursuites impossibles. Vendredi soir, la télévision a ouvert son journal par l'annonce de cette mort, assortie de commentaires de résistants et d'une séquence au cours de laquelle Degrelle, vieilli sous le soleil espagnol, affirme : *« Je suis plus que jamais hitlérien »*. Pour beaucoup de Belges, il s'agissait d'un quasi-inconnu. Le personnage était oublié.

En février, Albert II a rouvert un vieux débat national en évoquant dans un discours la question de l'amnistie en faveur des personnes condamnées pour collaboration (*le Monde* du 9 février). Cette initiative a été diversement accueillie. Mais personne n'avait posé la question de savoir ce qui pourrait advenir de Degrelle, qui n'intéressait plus les médias belges. Dans son édition du samedi 2 mars, le quotidien *le Soir* publie, à la « une », une photo de Degrelle en uniforme SS, faisant le salut nazi, sous le titre « Le dernier faciste de la première heure est mort », alors que *la Libre Belgique* annonce, en première page, que « Léon Degrelle est mort dans l'oubli en Espagne ».

JEAN DE LA GUERIVIÈRE

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

L'armée et la police disposent de larges pouvoirs au Natal

A la suite de la proclamation, jeudi 31 mars, de l'état d'urgence dans la province du Natal, l'armée et la police disposent des prérogatives suivantes : droit d'arrestation sans preuves ; garde à vue jusqu'à trente jours sans en référer à la justice ; droit de perquisitionner et de saisir sans mandat.

Tel qu'il est défini dans le *Government Gazette* (journal officiel), l'état d'urgence interdit le port d'armes dangereuses en public, suspend tout entraînement paramilitaire ou au maniement des armes à feu, impose aux organisateurs de défilés ou de rassemblements d'en avertir les magistrats au moins quatre jours à l'avance. Les personnes qui braveraient l'état d'urgence s'exposent à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à dix années, précise le journal officiel.

D'autre part, environ 3 000 personnes, membres pour la plupart du Congrès national africain (ANC) et de l'Inkatha, le mouvement du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, ont manifesté en silence dans les rues de Durban, capitale commerciale de la province du Natal, vendredi 1er avril, à l'occasion du vendredi saint. Les manifestants ont défilé derrière une croix faite des poutres calcinées d'une maison détruite lors de récents affrontements. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE : deux étrangers enlevés. – Les enlèvements, jeudi 31 mars à Mogadiscio, d'un Américain, Alfred Petters, employé du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et d'un civil nigérian qui travaillait pour les Nations unies, ont accru les craintes au sein de la communauté étrangère, menacée par un groupe de ravisseurs décrits comme des *« professionnels »*. D'autre part, le ministère français délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme a indiqué qu'un avion transportant du matériel médical et des médicaments devait quitter Paris samedi pour Mogadiscio. Cette aide, destinée à faire face à l'épidémie de choléra, sera remise à l'organisation Action internationale contre la faim. – *(AFP.)*

SOUDAN : avertissement des Etats-Unis. – A l'issue d'une visite à Khartoum, l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, Madeleine Albright, a averti, vendredi 1er avril, le Soudan qu'il risquait de *« continuer dans son chemin d'isolement international »* s'il ne changeait pas d'attitude, d'une part, sur les droits de l'homme dans la guerre civile au Sud et, d'autre part, sur le soutien au terrorisme. Après ses discussions avec le président soudanais, Mme Albright s'est dite *« encore plus convaincue qu'auparavant que la communauté internationale doit maintenir sa vigilance »* à l'endroit du régime de Khartoum. – *(AFP.)*

TCHAD : l'attaque d'Abéché a fait plus de deux cents morts. – L'attaque lancée le 23 janvier contre la garnison d'Abéché, dans l'est du Tchad, par un mouvement d'opposition, le Front national du Tchad (FNT), et les représailles qui ont suivi (*le Monde* du 25 janvier) ont fait deux cent un morts et vingt-trois disparus, indique un rapport publié, vendredi 1er avril, à N'Djamena, par une commission d'enquête composée de représentants d'associations de défense des droits de l'homme. Il y a eu *« des exécutions sommaires, des sévices corporels inhumains et dégradants, des cas de viols »* à l'encontre des civils, selon ce rapport, qui met en cause les forces de l'ordre, et plus particulièrement la garde républicaine. – *(AFP.)*

TOGO : l'opposition reste majoritaire à l'Assemblée. – La Cour suprême a invalidé l'élection, en février, de deux députés du Comité d'action pour le renouveau (CAR, opposition) et a rejeté les recours en annulation qui avaient été formés contre cinq autres élus de l'opposition, a-t-on appris vendredi 1er avril. La coalition d'opposition, qui avait obtenu 43 sièges sur 81 et n'en compte plus que 40 sur 78, reste ainsi, pour le moment, majoritaire à l'Assemblée nationale. – *(AFP.)*

TUNISIE : la distribution de *Libération* interdite. – *« Les autorités tunisiennes ont décidé d'interdire la distribution du journal français* Libération *à partir du 2 avril »*, a annoncé, samedi, le quotidien gouvernemental *la Presse*. Ce dernier reproche à *Libération « d'adopter, à l'égard de la Tunisie, de ses dirigeants et de son peuple, une attitude ouvertement hostile »* et de pratiquer un journalisme qui s'apparente à *« une forme de banditisme de grand chemin »*. Rappelons que *le Monde* est interdit de diffusion en Tunisie depuis la mi-mars.

EN BREF

GÉORGIE : révocation du chef de la police de Tbilissi. – Le gouvernement géorgien a révoqué, vendredi 1er avril, le chef de la police de Tbilissi après l'intervention, jeudi, d'une centaine de ses partisans armés dans l'enceinte du Parlement pour protester contre la nomination par le dirigeant géorgien, Edouard Chevardnaze, du nouveau ministre de l'Intérieur, Chota Kviraya. – *(Reuter.)*

GRÈCE : le gouvernement veut priver l'ancien roi Constantin de sa nationalité et de sa fortune. – Un projet de loi privant l'ancien roi Constantin de Grèce et sa famille de leur nationalité et confisquant leur fortune immobilière a été déposé, vendredi 1er avril au Parlement, par le ministre des finances, Alexandros Papadopoulos. Les passeports grecs de l'ex-roi, de l'ex-reine Anne-Marie et de leurs cinq enfants sont déclarés dans ce texte *« non valides »*. Le premier ministre socialiste, Andréas Papandréou, a déclaré que cette décision a été prise à la suite de l'attitude de l'ancien roi qui *« a porté atteinte aux institutions »* par sa visite en Grèce, l'été dernier. Cette visite avait alors provoqué un tollé dans les milieux de l'opposition communiste et socialiste. Toutefois, a ajouté M. Papandréou, si le monarque déchu fait une déclaration reconnaissant clairement la Constitution, *« il pourrait bénéficier d'un passeport »* dans l'avenir. – *(AFP.)*

Le ministre grec de la justice dénonce les mauvais traitements dans les prisons. – Le ministre grec de la justice, Georges Kouvelakis, a dénoncé l'existence de tortures et de mauvais traitements dans les prisons et s'est engagé à lutter contre ces pratiques, a indiqué, jeudi 31 mars, son ministère. M. Kouvelakis a révélé, mercredi, au Parlement, l'existence d'un rapport du Conseil de l'Europe, daté du 20 décembre 1993, et dénonçant de telles pratiques dans les prisons, mais aussi, selon une source policière, dans les postes de police. M. Kouvelakis a affirmé avoir été convaincu de la véracité de ces accusations *« ne serait-ce que par la manière dont les gardiens de prison* [à qui il en a parlé] *les ont démenties »*. – *(AFP.)*

HONGRIE : la Russie rembourse sa dette. – La Russie remboursera la seconde tranche de la dette de l'ancienne URSS envers la Hongrie – soit 900 millions de dollars – en octroyant des livraisons d'armes supplémentaires et en permettant aux compagnies hongroises de prendre des parts dans des compagnies russes, a annoncé le premier ministre russe, Victor Tchernomyrdine, lors de sa visite, vendredi 1er avril, à Budapest. La dette globale contractée par l'ancienne URSS auprès de la Hongrie s'élevait à plus de 1,7 milliard de dollars et une première tranche a été remboursée par la Russie l'année dernière par la livraison de 28 avions de type MiG-29. M. Tchernomyrdine a indiqué que *« la Hongrie est le premier pays envers lequel nous avons partiellement remboursé la dette parmi nos créanciers »*. – *(AFP.)*

MOLDAVIE : le Parlement suspend la loi sur la langue. – Le Parlement moldave, élu en février, a suspendu, vendredi 1er avril, à une large majorité, une loi controversée de 1989 qui faisait du roumain la langue officielle de la République, en lieu et place du russe. Cette loi stipulait que tous les Moldaves non-roumanophones (25 % de la population) devaient passer des examens de roumain à partir de 1994 pour accéder à des postes de responsabilité. La suspension a été votée par 80 voix contre 15, à l'initiative du président du Parlement, Petru Lucinschi, *« afin d'éviter les tensions sociales »*. – *(Reuter.)*

RUSSIE : le ministre de la défense soutient l'adhésion au Partenariat pour la paix. – Le ministre russe de la défense, le général Pavel Gratchev, a déclaré, vendredi 1er avril, que son pays *« allait perdre l'initiative et finir par s'isoler »* s'il refusait de participer au Partenariat pour la paix proposé par l'OTAN. L'adhésion à cette proposition de coopération a suscité, ces derniers jours, des déclarations contradictoires des responsables russes. Le général Gratchev paraît ainsi pencher du côté d'Andreï Kozyrev, le ministre des affaires étrangères, selon lequel la Russie adhérera comme prévu vers la fin avril. D'autre part, au premier jour de sa visite à Moscou, vendredi 1er avril, ce sont des arguments financiers qu'a invoqués M. Boutros-Ghali à l'encontre de la demande faite à l'ONU par la Russie pour que ses interventions dans la CEI bénéficient d'un mandat des Nations unies. Le secrétaire général a ajouté que toute décision sur ce sujet relevait du Conseil de sécurité. – *(AFP.)*

TURQUIE : des touristes blessés dans un attentat près du bazar d'Istanbul. – Une bombe a explosé samedi 2 avril dans la matinée à l'entrée du bazar couvert d'Istanbul, faisant un mort, une touriste tunisienne et quatorze blessés dont un touriste français, rapporte l'agence anatolienne de presse. Le bazar a été évacué. Un premier attentat au bazar à la mi-mars n'avait fait que des blessés très légers. Dimanche, à la mosquée Sainte-Sophie, un autre attentat, revendiqué par les séparatistes kurdes du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), avait blessé sérieusement un touriste allemand. Le PKK, responsable déjà l'an dernier de plusieurs actes terroristes dans des sites touristiques turcs, avait prévenu jeudi qu'il allait intensifier sa campagne d'attentats. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

Après l'accord du Caire entre Jérusalem et l'OLP

Israéliens et Palestiniens jugent inutile le déploiement d'observateurs étrangers à Hébron

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Au lendemain de l'accord conclu, au Caire, entre Israël et l'OLP, sur le déploiement de 160 observateurs étrangers à Hébron, des officiers supérieurs de l'armée israélienne et la plupart des notables palestiniens de Cisjordanie semblaient, vendredi 1er avril, s'entendre sur un point : l'inutilité de cette mesure surr le plan pratique. Mais on n'en considère pas moins que l'OLP a obtenu un succès de principe en obligeant Israël à accepter cette « intervention » internationale, qui constitue une première.

« Non seulement ces gens [les observateurs] *ne résoudront pas le sérieux problème sécuritaire de cette ville*, a déclaré un cadre de l'armée israélienne au journal *Yediot Aharonoth, mais leur présence risque de sérieusement compliquer la situation. » « Sur le terrain*, a indiqué, au *Jerusalem Post*, un commandant qui sert à Hébron, *l'accord du Caire apparaît étrange, intenable, peut-être ingouvernable. » « Que se passera-t-il*, demande-t-il, *quand un observateur italien se sera fait tuer par un terroriste du Hamas ? Ou quand un colon extrémiste aura tiré sur un Norvégien ?*

Victoire diplomatique pour l'OLP, vue de son quartier général de Tunis, l'acceptation par Israël du déploiement d'observateurs étrangers dans la ville des Patriarches s'apparente, pour les Palestiniens des territoires occupés, à un emplâtre sur une jambe de bois. *« Il ne s'agit pas de la force internationale de protection que nous réclamions*, regrette Fateh Azzam, directeur d'Al Haq, la principale organisation palestinienne des droits de l'homme. *Ces gens ne pourront pas intervenir pour protéger les civils, ils se contenteront de rédiger des rapports. »*

« Assez d'observateurs ! », s'indigne, pour sa part, Ghassan Khatib, numéro un, en Cisjordanie, du Parti du peuple palestinien (ex-communiste), qui est l'une des composantes de l'OLP. *« Nous avons déjà les médias, les organisations de droits de l'homme, la Croix-Rouge et l'UNRWA* [l'Agence des Nations unies d'aide aux réfugiés palestiniens], *cela suffit*, remarque-t-il. *Ce qu'il nous faut, c'est une véritable force armée légale et suffisament nombreuse. »*

Impossible coexistence

L'UNRWA dispose, dans les territoires occupés, de soixante spécialistes sans armes – dont vingt et un étrangers –, formés pour « observer » la situation et rédiger des rapports qui sont transmis au secrétaire général de l'ONU. Quant aux soixante observateurs norvégiens, danois et italiens qui seront déployés à Hébron – les cent autres formeront le « personnel d'assistance » –, ils n'auront le droit d'utiliser leur pistolet que pour se défendre.

« Pour le reste, nous a déclaré un responsable de l'UNRWA, *ils feront comme nous : ils prendront des notes, essaieront dans certains cas de s'interposer et, neuf fois sur dix, cela ne servira à rien. »* Pas plus les activistes palestiniens que les soldats israéliens, quand l'émotion est à son comble et la volonté d'en découdre très forte, n'entendent les appels au calme. Les dérapages et les bavures ne sont pas rares.

Le mois dernier, à Gaza, un agent américain de l'UNRWA a été blessé par balle par un militaire israélien. La semaine dernière, près de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie, ce sont deux autres membres de l'Agence des Nations unies – une Belge et un Palestinien – qui ont été, menottes aux poignets, roués de coups par des soldats. Dans un cas comme dans l'autre, la veste bleue frappée du sigle phosphorescent de l'ONU n'a pas protégé ceux qui la portaient. Comme d'habitude, le commissaire général de l'UNRWA a envoyé une lettre de protestation au ministère des affaires étrangères.

Tout le monde, du côté palestinien, est plus ou moins d'accord pour admettre que le compromis du Caire, par ses implications à moyen terme, est un succès politique pour l'OLP. Mais tous, des plus modérés au plus radicaux, le jugent pratiquement *« inutile »* et réclament l'éviction des 415 colons qui occupent le centre historique de la ville des Patriarches.

La moitié environ des ministres du gouvernement d'Itzhak Rabin soutiennent cette demande. Mais *« le patron »*, qui a admis, jeudi, avoir songé à rassembler ces quarante familles en un seul lieu – *elles sont, pour le moment, disséminées* sur cinq sites –, y a renoncé. Est-ce son dernier mot ? Peut-être pas.

A en juger par les confidences *faites aux journaux locaux, nombreux* sont les officiers qui partagent l'analyse palestinienne. Comme le disait, vendredi, au *Jerusalem Post*, un agent des services de sécurité intérieure (Shin Beth), *« la coexistence pacifique entre les 415 colons et les 110 000 Arabes d'Hébron est devenue totalement impossible »*.

PATRICE CLAUDE

La Syrie critique l'accord. – Radio-Damas a critiqué, vendredi 1er avril, l'accord conclu entre l'OLP et Israël sur l'envoi d'observateurs étrangers pour assurer la sécurité à Hébron. La radio officielle syrienne a estimé *« étrange que la partie palestinienne accepte, après des négociations marathon, le maintien des colons et des colonies à Hébron et un nombre limité d'observateurs à la place d'une force de protection internationale »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Vacances de milliardaires pour les Clinton

Quelques coups de soleil, beaucoup de golf, une balade au zoo : le président Bill Clinton *a tenté d'oublier l'affaire* Whitewater lors de ses vacances à Coronado, une station balnéaire exotique de Californie, qui confirme son goût pour les *paradis de milliardaires*. Le président américain a même bénéficié d'une sensible remontée des sondages alors qu'il se trouvait pour une semaine dans cette *île du Pacifique reliée à* San-Diego par un immense pont.

Avec son épouse Hillary et sa fille Chelsea, accompagnée d'une amie restée anonyme, il a séjourné dans la luxueuse *résidence de son ami* Larry Lawrence, important contributeur de sa campagne électorale, et actuel ambassadeur des Etats-Unis en Suisse. Face *à l'océan*, la villa du début du siècle, baptisée Crown Manor, est qualifiée de « somptueuse » : 17 chambres, 13 salles de bains, 3 cuisines, *un salon de musique*, une salle de cinéma et une piscine. L'été dernier, déjà, le président Clinton, qui, contrairement à ses prédécesseurs, ne possède pas de maison particulière, avait dû *également emprunter une villa* pour ses vacances. Il s'était rendu dans l'île très chic de Martha's Vineyard, près de Boston, où il avait navigué en compagnie de Jackie Kennedy.

Durant son séjour, Bill Clinton a concilié ses multiples activités sportives – golf, jogging sur la plage, piscine – avec ses obligations de président des Etats-Unis : serrer les mains de centaines de badauds, signer deux lois, *s'entretenir au téléphone* avec des chefs d'Etat étrangers. Il était également tenu informé de l'évolution de la question nord-coréenne et de la dégringolade de Wall Street. Whitewater semblait alors bien loin. Dès lundi, pourtant, Bill et Hillary Clinton doivent sillonner les Etats-Unis pour défendre la *réforme du système de santé*, avec un seul objectif : démontrer que le scandale de Whitewater n'affecte pas leur programme. – *(AFP.)*

Un inculpé plaide coupable dans l'affaire du complot terroriste contre l'ONU. – Earl Gant, un camelot de *Philadelphie, accusé* d'avoir participé, l'an dernier, à un complot en vue de faire sauter des bâtiments publics à New-York, a plaidé coupable, vendredi 1er avril. Les comploteurs, en majorité des intégristes musulmans, voulaient commettre des attentats à l'explosif, notamment contre le siège des Nations unies et deux tunnels routiers. Earl Gant, qui est âgé de vingt-sept ans, avait été le seul inculpé libéré après versement d'une caution de 250 000 dollars. Le cheikh égyptien Omar Abdel-Rahmane et treize autres personnes sont inculpés dans le cadre de cette affaire et doivent être jugés en septembre. – *(AFP.)*

CUBA : une session extraordinaire de l'Assemblée nationale va débattre, en mai, des réformes économiques. – L'Assemblée nationale cubaine a été convoquée pour une session extraordinaire *qui doit commencer* le 1er mai afin de procéder à une analyse de *« la situation des finances internes du pays »*. Cette session devrait déboucher sur de nouvelles réformes économiques, introduisant probablement une petite dose de libéralisme dans le système existant. Le traditionnel défilé du 1er mai a, d'autre part, été annulé à l'avance, en raison des difficultés économiques du pays. – *(AFP, Reuter.)*

PÉROU : Abimaël Guzman restera en isolement dans sa prison. – Abimaël Guzman, le leader guérillero capturé en 1992 et condamné à la détention perpétuelle, restera en isolement dans sa prison. *La Cour suprême* de Lima a, en effet, rejeté une demande présentée par les avocats de Guzman, fondateur et chef du Sentier lumineux, l'organisation de guérilla maoïste responsable de la mort de milliers de personnes. – *(AFP.)*

ASIE

JAPON : la fin de la visite officielle du ministre français des affaires étrangères

Tokyo n'a guère répondu aux préoccupations de M. Juppé

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé a achevé, samedi 2 avril, sa visite officielle au Japon. Ses interlocuteurs lui ont donné peu de motifs de satisfaction, qu'il s'agisse des souhaits de Paris pour un effort supplémentaire en faveur de l'Algérie ou de la prise en compte de certains coûts « sociaux » dans les prix des produits à l'exportation.

TOKYO

de notre correspondant

Avant de quitter Tokyo, dimanche 3 avril, pour se rendre en Inde puis rejoindre le premier ministre, *Edouard Balladur, le 6* en Chine, M. Juppé a présidé une réunion des quinze ambassadeurs français de la région. *« Cette tournée asiatique*, a-t-il déclaré, *vise à montrer que cette partie du monde n'est pas éloignée des préoccupations de Paris. »* La France, a-t-il encore indiqué, a en Asie un triple objectif : accroître sa présence économique, resserrer les liens de coopération avec les pays de l'Indochine et approfondir le dialogue politique avec la Chine et le Japon. Pour ce qui est du Japon, le ministre a rappelé que la quasi indifférence de la France à l'égard de ce pays n'était pas *« satisfaisante »* et qu'il entendait rétablir un dialogue à haut niveau. *« Nous avons travaillé à un rapprochement de nos deux pays et à nouer un dialogue politique »*, a-t-il dit, évoquant ses *entretiens avec le premier* ministre, M. Hosokawa, et son homologue, M. Hata.

Outre des visites officielles en France – celle, en mai, du chef du gouvernement nippon, puis celle, à l'automne, du couple *impérial –, des rencontres régulières* au niveau ministériel sont prévues, ainsi que l'organisation d'une Année du Japon en France et d'une Année de la France au Japon.

La visite de M. Juppé avait été placée sous un jour favorable par ses déclarations à la presse sur l'éventuelle entrée du Japon au *Conseil de sécurité en qualité de* membre permanent. La fin de ce qui était perçu à Tokyo comme des réticences françaises a favorisé la reprise du dialogue. *« Il appartiendra aux pays* [candidats à un siège permanent] *de procéder aux réformes que ce statut implique afin de pouvoir assumer les responsabilités qu'ils briguent »*, a déclaré M. Juppé – allusion aux contraintes constitutionnelles du Japon qui risquent, si elles sont maintenues, de limiter sa capacité à assumer ces responsabilités internationales.

De Pyongyang à Alger

Sur les questions d'équilibres régionaux, M. Juppé a rappelé que l'attitude de la Corée du Nord était *« inacceptable »*. Faisant chorus avec les Occidentaux, le Japon est néanmoins favorable à une attitude souple pour ne pas s'opposer de front à la Chine et risquer de déstabiliser le régime en le mettant le dos au mur.

En revanche, le souci de Paris de pallier l'aggravation de la situation en Algérie par une aide prenant la forme d'un allégement du poids de sa dette n'a pas trouvé grand écho auprès des Japonais, pourtant les seconds bailleurs de fonds à ce pays après la France. La plus ou moins grande proximité géographique conduit Paris et Tokyo à avoir des perceptions différentes des enjeux présentés par Pyongyang ou Alger.

Lors de sa rencontre avec le ministre du commerce et de l'industrie (MITI), M. Kumagai, M. Juppé a, par ailleurs, insisté sur le nécessité pour le Japon de poursuivre l'ouverture de son marché ; il a mentionné des secteurs (dont les pièces détachées automobiles) pour lesquels *« les choses doivent changer »*. Evoquant le système mondial des échanges après le « Cycle de l'Uruguay », M. Juppé a indiqué que des questions comme la protection de l'environnement et les droits des travailleurs doivent être prises en compte. Pour M. Kumagai, il s'agit là de problèmes sensibles que des pays asiatiques peuvent interpréter comme des manœuvres protectionnistes détournées.

PHILIPPE PONS

Les relations franco-chinoises

Suite de la première page

Ce n'est au reste pas la première fois que Wei représente une difficulté dans les relations franco-chinoises. Quand celui qui était alors le premier ministre (et chef du Parti communiste) de la Chine, Hua Guofeng, s'était rendu en *visite à Paris, en octobre* 1979, la police de Pékin s'était crue bien inspirée de faire coïncider avec ce moment diplomatique le procès de Wei, lui assurant du coup une *publicité importante en France* et garantissant à l'accusé le statut de plus célèbre prisonnier politique chinois.

L'association Reporters sans frontières a écrit au premier ministre chinois, Li Peng, pour réclamer la remise en liberté de Wei et protester contre la condamnation à douze ans de prison, également le 1er avril, du journaliste de Hongkong Xi Yang, arrêté en septembre 1993 pour avoir *« divulgué des secrets d'Etat »* (en fait, pour avoir obtenu et publié dans son journal, le *Ming Pao*, un discours du chef de l'Etat, Jiang Zemin, avant que celui-ci ne le prononce). L'association rappelle qu'au moins 24 journalistes chinois sont actuellement en détention pour avoir exercé leur métier. Depuis plus d'un mois, la police se livre à ce harcèlement de dissidents en vue pour tenter d'enrayer une campagne de pétitions *qui réclame un assouplissement du* régime politique. Ce regain de tension à Pékin correspond à une phase habituelle au début du printemps, en raison des nombreuses dates-anniversaire qui mènent à la commémoration, interdite, du massacre de Tiananmen les 3 et 4 juin 1989. La première de ces dates tombe le 5 avril, avec la fête traditionnelle du Qingming, où les Chinois honorent leurs morts.

Une campagne est en cours depuis plusieurs mois au sein des établissements d'enseignement de Pékin pour tenter de dresser la liste des étudiants tués par l'armée en 1989 et dont les familles n'ont pas toujours osé déclarer le décès, par *crainte de représailles*. Wei Jingsheng a apporté son soutien public à l'animatrice de cette campagne, Ding Zilin, professeur de philosophie à l'Université du peuple, dont le fils a péri à Tiananmen et *qui* a transformé une chambre de son appartement pour la commémoration des disparus de 1989. Mme Ding indique que, cinq ans plus tard, nombre de familles d'étudiants tués restent très réticentes à évoquer cette question auprès des autorités.

FRANCIS DERON

Les otages de l'« Asahi Shimbun » ont été libérés

Après avoir détenu six heures, vendredi 1er avril, deux cadres de l'*Asahi Shimbun* au siège de ce journal, deux extrémistes de droite se sont rendus à la police (*le Monde* du 2 avril). Ils étaient armés d'un pistolet et d'un sabre. Membres de l'Association de la grande tristesse (Taihi-kai), fondée par Shusuke Nomura, qui se suicida en octobre dernier dans la pièce où étaient cette fois détenus les otages, les deux hommes entendaient dénoncer la *« partialité »* de la presse. L'un d'eux, Kuniyasu Uchiyama, ancien secrétaire de Nomura, avait été arrêté en 1991 pour avoir lancé un cocktail Molotov sur la maison du *vice-président* du Parti libéral démocrate, Shin Kanemaru.

La plupart des quotidiens s'émeuvent, dans leurs éditoriaux du 2 avril, de la menace que font peser de telles violences sur la liberté d'expression. Outre l'*Asahi*, plusieurs journaux et des maisons d'édition ont été l'objet de harcèlements de la part de l'extrême-droite. – (*Corresp.*)

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

L'ÉCONOMIE

L'élection des présidents

Le retour à la bipolarisation gauche-droite

Les conseils généraux, renouvelés les 20 et 27 mars, ont procédé, vendredi 1er avril, à l'élection de leurs présidents. Le rapport des forces global (métropole et outre-mer) n'est pas modifié, la gauche conservant vingt-quatre présidences et la droite soixante-dix-sept. Ayant retrouvé, en Gironde et dans la Nièvre, la majorité qu'elle avait perdue lors d'élections partielles, la gauche conserve la présidence de ces deux départements. Elle conquiert, en outre, celle de la Dordogne et celle de la Réunion, où le vote a été différé, lui est promise. La droite a gagné la présidence de la Creuse.

■ CHANGEMENTS INTERNES. – A l'intérieur des deux camps, des mutations sont intervenues entre les composantes. Le RPR a pris les présidences des Yvelines, de la Loire-Atlantique et du Loiret, précédemment détenues par l'UDF; celle-ci enlève à son partenaire la présidence de la Loire. Elle limite le recul qu'annonçait sa perte de soixante-neuf sièges de conseiller les 20 et 27 mars, alors que le RPR en avait gagné dix. Au total, la confédération libérale et centriste détient quarante-trois présidences, contre quarante-cinq avant les élections; le RPR en compte vingt-huit, au lieu de vingt-six. A gauche, le PS a enlevé le Gard à un président sortant divers gauche.



La photo de famille des présidents de conseil général prise vendredi 1er avril a un fort air de ressemblance avec la précédente. Quelques «anciens» ont décroché, seize – et bientôt dix-sept avec la Réunion – nouveaux venus font leur apparition, mais l'ensemble offre une grande stabilité. Sur les quatre-vingt-quinze conseils généraux de métropole pourvus d'un président, l'UDF en détient quarante-trois (contre quarante-cinq précédemment), le RPR vingt-huit hors Paris (contre vingt-six), le PS treize (contre douze) et les divers gauche un (contre deux). Les divers droite gardent quatre départements, le MRG trois, le PC deux et le Mouvement des citoyens le Territoire de Belfort.

En outre-mer – qui compte quatre conseils à majorité de gauche et deux de droite, – le RPR a perdu la Réunion, qui devrait se doter, lundi, d'un président socialiste, et l'UDF gagne Saint-Pierre et Miquelon aux dépens du PS.

Cette grande stabilité ne saurait pourtant occulter le retour à la bipolarisation gauche-droite, sans doute traditionnel à l'approche de l'échéance présidentielle. Les «primaires» se sont jouées avant l'élection, même si la Seine-et-Marne et les Pyrénées-Orientales font figure d'exceptions à la règle. A droite, Franck Borotra (RPR) s'est présenté comme candidat unique de la majorité dans les Yvelines, tout comme le ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, Pascal Clément (UDF-PR), dans la Loire et Hubert Falco (UDF-PR) dans le Var. Même scénario à gauche : la rivalité entre rocardiens et fabiusiens s'est réglée au sein du PS avant l'élection en Dordogne, département conquis sur la droite; dans les Hautes-Pyrénées et le Lot, les socialistes Jean Glavany et Martin Malvy se sont inclinés devant la tradition radicale, même si le second, en acceptant que la succession de Maurice Faure bénéficie aujourd'hui au MRG, n'a pas caché que l'alternance devrr jouer au profit du PS en 1998.

Ce regain du clivage gauche-droite se fait aux dépens des logiques «centristes» qui avaient pris naissance au cours des dernières années. Gilbert Baumet, membre du Mouvement des réformateurs, en fait les frais dans le Gard. En Corse, les anciens alliés de gauche et de droite, réunis dans leur soutien au statut Joxe, retournent à leur camp d'origine.

HOTEL DE VILLE

ÇA SENT LA MISE EN SCÈNE !

Si chacun s'estime satisfait, ce «troisième tour» des cantonales a pourtant entraîné des déceptions. Même s'il se réjouit «des résultats obtenus par ceux de ses élus qui se sont portés candidats», qui lui donnent le nombre de présidents «le plus élevé de son histoire» et «confirment son enracinement local», le RPR ne peut s'empêcher de déplorer «des défections individuelles», qui lui ont fait rater deux présidences. Dans les Pyrénées-Orientales, le sénateur Paul Blanc, distancé par le président sortant René Marquès (UDF), n'a pas fait le plein des voix gaullistes et accuse Claude Barate, député (RPR), d'avoir joué contre lui. En Seine-et-Marne, «cinq à six voix de son propre groupe» ont manqué à la candidate du RPR, Anne-Marie Schaffner, pour prendre la place de Jacques Larché, président sortant (UDF-PR), réélu dès le premier tour et qui a bénéficié du soutien d'élus de gauche. Dans le Haut-Rhin, sans avoir présenté de candidat, les élus gaullistes ont exprimé par des bulletins blancs leur contestation du maintien de Jean-Jacques Weber (UDF-CDS) à la tête de l'assemblée départementale.

Malgré ces déconvenues qui risquent de laisser des traces dans la gestion des conseils généraux concernés, le RPR peut se targuer d'avoir bénéficié de la succession en douceur de présidents UDF qui ne se représentaient pas, dans le Loiret et en Loire-Atlantique, et, dans une moindre mesure, dans les Yvelines. En outre, il a conquis la Creuse aux dépens du PS.

De son côté, l'UDF, qui se félicite de «confirmer son avance comme première force politique dans les départements de France», limite ses pertes (à deux en métropole), qui auraient pu être plus élevées au vu du nombre de sièges de conseiller perdus (soixante-neuf selon nos statistiques). Elle gagne même, par une «révolution de palais» de dernière minute, la présidence de la Loire, que Pascal Clément enlève à Lucien Neuwirth, sénateur (RPR), qui paraissait pourtant assuré de poursuivre son mandat jusqu'en 1998.

Les «coups d'Etat» ne sont pas l'apanage de la droite : le matin même de l'élection, Gilbert Baumet, président sortant du Gard, auquel sa personnalité et son parcours politique sinueux valaient quelques inimitiés parmi ses alliés de gauche, décidait de ne pas se présenter face à la candidature subite d'un ancien député socialiste, Alain Journet.

Ces rééquilibrages au sein de la majorité et de l'opposition ne modifient pas, au total, la répartion entre la droite et la gauche : l'alliance UDF-RPR-divers droite détient, comme en 1992, soixante-quinze présidences en métropole et deux en outre-mer, contre vingt en métropole et quatre en outre-mer pour le PC, le PS et les divers gauche.

CLAIRE BLANDIN

Les résultats région par région

ALSACE

BAS-RHIN. – Daniel Hoeffel (UDF-CDS), ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, est réélu avec 38 voix contre 2 à Armand Jung (PS). Il y a eu 3 bulletins blancs.

HAUT-RHIN. – Jean-Jacques Weber (UDF-CDS), député, maire de Sausheim, est réélu avec 16 voix contre 5 à Jean-Marie Bockel (PS). Il y a eu 10 bulletins blancs, dont ceux des élus RPR.

AQUITAINE

DORDOGNE. – Bernard Cazeau (PS) est élu par 26 voix contre 24 à Pierre Chaussade (div. d.). Il succède à Gérard Fayolle (RPR).

[Né le 27 avril 1939 à Bordeaux, Bernard Cazeau, diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux, est médecin généraliste à Ribérac, commune dont il est le maire depuis 1971. Conseiller général de Ribérac depuis 1976 et conseiller régional d'Aquitaine depuis 1976, M. Cazeau a été candidat – malheureux – du PS aux élections législatives de mars 1993.]

GIRONDE. – Philippe Madrelle (PS), sénateur, maire de Carbon-Blanc, est réélu par 33 voix contre 29 à Hugues Martin (RPR); il y a eu 1 bulletin blanc.

LANDES. – Henri Emmanuelli (PS) député, ancien ministre, ancien président de l'Assemblée nationale, est réélu par 18 voix contre 10 à Jean Bertrand (UDF), un élu n'ayant pas pris part au vote.

LOT-ET-GARONNE. – Jean-Louis Brunet (UDF), maire de Nérac, est élu par 28 voix contre 11 à Guy Saint-Martin (PS) et 1 bulletin blanc. Il succède à Jean François-Poncet (UDF), sénateur, ancien ministre, président de la commission des affaires économiques du Sénat, conseiller général depuis 1967 et président de l'assemblée départementale depuis 1975, battu dans le canton de Laplume.

[Né le 14 juillet 1928 à Périgueux, Jean-Louis Brunet, après des études de médecine à Toulouse, s'installe en octobre 1956 comme médecin généraliste à Nérac, dont il devient conseiller municipal en 1977 et maire en 1983. Conseiller général depuis 1982.]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES. – François Bayrou (UDF-CDS), ministre de l'éducation nationale, conseiller municipal de Pau, est réélu avec 43 voix contre 9 à Georges Labazée (PS).

AUVERGNE

ALLIER. – Gérard Dériot (div. d), adjoint au maire de Cérilly, a été réélu par 19 voix contre 9 à Jean Desgranges (PC) et 7 à François Colcombet (PS), ancien député.

CANTAL. – Roger Besse (RPR), sénateur, maire d'Ydes, a été réélu par 20 voix sur 27 votants. Il y a eu 7 bulletins blancs.

HAUTE-LOIRE. – Jacques Barrot (UDF-CDS), député, maire d'Yssingeaux, est réélu par 32 voix. Il y a eu 3 abstentions.

PUY-DE-DOME. – Georges Chometon (UDF-CDS), maire de Saint-Bonnet-le-Chastel, est réélu par 33 voix contre 28 voix à Pierre-Joël Bonté (PS).

BOURGOGNE

CÔTE-D'OR. – Louis de Broissia (RPR), député, a été élu par 28 voix contre 14 à Pierre Gobbo (div. g.); il y a eu 1 bulletin blanc. Il succède à Henry Berger (RPR).

[Né le 1er juin 1943 à Hanoï (Vietnam), diplômé d'HEC, Louis de Broissia est directeur général du quotidien régional *le Bien public*. Conseiller général depuis 1985, M. de Broissia a été élu député en 1988, et réélu en 1993. Depuis 1992, il est le délégué régional pour la Bourgogne de Combat pour les valeurs, le mouvement animé par Philippe de Villiers.]

NIÈVRE. – Bernard Bardin (PS), maire de Clamecy, est réélu par 20 voix contre 12 à Jeannick Larderet (RPR).

SAÔNE-ET-LOIRE. – René Beaumont (UDF-PR), député, maire de Varennes-Saint-Sauveur, est réélu avec 34 voix contre 18 à Jean Truc (PS), 3 à Robert Jacquemard (MRG) et 2 à André Juillard (PC).

YONNE. – Henri de Raincourt (UDF-PR), sénateur, maire de Saint-Valérien, a été réélu par 33 voix sur 41 contre 3 à Jean Cordillot (PC).

BRETAGNE

CÔTES-D'ARMOR. – Charles Josselin (PS), député, ancien ministre, maire de Pleslin-Trigavou, est réélu par 30 voix contre 21 voix à Bruno Joncour (UDF); il y a eu un bulletin blanc.

FINISTÈRE. – Charles Miossec (RPR), député, maire de Landivisiau, est réélu par 36 voix contre 18 à Gilbert Montfort (PS).

ILLE-ET-VILAINE. – Pierre Méhaignerie (UDF-CDS), ministre d'Etat, ministre de la justice, maire de Vitré, est réélu par 37 voix contre 14 voix à Jean-Louis Tourenne (PS); il y a eu 2 bulletins blancs.

MORBIHAN. – Raymond Marcellin (UDF – PR), député, ancien ministre, est réélu par 37 voix; il y a eu 5 bulletins blancs.

CENTRE

CHER. – Jean-François Deniau (UDF-PR), député, est réélu par 25 voix contre 10 à Maxime Camusat (PC).

EURE-ET-LOIR. – Martial Taugourdeau (RPR), sénateur, maire de Tremblay-les-Villages, est réélu par 19 voix contre 9 à Maurice Legendre (PS); il y a eu 1 abstention.

INDRE. – Daniel Bernardet (UDF-PSD), sénateur, est réélu par 20 voix; il y a eu 6 bulletins nuls.

INDRE-ET-LOIRE. – Jean Delaneau (UDF-PR), sénateur, maire de Château-Renault, est réélu par 30 voix sur 37 contre 5 à Philippe Lebreton (PS); il y a eu 2 bulletins nuls.

LOIR-ET-CHER. – Roger Goemaere (RPR) est réélu avec 20 voix contre 9 à Michel Eimer (PS) et 1 à Alain Quillout (div. d).

LOIRET. – Eric Doligé (RPR), député, maire de Meung-sur-Loire, est élu par 29 voix sur 41 votants contre 5 à Jean-Pierre Delport (PS), 2 à André Chêne (PC), 1 à Antoine Carré (UDF-PR); il y a eu 4 bulletins blancs. M. Doligé succède à Kléber Malécot (UDF-CDS), sénatteurr qui ne s'était pas représenté aux élections cantonales.

[Né le 25 mai 1943 à Paris, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Lille, Eric Doligé est directeur d'entreprise. Maire (RPR) de Meung-sur-Loire depuis 1983, il a été élu conseiller général en 1985. M. Doligé est député depuis 1988.]

CHAMPAGNE-ARDENNE

ARDENNES. – Jacques Sourdille (RPR), sénateur, est réélu par 28 voix; il y a eu 5 bulletins blancs et 4 nuls.

AUBE. – Philippe Adnot (div.d.), sénateur, est réélu avec 29 voix; il y a eu 4 bulletins blancs.

MARNE. – Albert Vecten (UDF-CDS), sénateur, est réélu par 31 voix contre 8 voix à Michel Voisin (PS); il y a eu 5 bulletins blancs ou nuls.

HAUTE-MARNE. – Pierre Niederberger (UDF-PR) est réélu par 24 voix, contre 2 à Marcelle Fontaine (PC); il y a eu 4 bulletins blancs.

CORSE

CORSE-DU-SUD. – José Rossi (UDF-PR), député, maire de Grosseto-Prugna, est réélu par 18 voix contre 2 à Paul Borelli (PC); il y a eu 2 abstentions.

HAUTE-CORSE. – Paul Natali (div. d) est réélu par 16 voix contre 10 à Henri Poli (MRG), 2 à Jacques Padovani (div. g.) et 2 à Jean Motroni (PS).

FRANCHE-COMTÉ

DOUBS. – Georges Gruillot (RPR), sénateur, maire de Vercel, est réélu avec 25 voix contre 10 à Jean-Marie Bart (PS).

JURA. – Gérard Bailly (RPR) est élu avec 22 voix contre 12 à André Vauchez (PS). Il succède à André Jourdain (RPR), sénateur.

[Né le 28 juin 1940 à Uxelles (Jura), agriculteur, président de la chambre d'agriculture du Jura de 1976 à 1989 et président de la chambre régionale d'agriculture depuis 1983, M. Bailly est maire (RPR) d'Uxelles depuis 1965.]

HAUTE – SAONE. – Christian Bergelin (RPR), député, ancien ministre, est réélu par 20 voix contre 12 à Yves Krattinger (PS).

TERRITOIRE DE BELFORT. – Christian Proust (MDC), conseiller régional de Franche-Comté et conseiller municipal de Belfort, est réélu par 8 voix contre 7 voix à Jean Rosselot (RPR).

Creuse : un fief socialiste dans le giron du RPR

GUÉRET

de notre envoyée spéciale

Les vieux départements, comme les vieilles gens, économisent leurs forces et retiennent leur souffle lorsqu'ils se comptent, inquiets : encore huit mille six cents habitants partis entre les deux derniers recensements; six mille deux cents la fois d'avant. La vie est en train d'abandonner la Creuse. Ce n'est pas nouveau – voilà un siècle et demi que les jeunes désertent ces pauvres collines. Ce territoire de France est celui où naissent le moins d'enfants, où le grand âge tue le plus.

Pourtant, la Creuse a bousculé ses traditions à l'occasion des élections cantonales. Elle est le seul département à avoir changé de majorité pour se ranger à droite. C'est une sorte d'excentricité pour ce fief socialiste de toujours. Certes, il ne s'agit ni d'un raz de marée, ni d'une véritable surprise. Aux élections législatives de 1993, déjà, elle avait cédé ses deux sièges de député à Bernard de Froment (RPR) et à Jean Auclair (apparenté RPR). Elle vient de donner à la droite, qui a conservé ses sept sièges soumis à renouvellement, trois cantons conquis sur la gauche et une majorité de quinze sièges sur vingt-sept au conseil général.

Curieux tandem que celui formé par Bernard de Froment, un énarque quadragénaire, proche de Charles Pasqua, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et le marchand de bestiaux Jean Auclair, maire d'une commune de cinq cent cinquante habitants.

Le voisinage de M. Chirac

Au premier, la présidence du conseil général est promise. Le second se garde le rôle du «régional de l'étape», comme il se définit lui-même. Il ne vise rien d'autre que de continuer à cotoyer ses électeurs, les agriculteurs qu'il bichonne. Ces derniers représentent, désormais, un quart de la population active. «Notre victoire est l'événement du bimillénaire», lance Jean Auclair, qui apprécie les formules rapides. Plus modestement, les Creusois expliquent leur penchant pour une gauche modérée par l'habitude qu'avaient prise leurs aînés de partir gagner leur vie comme maçon à Lyon ou à Paris. Ceux qui construisirent les avenues de Haussmann nourrirent les bataillons de communards. Ceux qui n'y ont pas laissé leur vie en sont revenus fervents laïques avec des rêves de progrès. Quelques personnalités surent ensuite entretenir la flamme dans ce milieu essentiellement rural. L'ancien ministre socialiste André Chandernagor est le dernier qu'ils citent.

Les élections cantonales, riches en «primaires» à droite, ont laissé des traces, mais Bernard de Froment est confiant, même s'il n'a été élu, à Guéret-Nord, qu'avec 1 voix d'avance. Pour lui, dont c'est la seconde tentative d'implantation et qui n'a pas encore abandonné son mandat de conseiller régional d'Ile-de-France, l'affaire est entendue : le RPR s'apprête à élargir son domaine dans le Limousin. D'ailleurs, Jacques Chirac ne se disait-il pas agacé de sentir son département, la Corrèze, coincé entre deux «indécrottables socialistes», la Haute-Vienne et la Creuse?

Le chef de file du RPR pense, justement, pouvoir tirer avantage de sa position fragile. Il espère que pour la renforcer, le gouvernement ne lui refusera pas grand-chose. «Ils ont l'intention de mettre la Creuse sous perfusion. Ils veulent en faire une annexe de la Corrèze», enrage Thierry Chandernagor (PS), président sortant. Quadragénaire comme son adversaire, le fils de l'ancien ministre, à la tête du département pendant deux ans seulement, se sent frustré d'avoir manqué de temps. C'est dit : il reviendra lorsque les effets pervers de la politique agricole commune auront mis à nouveau les éleveurs de limousines et de charolaises sur les routes!

MARTINE VALO

des conseils généraux

ILE-DE-FRANCE

ESSONNE. – Xavier Dugoin (RPR), député, maire de Mennecy, est réélu avec 27 voix contre 12 à Yves Tavernier (PS). Il y a eu 2 bulletins nuls et 1 blanc.

HAUTS-DE-SEINE. – Charles Pasqua (RPR), ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, conseiller municipal de Neuilly-sur-Seine, est réélu avec 36 voix contre 9 à Pierre Sotura (PC).

SEINE-ET-MARNE. – Jacques Larché (UDF-PR), sénateur, est réélu par 23 voix contre 14 à Anne-Marie Schaffner (RPR), 3 à Lionel Hurtebize (PC) et 3 bulletins blancs.

SEINE-SAINT-DENIS. – Robert Clément (PC), maire de Romainville, est réélu par 27 voix contre 13 à Michel Teulet (RPR).

VAL-DE-MARNE. – Michel Germa (PC) est réélu par 25 voix contre 22 à Pierre Aubry (div.d.) et 2 à Gaston Viens (ADS).

VAL-D'OISE. – Jean-Philippe Lachenaud (UDF), conseiller régional et conseiller municipal de Pontoise, est réélu par 27 voix contre 6 à Jacques Leser (PC), 4 à Dominique Gillot (PS), 1 à Pierre-François Simeoni (Verts) et 1 bulletin blanc.

YVELINES. – Franck Borotra (RPR), député, adjoint au maire de Versailles, est élu avec 31 voix sur 37 votants. Il y a eu 2 bulletins nuls et 4 blancs. Le PC n'a pas pris part au vote. M. Borotra succède à Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS), député, conseiller municipal de Versailles.

[Né le 30 août 1937 à Nantes, Franck Borotra, diplômé de l'Institut français du pétrole, ingénieur, est adjoint au maire de Vélizy depuis 1983, député depuis 1986 et conseiller général depuis 1988. Membre du bureau politique du RPR, il a été secrétaire général adjoint et porte-parole du mouvement. Il avait déjà tenté, sans succès, d'enlever la présidence du conseil général en 1992.]

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AUDE. – Raymond Courrière (PS), sénateur, ancien ministre, maire de Cuxac-Cabardès, est réélu par 23 voix contre 10 voix à Henri Pelofy (RPR); il y a eu 1 bulletin blanc.

GARD. – Alain Journet (PS), maire du Vigan, ancien député, a été élu par 30 voix contre 12 à Etienne Mourrut (RPR) et 4 bulletins blancs. Il succède à Gilbert Baumet (MDR), sénateur, maire de Pont-Saint-Esprit.

[Né le 26 juin 1941 au Vigan (Gard), expert-géomètre, Alain Journet est maire de cette commune depuis 1977. Elu conseiller général en 1973, il a été député de 1981 à 1993.]

HÉRAULT. – Gérard Saumade (div. g.), député, maire de Saint-Mathieu-de-Tréviers, est réélu avec 34 voix contre 15 à Georges Fontès (RPR).

LOZÈRE. – Janine Bardou (UDF-PR), maire de Charnac, est réélue par 20 voix; il y a eu 5 bulletins blancs.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. – René Marquès (UDF), maire de Saint-Laurent-de-la-Salanque, est réélu, au troisième tour, par 21 voix contre 7 à Pierre Sicre (PS); il y a eu 2 bulletins blancs. Au premier tour de scrutin, Paul Blanc, sénateur (RPR), a obtenu 5 voix.

LIMOUSIN

CORRÈZE. – Jean-Pierre Duport (RPR), maire de Bort-les-Orgues, est réélu par 28 voix contre 9 à René Teulade (PS).

CREUSE. – Bernard de Froment (RPR), député, a été élu par 15 voix contre 11 à Thierry Chandernagor (PS); il y a eu 1 bulletin blanc. Il succède à Thierry Chandernagor.

[Né le 5 mai 1952 à Rabat (Maroc), ancien élève de l'ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. de Froment a été conseiller régional du Limousin de 1986 à 1992. Député (RPR) de la Creuse depuis 1993, M. de Froment a été élu conseiller général en mars 1994. Il est, depuis 1992, conseiller régional d'Ile-de-France.]

HAUTE-VIENNE. – Jean-Claude Peyronnet (PS), est réélu avec 36 voix sur 42, les 6 conseillers d'opposition n'ayant pas pris part au vote.

LORRAINE

MEURTHE-ET-MOSELLE. – Jacques Baudot (UDF-CDS), sénateur, est réélu par 23 voix contre 12 à Michel Dinet (PS) et 6 à Bogdan Politanski (PCF).

MEUSE. – Rémi Herment (UDF), adjoint au maire de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, est réélu par 26 voix, contre 3 à François Dosé (PS); il y a eu 2 bulletins blancs.

MOSELLE. – Philippe Leroy (RPR), maire de Vic-sur-Seille, est réélu avec 43 voix contre 5 à Michel Liebgott (PS); il y a eu 3 bulletins blancs.

VOSGES. – Christian Poncelet (RPR), sénateur, maire de Remiremont, est réélu par 24 voix contre 4 à Michel Humbert (PS) et 1 à Robert Bresson (PCF); il y a eu 2 bulletins blancs.

MIDI-PYRÉNÉES

ARIÈGE. – Robert Naudy (PS) est réélu par 19 voix sur 22; il y a eu 3 bulletins blancs.

AVEYRON. – Jean Puech (UDF-PR), ministre de l'agriculture et de la pêche, maire de Rignac, est réélu par 39 voix; il y a eu 7 bulletins blancs.

HAUTE-GARONNE. – Pierre Izard (PS), maire de Villefranche-de-Lauragais, est réélu par 32 voix contre 18 à Jean-Pierre Bastiani (UDF-CDS).

GERS. – Yves Rispat (apparenté RPR), député et maire de Lupiac, est réélu par 18 voix contre 10 à Claude Bétaille (PS) et 2 à Joseph Lamothe (PC).

LOT. – Jean Milhau (MRG), maire de Cazals, est élu par 30 voix, contre 1 voix à Jean Dumas (RPR). Il succède à Maurice Faure (MRG), ancien ministre.

[Né le 18 décembre 1929 à Castelfranc (Lot), pharmacien, Jean Milhau est maire (MRG) de Cazals et conseiller général depuis 1965. Il était premier vice-président de l'assemblée départementale depuis 1982.]

HAUTES-PYRÉNÉES. – François Fortassin (MRG), maire de Sarp, est réélu par 18 voix contre 15 à Jean Journé (UDF-rad.); il y a eu 1 bulletin nul.

TARN. – Thierry Carcenac (PS), adjoint au maire de Lescure-d'Albigeois, est réélu par 23 voix contre 18 à Paul Salvador (div. d.), maire de Castelnau-de-Montmirail; il y a eu 2 bulletins blancs.

TARN-ET-GARONNE. – Jean-Michel Baylet (MRG), ancien ministre, maire de Valence-d'Agen, est réélu par 25 voix, contre 5 à Adrien de Santi (RPR).

NORD - PAS-DE-CALAIS

NORD. – Jacques Donnay (RPR), conseiller municipal de Lille, est réélu par 45 voix contre 23 voix à Bernard Derosier (PS) et 11 à Pierre Lefèvre (PCF).

PAS-DE-CALAIS. – Roland Huguet (PS), sénateur, maire d'Isbergues, est réélu par 46 voix, contre 29 à Jean-Paul Delevoye (RPR), sénateur; il y a eu 2 bulletins blancs.

BASSE-NORMANDIE

CALVADOS. – Anne d'Ornano (UDF-PR), maire de Deauville, est réélue par 35 voix contre 13 à André Ledran (PS); il y a eu 1 bulletin blanc.

MANCHE. – Pierre Aguiton (UDF-PR), conseiller régional, est réélu par 40 voix contre 2 à Fernand Le Rachinel (Front national); il y a eu 9 bulletins blancs; 1 voix est allée à Jean-François Legrand (RPR), qui n'était pas candidat.

ORNE. – Gérard Burel (RPR), maire de Messei, est réélu par 33 voix; il y a eu 7 bulletins blancs.

HAUTE-NORMANDIE

EURE. – Henri Collard (UDF-rad), sénateur, maire de Lyons-la-Forêt, est réélu par 29 voix contre 9 à Alfred Recours (PS), et 4 à Roland Plaisance (PC).

SEINE-MARITIME. – Charles Revet (UDF-PR), député et maire de Turretot, est réélu par 47 voix, contre 10 à Marc Massion (PS) et 9 à Gerard Heuzé (PCF); il y a eu 3 abstentions.

PAYS-DE-LA-LOIRE

LOIRE-ATLANTIQUE. – Luc Dejoie (RPR), sénateur, maire de Vertou, a été élu avec 40 voix contre 17 à Patrick Rimbert (PS), adjoint au maire de Nantes; il y a eu 2 bulletins blancs. Il succède à Charles-Henri de Cossé-Brissac (UDF-PR), qui ne s'est pas représenté.

[Né le 6 février 1931 à Nantes (Loire-Atlantique), licencié en droit, notaire, Luc Dejoie est maire (RPR) de Vertou depuis 1971, conseiller général depuis 1973. Elu sénateur en 1983, il a été réélu en 1992.]

MAINE-ET-LOIRE. – Edmond Alphandéry (UDF-CDS), ministre de l'économie, est élu par 31 voix contre 4 à Jean-Claude Antonini (PS); il y a eu 6 bulletins nuls. Il succède à Jean Sauvage (UDF-CDS), qui ne s'était pas représenté aux élections cantonales.

[Né le 2 septembre 1943 à Avignon (Vaucluse), diplômé de l'IEP de Paris, agrégé d'économie politique, Edmond Alphandéry est maire de Longué-Jumelles depuis 1977. Conseiller général depuis 1976, il a été élu député en 1978 et constamment réélu depuis. Vice-président du CDS depuis 1989, M. Alphandéry a été nommé ministre de l'économie en 1993.]

MAYENNE. – Jean Arthuis (UDF-CDS), sénateur, ancien ministre, est réélu par 25 voix; il y a eu 6 bulletins blancs.

SARTHE. – François Fillon (RPR), ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, est réélu par 28 voix; il y a eu 12 bulletins blancs.

VENDÉE. – Philippe de Villiers (UDF-PR), député, est réélu par 26 voix contre 3 à Jean-Claude Remaud (PS); il y a eu 2 bulletins blancs.

PICARDIE

AISNE. – Paul Girod (UDF), sénateur, maire de Droisy, a été réélu par 23 voix contre 17 à Jean-Pierre Balligand (PS), député, et 2 à Annick Counot (div. g.).

OISE. – Jean-François Mancel (RPR), député, est réélu par 28 voix contre 9 à Isabelle Mifsud (PS) et 3 à Jean Sylla (PC); il y a eu 1 bulletin blanc.

SOMME. – Fernand Demilly (UDF-PSD), est réélu par 33 voix contre 7 à Francis Lecul (PS) et 5 à Gérald Maisse (PC).

POITOU-CHARENTES

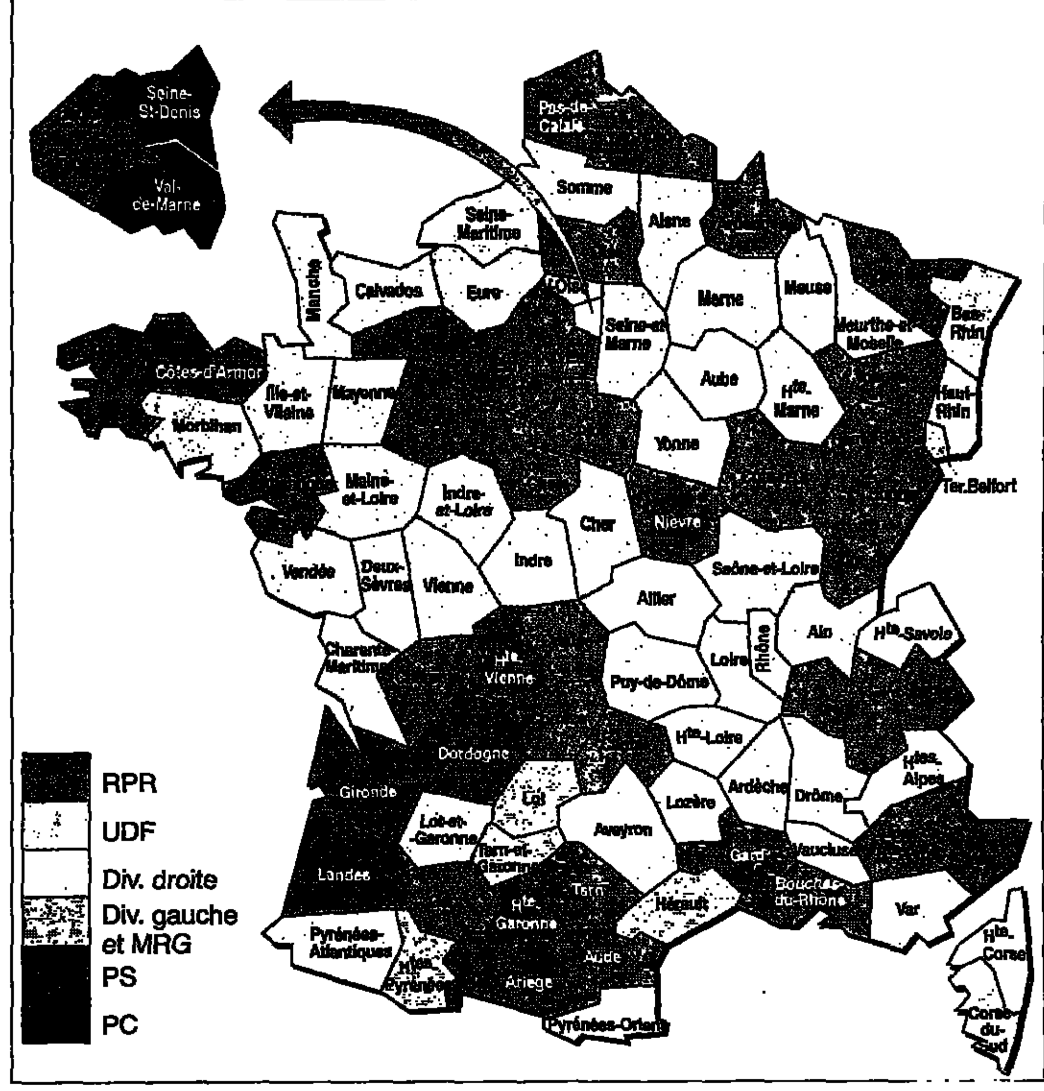
CHARENTE. – Pierre-Rémy Houssin (RPR), député, maire de Baignes, est réélu par 25 voix contre 8 à Claude Marsaud (PS); il y a eu 2 abstentions.

CHARENTE-MARITIME. – Claude Belot (UDF-CDS), sénateur, est élu avec 32 voix contre 19 à Cyril Chappet (PS). Il succède à François Blaizot (UDF-CDS), sénateur, qui ne s'est pas représenté.

[Né le 11 juillet 1936 à Jonzac (Charente-Maritime), agrégé de géographie, professeur à l'université de Poitiers, Claude Belot est maire (UDF-CDS) de

Lire la suite page 8

La carte des nouvelles présidences



Le Conseil de Paris élu lors des élections municipales fait aussi fonction de conseil général.

Yvelines : le RPR profite des rivalités internes à l'UDF

En dépit d'un rapport de forces qui lui est favorable à l'Assemblée départementale (dix-sept élus au lieu de quinze pour le RPR), l'UDF a perdu la *présidence du conseil général* des Yvelines au profit du RPR. Franck Borotra avait été désigné, jeudi 31 mars, à l'issue d'une réunion qualifiée de « tendue » par certains participants, comme l'unique candidat de la majorité départementale par *20 voix contre 14 au candidat* de l'UDF, Pierre Lequiller, député, maire de Louveciennes. Dès lors, l'élection de M. Borotra, vendredi matin, *n'était plus qu'une formalité.*

Seul Pierre Samitier, président des non-inscrits, manquait à cette réunion des trente-cinq membres de l'intergroupe UDF-RPR-non-inscrits, réclamée par Pierre Bédier, secrétaire départemental du RPR, et acceptée à contre-cœur par M. Lequiller, conscient des risques de défaillance dans ses propres troupes. La veille, l'UDF l'avait choisi de préférence à Christine Boutin (UDF-CDS) par 10 voix *contre 7 seulement (le Monde* du 1er avril).

« 3 voix UDF se sont reportées sur Franck Borotra, Pierre Lequiller étant candidat. Si Christine Boutin avait été la candidate de l'UDF, il y aurait eu aussi 3 voix pour Franck Borotra », tente d'expliquer Paul-Louis Tenaillon, président UDF-CDS sortant, quelque peu désemparé par cet échec. *« L'arithmétique ne fait pas nécessairement bon ménage avec la politique »*, ajoute-t-il. Pour dissiper toute ambiguïté sur son rôle personnel dans l'élection de M. Borotra, Mme Boutin a demandé à M. Lequiller de voter à sa place.

P. S.

Gard : les socialistes reviennent à l'union de la gauche

NIMES

de notre corresondant

Gilbert Baumet, qui, au lendemain du second tour des élections cantonales, pensait être reconduit naturellement à la présidence du conseil général du Gard, a été victime d'un brusque renversement d'alliance du groupe socialiste. Il aura suffi d'un seul tour de *scrutin, avec l'appui de conseil*lers communistes, pour qu'Alain Journet (PS), ancien député, maire du Vigan, soit élu. Loué ou détesté pour son habileté politique, le maire de Pont-Saint-Esprit, député (République et liberté), membre du Mouvement des réformateurs (MDR), n'a pas senti la fronde. Naïf ou trop sûr de lui, M. Baumet affirme ne pas avoir imaginé que le groupe pour lequel il avait mené campagne puisse le trahir de la sorte.

Placé devant le fait accompli, l'ancien ministre du gouvernement de Pierre Bérégovoy, qui, jusqu'ici, se trouvait à la tête d'une majorité composée de socialistes, de radicaux de gauche et de non-inscrits, n'a pas pris la peine de présenter sa candidature. Après quinze ans de présidence du conseil général, ce vote était assez pénible pour lui pour ne pas y ajouter le « déshonneur » d'une défaite certaine, puisque sa mise à l'écart était mathématique : après la signature, le 30 mars, d'un solide protocole d'accord avec les dix conseillers commmunistes, le groupe socialiste, fort de quinze élus, lui avait enlevé toute alternative en s'assurant le soutien de cinq des neuf conseillers baumétistes. Seul trois conseillers généraux ont refusé de participer à cette *« mise à mort politique »*.

« Les socialistes avaient préparé ce mauvais coup depuis six mois, commentait Christophe Bouchet, conseiller général de Quissac, resté fidèle à M. Baumet. *Comme ils n'ont plus la majorié au plan national ils sont obligé de retourner à leurs premières amours. »* M. Journet, expert-géomètre *de cinquante-deux ans, portant* un fin collier de barbe blanche, ne dit pas autre chose : *« Nous avons pris la décision au soir du second tour. C'est la logique d'un retour à la bipolarisation de la vie politique française. C'est une clarification. »*

Très flou politiquement, M. Baumet n'avait pas sa place dans ce scénario. Dans son discours, il n'a pas laissé transparaître son amertume. Il a simplement observé que la plupart des conseillers qui venaient de le « démettre » lui devaient leur élection. L'ancien président sera ovationné, ce qui fera dire à un conseiller général d'opposition : *« Cette assemblée parricide applaudit à tout rompre comme pour se soulager d'une trop grande hypocrisie. »*

« On applaudit, ensuite on poignarde. En politique, ses amis, on ne les connaît jamais », a déclaré M. Baumet après la séance, tout en affirmant – pierre jetée dans le jardin socialiste – que sa réélection avait reçu, au début de la semaine, le soutien de l'Elysée.

RICHARD BENGUIGUI

Haute-Corse : le RPR impose sa discipline

BASTIA

de notre envoyé spécial

Les insistantes pressions de Paris auront lourdement pesé dans la remise en ordre des affaires de la Haute-Corse. Alors que Paul Natali (divers droite), président du conseil général sortant, se trouvait fragilisé par l'érosion de sa majorité – réduite à seize sièges sur trente –, l'état-major national du RPR *s'est empressé* de museler les velléités de certains de ses élus, tentés de régler *quelques comptes au* sein de la droite départementale.

Jean-Claude Bonaccorsi (RPR), notamment, n'avait pas fait mystère de son intention de contester la présidence de M. Natali. Il sera finalement *rentré dans le rang.* Alain Juppé l'ayant convaincu que son attitude risquerait de faire *basculer la présidence* du conseil général dans l'escarcelle de François Giacobbi (MRG), l'ancien « patron » du département pendant trente-trois ans, qui ne désespérait pas de prendre sa revanche.

Au-delà de l'intérêt qu'avait le mouvement néogaulliste d'empêcher un tel basculement pour des raisons de comptabi*lité nationale – M. Natali est* un « divers droite » proche du RPR –, la nécessité de consolider la majorité territoriale à l'Assemblée de Corse a également motivé cette option de la continuité. Lors de récents débats à l'Assemblée territoriale sur le statut fiscal insulaire, M. Natali s'était, en effet, révélé incontrôlable. A l'heure où Charles Pasqua est engagé dans une partie délicate en Corse, l'exécutif territorial, présidé par Jean Baggioni (UDF), a tout intérêt à neutraliser de telles forces centrifuges.

C'est, aussi, dans ce contexte plus global qu'il faut comprendre la réélection de José Rossi à la présidence du conseil général de Corse-du-Sud. Si la reconduction de celui-ci était acquise d'avance, *l'élargissement de sa majorité* (dix-huit conseillers sur vingt-deux) à deux élus du RPR – *Jérôme Polvérini et Camille de* Rocca-Serra – constitue, néanmoins, un fait nouveau. M. Rossi et les élus corses du RPR s'étaient, en effet, âprement combattus autour du statut Joxe, le premier s'en faisant l'ardent avocat, tandis que les seconds le dénonçaient comme précipitant l'île dans l'aventure du séparatisme. *Conséquence de cette bataille* fratricide, M. Rossi et ses amis siégeaient dans la minorité de l'Assemblée de Corse.

Les retrouvailles au conseil *général de Corse-du-Sud pour*raient donc augurer d'une autre réconciliation au niveau territorial. *Si un tel scénario devait se* confirmer, la Corse tournerait définitivement la page des conflits hérités du statut Joxe, pour renouer avec des clivages droite-gauche plus traditionnels.

FRÉDÉRIC BOBIN

L'élection des présidents des conseils généraux

Suite de la page 7

Jonzac depuis 1977. Conseiller général depuis 1970, il était vice-président de l'assemblée départementale depuis 1985. M. Belot a été élu sénateur en 1989.]

DEUX-SÈVRES. – André Dulait (UDF), maire de Ménigoute, est réélu par 24 voix contre 6 à Paul Grégoire (div. g.); il y a eu 3 abstentions.

VIENNE. – René Monory (UDF-CDS), président du Sénat, maire de Loudun, est réélu par 26 voix contre 10 à Guy Montjalon (PS) et 2 à Michel Brouard (PC).

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE. – Pierre Rinaldi (RPR), maire de Digne, est réélu par 16 voix contre 9 à Jean-Louis Bianco (div. g.), ancien ministre, 4 à Gilbert Brun (PC) et 1 à Jean Ballester (div.).

HAUTES-ALPES. – Marcel Lesbros (UDF-CDS), sénateur, maire de La Saulce, est réélu par 19 voix contre 6 à Daniel Chevallier (PS), ancien député; il y a eu 3 bulletins blancs et 1 nul.

ALPES-MARITIMES. – Charlez Ginesy (RPR), sénateur, maire de Péone-Valberg, est réélu avec 44 voix contre 3 à Marius Papi (PC), maire de Gattières; il y a eu 3 bulletins blancs.

BOUCHES-DU-RHONE. – Lucien Weygand (PS), conseiller régional, conseiller municipal de Marseille, est réélu par 34 voix contre 18 à Roland Blum, député (UDF-PR); il y a eu 1 bulletin nul.

VAR. – Hubert Falco (UDF-PR), député, est élu par 32 voix contre 4 à Pierre-Yves Collombat (PS), 3 à Guy Guigou (PC) et 1 à Eliane Guillet de la Brosse (FN); il y a eu 1 bulletin nul. M. Falco succède à Maurice Arreckx (UDF-PR), sénateur, battu aux élections cantonales.

[Né le 15 mai 1947 à Pignans (Var), directeur commercial, Hubert Falco est conseiller général depuis 1985 et maire de Pignans depuis 1983. Député depuis 1988, il est membre du secrétariat national du PR depuis 1993.]

VAUCLUSE. – Régis Deroudhile (div. d.), maire du Pontet, est réélu par 15 voix contre 1 à Michel Maurin (div. g.) et 8 bulletins nuls.

RHÔNE-ALPES

AIN. – Jean Pépin (UDF-PR), sénateur, maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, est réélu par 34 voix; il y a eu 9 bulletins nuls.

ARDÈCHE. – Henri Torre (UDF-PR), sénateur, ancien ministre, maire de Boulieu-lès-Annonay, est réélu par 23 voix contre 10 à Michel Teston (PS).

DROME. – Jean Mouton (UDF-CDS), maire de Pierrelatte, est réélu par 24 voix contre 12 à Gérard Chaumontet (PS).

ISÈRE. – Alain Carignon (RPR), ministre de la communication, maire de Grenoble, est réélu par 39 voix contre 11 à Marc Baïetto (PS) et 8 à Alfred Gryelec (PC).

LOIRE. – Pascal Clément (UDF-PR), ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, a été élu par 29 voix contre 9 à Jean Hugon (PS); il y a eu 2 bulletins blancs. M. Clément succède à Lucien Neuwirth (RPR), sénateur.

[Né le 12 mai 1945 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), licencié en droit, avocat, Pascal Clément est maire de Saint-Marcel-de-Félines depuis 1977. Elu député (UDF-PR) en 1978, 1981, 1988 et 1993, conseiller général depuis 1982, M. Clément est membre du bureau politique du Parti républicain. Il a été nommé ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale en mars 1993.]

RHONE. – Michel Mercier (UDF-CDS), député, maire de Thizy, est réélu par 36 voix contre 10 à Bernard Rivalta (PS), 3 à Guy Fischer (PC) et 1 à Roland Fulchiron (UDF); il y a eu 1 bulletin blanc.

SAVOIE. – Michel Barnier (RPR), ministre de l'environnement, est réélu par 29 voix contre 8 à Michel Ménart (app. PS).

HAUTE-SAVOIE. – Bernard Pellarin (UDF), sénateur, maire de Cruseilles, est réélu par 31 voix; il y a eu 1 bulletin blanc.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

GUADELOUPE. – Dominique Larifla (PS diss.), maire de Petit-Bourg, est réélu, au troisième tour et au bénéfice de l'âge, par 20 voix contre 20 à Favrot Davrain (PS), 1 à Albert Dorville (div. g.); il y a eu 1 bulletin nul et 1 bulletin blanc.

MARTINIQUE. – Claude Lise (PPM), adjoint au maire de Fort-de-France, est réélu par 26 voix contre 17 à Roger Lise (UDF).

GUYANE. – Stéphan Phinera (PSG) est élu par 13 voix contre 5 à Léon Bertrand (RPR); il y a eu 1 bulletin blanc. M. Phinera succède à Elie Castor (div. g.), qui ne se représentait pas.

[Né le 2 février 1933 à Hué (Vietnam), Stéphan Phinera, enseignant et directeur d'école, admis à la retraite en septembre 1993, a adhéré au Parti socialiste guyanais en 1974. Elu conseiller municipal de Cayenne en 1983, il est conseiller général depuis 1988.]

LA RÉUNION. – La droite ayant refusé de siéger, le quorum n'a pas été atteint (*le Monde* du 2 avril). L'élection du président est reportée au lundi 4 avril.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON. – Gérard Grignon, député (UDF-CDS), est élu par 14 voix; il y a eu 4 bulletins blancs et 1 abstention. M. Grignon succède à Marc Plantegenest (apparenté socialiste), qui ne se représentait pas.

[Né le 16 avril 1943 à Saint-Pierre-et-Miquelon, professeur d'éducation physique, M. Grignon est député (UDF-CDS) de l'archipel depuis 1986. Il a été élu conseiller général aux dernières élections cantonales].

MAYOTTE. – *Younoussa* Bamana (MPM) est réélu à l'unanimité des 19 conseillers généraux.

Loire : M. Clément (UDF-PR) préféré à M. Neuwirth (RPR)

SAINT-ETIENNE

de notre correspondant

L'élection de Pascal Clément (UDF-PR) à la présidence du conseil général de la Loire, vendredi 1er avril, était acquise depuis la réunion, la veille, de trente des trente et un élus de la majorité départementale. Cette «primaire» avait été organisée dans un lieu neutre, un restaurant de Saint-Etienne. Après avoir entendu Lucien Neuwirth, président (RPR) sortant, et Pascal Clément, ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, vice-président chargé des finances, présenter leurs candidatures respectives dans un climat tendu, les participants avaient procédé au premier tour de scrutin. Au terme de celui-ci, dix-huit voix se portaient sur M. Clément, onze sur M. Neuwirth, deux conseillers refusant de se prononcer pour l'un ou l'autre des candidats.

Une équipe légèrement renouvelée

Bien que l'UDF n'ait pas renforcé son implantation lors de ces dernières cantonales, elle avait enregistré, cette semaine, le ralliement au CDS de deux conseillers généraux divers droite, élus le 27 mars face aux candidats investis par la majorité départementale, André Bernardin et Georges Falt. La candidature de M. Clément a bénéficié également de la conjonction des voix d'élus divers droite du Roannais, traditionnellement acquises à M. Neuwirth, ainsi que celles des conseillers généraux de Saint-Etienne. Pour préserver l'avenir politique de son successeur virtuel, Michel Thiollière, ajoint (UDF-radicaux) à l'urbanisme et vice-président du conseil général, François Dubanchet, maire (UDF-CDS) de Saint-Etienne, a plaidé en effet, en coulisses, la cause du ministre.

Pour préserver les apparences de l'union, les élus de la majorité ont affirmé, dans un communiqué publié après la réunion de jeudi, qu'ils avaient *«souhaité, dans un contexte national difficile, donner un signe de renouveau significatif, tout en assurant la continuité et la cohésion nécessaires à l'action du conseil général»*. M. Clément a proposé également, vendredi, d'élire M. Neuwirth président d'honneur du conseil général, ce dernier restant membre de la commission exécutive permanente.

La composition de celle-ci n'a d'ailleurs guère évolué. La grande majorité des vice-présidents a été reconduite, à l'exception notable de Guy Giraud (RPR), promu à la première vice-présidence au détriment d'un autre vice-président (RPR) stéphanois, Christian Bail. François Rochebloine, député (UDF-CDS) de la Loire, accède à la dixième vice-présidence. Cette équipe légèrement renouvelée devrait rapidement *«mettre en chantier des mesures en faveur de l'emploi des jeunes»*, dans un département particulièrement touché par le chômage, et *«au maintien de la cohésion sociale, de l'aménagement du territoire et des solidarités indispensables au bon fonctionnement de la communauté départementale»*. De premières réformes structurelles, envisagées par M. Neuwirth, devraient toucher les organismes économiques départementaux.

L'accession de M. Clément à la présidence du conseil général renforce l'hégémonie de l'UDF dans la Loire. Six députés sur sept, trois sénateurs sur quatre sont membres de la confédération présidée par Valéry Giscard d'Estaing.

VINCENT CHARBONNIER

CHER : «grève» du conseil général. – La situation économique du Cher a conduit, vendredi 1er avril, le président du conseil général réélu, Jean-François Deniau, député (UDF-PR), à déclarer son assemblée *«en grève»*. En quelques jours, les difficultés de trois entreprises – GIAT-Entreprises à Bourges, Reckitt et Colman à Saint-Florent et Case à Vierzon –, ayant entraîné la perspective de la disparition de mille cent emplois, a exaspéré le mécontentement dans ce département. Dès l'ouverture de la séance du conseil général, une centaine de salariés de GIAT-Industries avaient envahi la salle du conseil général pour protester contre leur sort. – *(Corresp.)*

HAUTES-PYRÉNÉES : le président injurie un journaliste. – Le président du conseil général des Hautes-Pyrénées, François Fortassin (MRG), a agressé et insulté un journaliste, vendredi 1er avril, après sa reconduction à la tête de l'assemblée départementale. Bertrand Horna, correspondant d'Europe 2 et de l'AFP, lui demandant alors s'il voulait vraiment le frapper, M. Fortassin a répondu : *«Non, pas ici, mais dehors. De toutes façons, on se retrouvera !»* Il a reproché à M. Horna d'avoir évoqué, les jours précédents, une possible candidature à la présidence de Jean Glavany, député, porte-parole national du PS.

VAL-D'OISE : M. Hue laisse sa place à un écologiste dans une commission. – Robert Hue, secrétaire national du PCF, a cédé sa place, vendredi 1er avril, au sein de la commission de l'environnement du conseil général du Val-d'Oise au seul conseiller général des Verts, Pierre-François Siméoni, qui, élu le 27 mars dans le canton d'Ermont avec le soutien du PS, mais n'appartenant à aucun des groupes du conseil, n'avait pu, pour cette raison, obtenir une place dans une commission.

Rectificatifs et précisions

CALVADOS : canton de Vire (2e tour) : Olivier Stirn, PS, a été élu avec 5 553 voix contre 5 348 voix à Jean-Yves Cousin, c. s., RPR, m., ce qui lui assure une avance de 205 voix, et non de 5, comme nous l'avions indiqué par erreur dans le commentaire départemental.

CANTAL : Alain Marleix, c. s., RPR, réélu au premier tour dans le canton de Massiac, fait partie des «nouveaux» députés de 1993.

DORDOGNE : le nouveau conseil général comprend 5 PC, 15 PS, 2 MDC, 2 MRG, 2 div. g., 1 UDF-rad., 3 UDF, 12 RPR, 7 div.d., 1 div. Les deux représentants du Mouvement des citoyens (MDC), présidé par Jean-Pierre Chevènement, sont Jean-Marie Bos, élu le 27 mars dans le canton d'Issigeac, et François Lasternas, c. s., réélu en 1992 sous l'étiquette du PS.

ILLE-ET-VILAINE : Marie-Thérèse Boisseau, c. s., UDF-CDS, battue dans le canton de Fougères-Nord, siège à l'Assemblée nationale comme député de la sixième circonscription d'Ille-et-Vilaine depuis son élection en mars 1993, et non en qualité de suppléante de Pierre Méhaignerie, comme nous l'avions indiqué par erreur dans le commentaire départemental.

MARNE : canton de Ville-sur-Tourbe (1er tour) : I., 1 946; A., 27,64 %; E., 1 279; Bernard Rocha, c. s., RPR, 936, *ÉLU.* Jean-Paul Kuntz, PS, 168; Ginette Lecocq, FN, 140; Michel Cauchetier, PC, 35.

MEURTHE-ET-MOSELLE : canton de Mont-Saint-Martin (2e tour) : les résultats des deux candidats en lice au second tour ont été inversés. C'est Frédéric Brigidi, c. s., PC, m., qui a été réélu avec 3 551 voix (50,41 %) contre 3 492 à Jean-Claude Guillaume, UDF.

SEINE-MARITIME : canton de Notre-Dame-de-Bondeville (1er tour) : I., 18 141; A., 37,71 %; E., 10 813; Jean-Yves Merle, c. s., PS, m., 4 749; Bernard Perin, RPR, 1 593; Gilbert Grenier, PC, 1 590; Hubert de Bailliencourt, UDF-PR, 1 562; Jacques d'Albundo-Gorgos, FN, 1 105; Jacques Carrier, div. g., 214.

HAUTE-VIENNE : le nouveau conseil général comprend 1 PC, 10 ADS, 23 PS, 1 app. PS, 1 MDC, 1 UDF-rad., 1 UDF-PR, 4 RPR.

La liste des candidats du PS aux élections européennes

Course de refus pour la dernière place

Les socialistes, ayant enfin bouclé la liste de leurs candidats aux élections européennes, se croyaient au bout de leurs peines après des semaines de tractations entre les courants, des heures de débat au cours de la réunion de leur conseil national (*le Monde* du 31 mars). Eh bien non ! Patatras ! *«Un cafouillage»*, *«une maladresse»* provoquent, rue de Solférino, une nouvelle tempête dans un verre d'eau.

On savait qu'il y avait de nombreux socialistes mécontents de ne pas figurer sur la fameuse liste. Il y en a un, désormais, furieux d'y être inscrit sans qu'on lui ait demandé son avis. Le fabiusien Robert Savy, président du conseil régional du Limousin, a appris qu'il avait décroché le dossard numéro 87 – la dernière place – en recevant un fax du Parti socialiste au lendemain du vote du conseil national. Son sang n'a fait qu'un tour. *«J'apprécie certes l'honneur qui m'est fait, puisque cette place symbolique a toujours été occuppée, dans le passé, par des socialistes éminents et respectés, mais il n'est pas question pour moi de figurer sur cette liste. Je n'approuve ni la manière bureaucratique et parisienne dont elle a été constituée, ni le mutisme du projet de plateforme sur l'Europe sur les graves problèmes d'aménagement du territoire posés par la construction européenne»*, a-t-il expliqué dans un communiqué, après avoir vainement tenté de joindre Michel Rocard.

Claude Bartolone, fabiusien lui aussi et chargé des élections au secrétariat national, lui a aussitôt répondu, par un autre communiqué, en déplorant le ton de la réaction du seul président de région socialiste, élu à cette fonction *«après le choix bureaucratique et parisien effectué par la direction du PS en 1992»*.

M. Savy n'est pas le premier à décliner l'honneur de «pousser» la liste. Martine Aubry et Kofi Yamgnane avaient, eux aussi, refusé la dernière place. Il va donc falloir trouver un autre «grand» dernier. Ce n'est pas le manque de candidats qui rendra la chose compliquée, mais la difficulté d'en trouver un, symbolique, qui veuille bien l'accepter.

Ag. L.

La date limite pour l'inscription des ressortissants européens reste fixée au 15 avril. – Le ministère de l'intérieur a maintenu la date limite du 15 avril pour l'inscription des étrangers, ressortissants de pays de l'Union européenne, qui souhaitent participer aux élections européennes de juin prochain en France, contrairement au souhait exprimé par la Coordination des collectivités portugaises de France (CCPF) et la Fédération des associations et centres d'Espagnols émigrés en France (FACEEF).

Se référant aux «années Pompidou»

M. Balladur affirme sa volonté d'éviter la «déchirure sociale»

Avant de passer le week-end de Pâques à Deauville (Calvados), le premier ministre devait se rendre, samedi 2 avril, à Orvilliers (Yvelines), avec une délégation du groupe RPR de l'Assemblée nationale, pour se recueillir sur la tombe de Georges Pompidou, décédé il y a vingt ans. L'anniversaire de la mort de l'ancien président de la République, dont il fut le secrétaire général à l'Elysée, a donné au premier ministre l'occasion de revenir sur le malaise social qui s'exprime en France.

«Les Français appellent les réformes et en même temps les redoutent», observe-t-il dans un entretien accordé à RMC, qui devait être diffusé samedi en fin d'après-midi. Regrettant, après Georges Pompidou, le blocage de la société française, le premier ministre souligne que la seule *«méthode»* est le *«développement du dialogue avec les représentants des forces de la nation»*.

«Globalement, sur le long terme, tout gouvernement a intérêt à avoir des partenaires forts et responsables», indique M. Balladur, en relevant que *«la difficulté centrale de la politique sociale»* en France provient de la *«multitude des interlocuteurs*. Enumérant les différences entre mai 1968 et la période actuelle, le premier ministre souligne que la *«manière de gérer une crise ne souffre pas beaucoup de discussions»*. *«Il ne faut pas prétendre imposer arbitrairement. Il faut*, dit-il, *favoriser l'adhésion, rassembler, construire.»* *«Eviter la déchirure sociale est un devoir politique et moral»*, ajoute M. Balladur.

Après une nuit en prison

M. Chammougon a été remis en liberté

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

Le juge d'instruction Hubert Hansenne, qui avait obtenu la levée de l'immunité parlementaire d'Edouard Chammougon, député (République et Liberté) de Guadeloupe et maire de Baie-Mahault, pour permettre son incarcération et poursuivre l'enquête sur le *«caractère multiple et diversifié des activités délictueuses pratiquées au sein de la municipalité de Baie-Mahault»*, a décidé de le remettre en liberté et de le placer sous contrôle judiciaire, vendredi 1er avril, au lendemain de son incarcération (*le Monde* du 2 avril).

Cette décision, dont il n'a pas été possible de connaître les motivations ni les modalités du contrôle judiciaire, est intervenue au terme de dix heures de débat contradictoire dans le cabinet du juge. M. Hansenne a pris sa décision alors que, comme la veille, lors de l'incarcération du député, de deux cents à trois cents de ses partisans étaient massés sous les fenêtres du palais de justice.

Après la remise en liberté de M. Chammougon, qui devrait donc pouvoir siéger de nouveau sur les bancs de l'Assemblée nationale, seul le responsable de la société parisienne Rhoddlams, Michel Pacary, arrêté à Paris début février et détenu depuis en Guadeloupe, demeure, parmi les huit personnes mises en examen depuis septembre dernier, emprisonné.

EDDY NEDELJKOVIC

M. Taittinger (RPR) est élu maire d'Asnières

Frantz Taittinger, député (RPR) des Hauts-de-Seine, a été élu, vendredi 1er avril, maire d'Asnières (Hauts-de-Seine) par 35 voix contre 5 à Christiane Grange (PS); il y a eu 9 bulletins blancs ou nuls.

En installant son successeur, Michel Maurice-Bokanowski, sénateur (RPR), âgé de quatre-vingt-deux ans, a affirmé que *«l'heure n'est pas à l'amertume ni aux regrets»*, reconnaissant : *«J'ai perdu cette ultime bataille où l'âge et l'usure du pouvoir ont beaucoup compté.»* M. Taittinger succède ainsi à M. Maurice-Bokanowski, élu municipal d'Asnières pendant quarante et un ans, et qui a occupé pendant trente-cinq ans le fauteuil de maire. Le sénateur a annoncé, alors, sa décision de se démettre de son poste de conseiller municipal.

J.-C. PIERRETTE

[Né le 9 juin 1951 à Reims (Marne), fils de Jean Taittinger, ancien ministre, Frantz Taittinger est président de société. Conseiller municipal (RPR) d'Asnières depuis 1989, il a été élu député (RPR) des Hauts-de-Seine en mars 1993.]

■ JAMES BOND 007 LICENCIÉ : pour cause de fin de guerre froide, quelque 750 agents des services secrets britanniques vont devoir quitter leur job et les crédits alloués aux célèbres MI 5 et MI 6 seront réduits de 8 % en 1994-1995 et, une nouvelle fois, de 5 % en 1995-1996.

■ RECRUTEMENT EN FRANCE : les services de renseignement français embauchent et leur budget est en hausse, le gouvernement les estimant – à la différence du cabinet britannique – d'autant plus nécessaires que le monde de demain est instable et dangereux. Dans un vrai-faux roman qui paraît, Constantin Melnik, le coordinateur des services secrets pendant les années tragiques de la guerre d'Algérie, révèle le dessous des cartes et la passion que lui a inspirée le métier d'espion.

Londres licencie ses espions

La Grande-Bretagne et la France apprécient différemment l'après-« guerre froide » : la première diminue le nombre de ses agents secrets, au moment où la seconde recrute

005
006
007
CHÔMAGE
PESSIN

Les agents secrets britanniques devront se serrer la ceinture. Pour la première fois, le gouvernement de John Major vient de révéler les crédits qu'il accorde, en 1994-1995, à ses services spéciaux : par rapport à 1993-1994, la baisse est de 8 %. M. Major a annoncé qu'ils chuteront encore de 5 % en 1995-1996. Ces économies devraient frapper aussi bien le service MI 5 de sécurité et de contre-espionnage (l'équivalent britannique du FBI américain ou de la DST française), que le MI 6 (l'équivalent britannique de la CIA ou de la DGSE) et le centre gouvernemental de communications (le GCHQ britannique) qui pratique les écoutes dans le monde (comme le font la NSA américaine ou le GCR français).

Concrètement, ces trois services réunis perdront quelque 750 agents, sur un total initial de 11 510 fonctionnaires. Pour autant, le gouvernement prévoit d'édifier de nouveaux locaux tant pour le MI 5 que pour le MI 6, soit une dépense respective de 245,3 millions de livres (près de 2 085 millions de francs) et de 83,7 millions de livres (quelque 712 millions de francs).

Le cabinet britannique a justifié ses économies de crédits et d'effectifs en invoquant la fin de la « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest. Après avoir véritablement donné ses lettres de noblesse à l'Intelligence Service et joué les pionniers en la matière, le Royaume-Uni estime ne plus avoir besoin d'autant de spécialistes du renseignement.

C'est rigoureusement à l'opposé des thèses françaises, selon lesquelles l'instabilité accrue dans le monde, après la disparition du duopole Etats-Unis-URSS, exige un supplément d'effort dans le recueil et l'exploitation du renseignement. Depuis la guerre du Golfe, on assiste, en France, à une « montée en puissance » de ces institutions, pour ne s'en tenir qu'aux services relevant du seul ministère de la défense. Non seulement, on en crée de nouvelles, avec la mise sur pied, à Creil (Oise) de la direction du renseignement militaire (DRM). Mais encore, on recrute pour direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), 78 agents spécialisés dans les écoutes. D'une année à l'autre, le budget d'équipement de la DRM a doublé et, s'ils marquent globalement une progression modeste de 0,84 %, les crédits (avoués) attribués à la DGSE font un bond spectaculaire de 19 % pour le seul fonctionnement.

Des transfuges en liberté

La voie dans laquelle s'engage aujourd'hui le cabinet Major peut présenter quelques aspérités. Ce n'est pas la première fois que les services britanniques « dégraissent ». Ils l'ont fait dans les années 70, à en croire Sir Colin McColl, le « patron » actuel du MI6. Mais, dès après la guerre des Malouines contre l'Argentine en 1982, où le gouvernement de Margaret Thatcher s'est plaint d'avoir manqué d'anticipation, il a fallu embaucher. Sir Colin explique que le balancier ira dans l'autre sens durant les deux à trois prochaines années.

Mais, avec pas moins de 750 départs, les services britanniques risquent de se retrouver dans la même situation que la CIA, à la fin des années 70 et au début des années 80. Les deux directeurs successifs de l'agence américaine, William Colby et Stansfield Turner, avaient dû mettre à la porte quelques milliers d'agents à l'occasion d'une impressionnante série de réglements de comptes, dans le sillage de l'affaire du Watergate. Du même coup, la CIA a jeté à la rue des agents qui ont menacé de se comporter comme autant de collaborateurs en puissance de services étrangers ou qui pouvaient se laisser recruter par eux. Tous ne l'ont pas fait. Mais, de cela, on ne peut être certain que des décennies après, comme en témoigne l'affaire Aldrich Hazen Ames qui a commencé en 1984 et qui défraie, aujourd'hui, la chronique aux Etats-Unis.

L'histoire est riche de ces fonctionnaires du renseignement qui croient avoir une revanche à prendre et qui changent – moyennant rétribution – d'employeur par dépit, par intérêt, voire par idéologie. Le Royaume-Uni est le pays qui a connu, durant la « guerre froide », le plus de transfuges, célèbres pour avoir sans regret trompé leur pays au profit de Moscou.

L'hypothèse la plus satisfaisante pour l'esprit serait que les espions licenciés outre-Manche aient la volonté d'entreprendre, et qu'ils fondent leur propre agence de renseignement, à partir de leur savoir-faire acquis au MI 5, au MI 6 ou au GCQH. Partout, ce marché du renseignement privé est en effet en pleine expansion : industriels désireux de connaître les secrets techniques ou commerciaux de leurs rivaux, formations politiques ou professionnelles soucieuses de s'assurer la fidélité de « clients » sélectionnés, gestionnaires de banques de données, secteurs bancaires, ce sont autant d'acteurs de la vie économique qui traquent ce qu'on appelle *« l'information utile »*, c'est-à-dire *« la nouvelle clé de la puissance »*, comme le dit le général Jean Pichot-Duclos, un ancien des services spéciaux français, devenu directeur de l'Institut d'étude et de stratégie de l'intelligence économique.

JACQUES ISNARD



BIBLIOGRAPHIE

Jeu de miroirs

UN ESPION DANS LE SIÈCLE,
de Constantin Melnik, Plon, 546 p., 139 F.

De son balcon, Léon Gurvitch regarde passer Constantin Melnik dans la rue. Et il relate ce qu'il voit, ce qu'il sait ou ce qu'il croit savoir du personnage. Pris au premier degré, *Un espion dans le siècle* est un roman. En deuxième lecture, ce livre devient quasiment une confession. Car Léon Gurvitch et Constantin Melnik ne font qu'un. Ce que Melnik ne veut pas ou ne peut pas dire, c'est Gurvitch qui le raconte à sa manière. Et quand on connaît la vie publique de Constantin Melnik – il fut durant vingt-sept mois, entre 1959 et 1961, pour le compte de Michel Debré, à Matignon, l'homme-orchestre des services de renseignement et d'action de la Vᵉ République – et que l'on se remémore les péripéties de la guerre d'Algérie, on imagine que ce « vrai-faux » roman est aussi une contribution à l'histoire.

Ce jeu de miroirs, M. Melnik, qui s'y connaît, l'a baptisé *« la diagonale du double »*. Le lecteur devient témoin d'une vie peu banale. Cet exilé pauvre – il est, par sa famille, russe et ukrainien – se veut le petit-fils du médecin privé du tsar Nicolas II abattu par les bolcheviks. A SciencesPo, il sera l'élève des André Siegfried, Pierre Renouvin, Pierre Georges, Henri Lefebvre et autres Jean-Jacques Chevallier, mais il sera aussi le disciple admiratif de Raymond Aron. De ce dernier, il apprendra le goût de *« la connaissance objective »*, celle qui, à l'en croire, inspire le travail de ces sociétés secrètes que sont les services spéciaux. Plus tard, quand il devra se salir les mains, il découvrira que ces institutions sont régies par le principe qu'il appelle « MISE » : *money, ideology, sex, ego.*

A trente et un ans, après un passage à l'état-major du maréchal Alphonse Juin et à la Rand Corporation, un organisme américain qui lui révélera la face cachée des relations entre grandes puissances et qui a créé le concept de la dissuasion, Constantin Melnik arrive à Matignon, sur les talons de Michel Debré, premier premier ministre du général de Gaulle.

Ce sont, dit son ami ou son double Gurvitch, les mois les plus enrichissants et les plus durs de la vie de Melnik. C'est la lutte contre le FLN en Algérie et ses soutiens en France ou à l'étranger. Pour la mener, l'homme de l'ombre, tapi dans sa soupente de Matignon, dispose des services de police – tous ne coopéreront pas en confiance avec lui – et surtout du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), l'ancêtre de l'actuelle DGSE, que dirige alors Paul Grossin, un général socialisant et franc-maçon.

Avec ce général bien peu ordinaire, truculent et véritablement rabelaisien, ce sera entre les deux hommes à la vie, à la mort. Au général Grossin, Charles de Gaulle donne une consigne simple et, comme l'art de la guerre, toute d'exécution : *« Ces salopards du FLN,* dit-il, *il faut continuer à me les attraper par les couilles ! »* Le SDECE invente donc la « Main rouge », des commandos clandestins des services français qui organiseront des attentats punitifs et qui en feront habilement endosser la paternité à l'extrême droite.

M. Melnik ne cache pas l'admiration qu'il porte au SDECE, ni les réserves que lui inspirent les policiers (*« la police, ce sont des fauves mal apprivoisés qui vous sautent à la gorge au moindre risque de faiblesse »*, lui confie Jean Verdier à la direction de la Sûreté nationale), encore moins l'animosité qu'il développe envers le préfet de police, Maurice Papon.

Une étonnante galerie de portraits

D'une façon générale, Léon Gurvitch, à moins que ce ne soit directement Constantin Melnik, s'offre le luxe de dresser une étonnante galerie de portraits des milieux gaullistes et de ceux qu'il appelle les *« courtisans »*. *« L'hypocrisie et le racisme de la société gaulliste ont fait, pour un temps, du Russe que j'étais,* lâche-t-il, *le bouc émissaire idéal. »* Du général de Gaulle, d'abord : *« C'est le meilleur acteur français depuis Raimu. Ce visionnaire rebelle ne s'entoure que de Gamelins »*, du nom du généralissime français de la défaite de 1940.

De Michel Debré, ensuite : *« Comment peut-on prétendre gouverner ses semblables lorsqu'on fait preuve à leur égard d'une aussi profonde indifférence ? »* De Jacques Foccart, l'éminence grise de l'Elysée, encore : *« Un maboule du service « action » du SDECE »*, dont il était un officier de réserve.

M. Melnik se déchaîne littéralement et littérairement à l'occasion du putsch des généraux, à Alger, en avril 1961.

Il décrit *« l'affolement de certains gaullistes »*, ceux-là mêmes qui sont aux responsabilités et qui forment un sacré *« nid de coucous »*. Devant la menace des parachutistes venus d'Algérie pour renverser le pouvoir, Michel Debré se révèle *« instable »* ; Pierre Messmer, ministre des armées, *« imprévoyant »*, et Roger Frey, ministre de l'intérieur par intérim, *« exalté »*.

Le général de Gaulle lui-même n'échappe pas à la vindicte de l'auteur : *« De Gaulle solitaire dans le château du Verbe dormant poursuivait son rêve. »* Pas davantage ne sort intact Georges Pompidou, son successeur, que Gurvitch-Melnik n'a pas servi. Lors du dernier dîner de premier ministre, offert par Michel Debré aux membres de son cabinet, l'auteur s'exclame devant les assiettes estampillées « RF » : *« Désormais, ce ne sera plus République française, mais Rothschild et Frères »*.

Quand Constantin Melnik quitte Matignon, il en a trop vu, trop entendu, trop fait aussi. Sa disgrâce est totale. Elle sera définitive. Il avait souhaité diriger le SDECE. Il n'aura pas cette récompense, ce rêve à ses yeux. *« Vous avez déjà une tête d'espion ! »*, lui répliquera M. Debré pour lui refuser le poste. Le tort – ou la naïveté – de M. Melnik aura sans doute été de *« croire en l'amitié indéfectible »* de Michel Debré et des politiques, d'une manière générale. Faut-il voir dans une telle remarque le fin mot de cette histoire romancée à la sauce Gurvitch ? Possiblement. Avoir été, même en restant dans l'ombre, le *deus ex machina* de certaines des opérations les plus secrètes de la Vᵉ République et devoir se recaser, seul, après de telles aventures, voilà qui peut aigrir un homme et lui donner le sentiment que la terre entière lui en a voulu.

Un deuxième tome est, paraît-il, en préparation. Devenu un éditeur qui sut dénicher des talents et fit monter les tirages de ses auteurs, Constantin Melnik nous doit désormais un livre d'une veine plus apaisée, bourré de ces réflexions et de ces anecdotes dont il a le secret et qui lui viennent, de toute évidence, de sources qu'il a gardées de son ancienne passion.

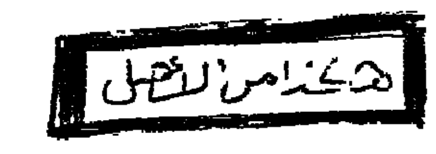
J. I.

RELIGIONS

A l'occasion du chemin de croix du Vendredi saint

Le pape a lu des textes du patriarche orthodoxe de Constantinople

Jean-Paul II a présidé, vendredi 1ᵉʳ avril au Colisée à Rome, le traditionnel chemin de croix nocturne, marqué cette année par un événement œcuménique. C'est en effet la plus haute personnalité du monde orthodoxe, Bartholomée Iᵉʳ, patriarche de Constantinople, qui avait composé les méditations lues par le pape devant les quatorze stations évoquant le chemin du Christ jusqu'au Golgotha. A l'initiative de ce geste, le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens en a souligné la signification œcuménique. La pratique du chemin de croix ne fait même pas partie de la tradition orthodoxe. Dans cette prière, *« composée spécialement pour l'Eglise catholique »*, le patriarche de Constantinople demande notamment à Dieu de délivrer tous les hommes *« du Judas que chacun porte en soi quand le désir d'argent ou de puissance s'empare d'eux »*. Des flambeaux à la main, trente mille pèlerins du monde entier ont ainsi prié au Colisée. A Paris aussi, vendredi 1ᵉʳ avril, environ 5 000 fidèles ont participé avec Mgr Lustiger à un chemin de croix sur les pentes de la butte Montmartre.



Premières condamnations après les incidents de la manifestation parisienne contre le CIP

M. Pasqua justifie le comportement des policiers

Huit personnes interpellées jeudi 31 mars lors de la manifestation parisienne des étudiants et lycéens (*le Monde* du 2 avril) ont comparu, vendredi 1er avril, devant le tribunal correctionnel de Paris. Trois d'entre elles ont été condamnées à des peines d'emprisonnement avec sursis de un, deux et quatre mois. Répondant aux critiques concernant l'action de la police, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a estimé que le dispositif mis en place avait permis d'éviter qu'il y ait des morts.

Après les casseurs, la polémique... Au lendemain des incidents ayant marqué l'ultime manifestation des étudiants et lycéens dans les rues de Paris, le comportement des policiers face aux émeutiers a été vivement critiqué, notamment par les commerçants dont les magasins ont été saccagés (122 vitrines brisées) et les automobilistes dont les voitures ont été endommagées (254 véhicules au total). Les policiers et les gendarmes mobiles sont accusés d'avoir tardé à intervenir.

« Eviter les incidents mortels »

Ces critiques ont été reprises par Georges Sarre, député de Paris. Dans une lettre au préfet de police, Philippe Massoni, M. Sarre estime que *« les casseurs ont pu opérer en toute tranquillité »*. Selon lui, *« cela est parfaitement inacceptable et témoigne soit de fautes de commandement ou d'exécution, soit, plus grave encore, d'arrière-pensées ou d'une volonté délibérée de laisser faire »*.

Six députés communistes ont déposé une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur *« les méthodes et agissements de la police, de sa hiérarchie et des autorités administratives »* au cours des manifestations contre le CIP. Soulignant que *« l'action de groupes d'individus s'infiltrant parmi les manifestants pour s'attaquer aux biens doit faire l'objet d'une répression adaptée »*, les députés estiment que *« les méthodes et le comportement des forces de l'ordre ont excédé gravement ce qui était nécessaire pour le maintien de l'ordre »*.

« La multiplication des incidents constitue une menace réelle sur le droit de manifester », ajoutent les signataires du texte en dénonçant des *« comportements provocateurs »* et des *« coups portés à des manifestants arrêtés »*. La proposition de résolution doit être examinée en commission avant d'être éventuellement adoptée en séance publique.

Selon un communiqué du ministère de l'intérieur, Charles Pasqua a tenu à *« renouveler »* sa *« confiance »* au préfet et aux directeurs de la police parisienne : *« En ayant donné la priorité absolue à la protection des personnes et en faisant en sorte qu'il n'y ait aucun blessé grave parmi les manifestants ou le public ni parmi les forces de l'ordre, la préfecture de police a appliqué les instructions qu'elle avait reçues du gouvernement. »* M. Pasqua a précisé sur TF 1 que ce dispositif avait permis d'*« éviter les incidents mortels »*.

Trois cent trente-cinq personnes ont été interpellées. Soixante-cinq ont été présentées à la justice, dont vingt-huit mineurs. Dès vendredi soir, huit *manifestants ont comparu* devant le tribunal correctionnel. Un photographe brésilien a été relaxé. Un jeune homme porteur d'un couteau de boucher a été placé sous mandat de dépôt en attendant d'être jugé lorsque le tribunal aura pu se procurer son casier judiciaire. Le tribunal a prononcé une peine de 2 000 francs d'amende, deux condamnations à 3 000 francs d'amende, et trois peines d'emprisonnement avec sursis de un, deux et quatre mois.

La CGPME demande une indemnisation rapide pour les commerçants victimes des casseurs. – Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a demandé, vendredi 1er avril, au premier ministre, que tous les commerçants victimes des casseurs lors des manifestations du 31 mars soient indemnisés, en raison de leurs pertes d'exploitation. Il appelle les commerçants au calme et *« les adjure de ne pas se faire à l'avenir justice eux-mêmes, comme beaucoup en manifestent publiquement l'intention »*. Le président de la CGPME demande des délais d'indemnisation n'excédant pas deux mois.

EN BREF

PRISON DE METZ : évasion de huit détenus. – Huit détenus se sont évadés, vendredi 1er avril, de la prison Maurice-Barrès de Metz, située en plein centre-ville. Jeunes, présentés comme peu dangereux par les autorités judiciaires, ces détenus, affectés au service de cantine, avaient arraché ses clés à un gardien, avant de prendre la fuite par les toits, puis en voiture. A l'exception de l'un d'entre eux qui purgeait une peine criminelle beaucoup plus longue, ces hommes avaient été condamnés à des peines de dix-huit mois à deux ans de prison et arrivaient au terme de leur détention. L'un d'entre eux est retourné spontanément au centre de détention le soir même.

NUCLÉAIRE : l'accident de Cadarache classé au niveau 2 sur l'échelle de gravité. – L'accident qui a fait un mort et quatre blessés, jeudi 31 mars, sur le site du Centre d'études nucléaires de Cadarache (*le Monde* du 2 avril), a été classé au niveau 2 de l'échelle française des incidents et accidents nucléaires, a annoncé la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Bien qu'il s'agisse *« typiquement d'un accident chimique d'ordre industriel, et non strictement nucléaire »*, il s'est produit dans une installation nucléaire en cours de démantèlement, et ce classement a été décidé *« en raison des enseignements à en tirer en termes de sûreté »*. Si l'explosion n'a pas entraîné de contamination des agents blessés, ni du personnel, ni de l'environnement, *« une faible contamination d'environ 10 becquerels par centimètre carré a été constatée à proximité immédiate du cratère de l'explosion »*, précise la DSIN.

FOOTBALL : Auxerre bat Nantes 3-1. – Auxerre a battu Nantes 3-1, vendredi 1er avril, en match avancé de la 32e journée du championnat de France de football de première division. Les buts ont été marqués pour Nantes par Jean-Michel Ferri (14e) et pour Auxerre par Gérald Baticle (30e), Franck Verlaat sur penalty (35e) et Christophe Cocard (70e).

ATHLÉTISME : Marie-José Pérec s'entraînera aux Etats-Unis. – L'athlète française Marie-José Pérec a annoncé, jeudi 31 mars, qu'elle s'exilait pour deux ans aux Etats-Unis pour préparer les championnats du monde de 1995 et les Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. Après sa séparation d'avec son entraîneur Jacques Piasenta, la championne olympique du 400 mètres s'entraînera en Californie avec l'Américain John Smith, qui s'occupe notamment du champion olympique du 400 m haies Kevin Young. Marie-José Pérec n'a pas encore choisi la distance sur laquelle elle s'alignera cette saison, 200 ou 400 mètres.



Le procès de l'ancien chef milicien devant la cour d'assises des Yvelines

Une grâce extraordinaire...

A la cour d'assises des Yvelines, à Versailles, le procès de Paul Touvier a été marqué, vendredi 1er avril, par la déposition de Pierre Arpaillange, ancien garde des sceaux. Il était directeur des affaires criminelles et des grâces en 1971 quand il devait donner un avis défavorable à la grâce des peines accessoires réclamée par l'ancien milicien et Mgr Duquaire, son protecteur. Cette grâce fut accordée, contre toute attente, quelques mois plus tard, par le président Georges Pompidou.

Il fut directeur du cabinet de plusieurs ministres de la justice, directeur des affaires criminelles et des grâces, procureur général près la Cour de cassation, et même garde des sceaux. Il fut, tout à la fois, souple et déterminé, avisé et maladroit, juge et politique. Mais, vendredi 1er avril, devant la cour d'assises des Yvelines, il n'était plus que *« Pierre Arpaillange, soixante-dix ans, retraité »*, témoin vedette d'un procès au long cours.

A défaut de l'audition du premier ministre, Edouard Balladur – sur laquelle la cour n'a toujours pas rendu sa décision –, l'attente était grande. Parce qu'il fut directeur des affaires criminelles et des grâces à partir de 1969, chacun attendait de ce témoin-là des révélations, ou à tout le moins un précieux éclairage. Aussi Pierre Arpaillange commença-t-il sa déposition dans un grand silence, silence encore renforcé par une élocution fragile et lente.

D'un coup, on se retrouvait place Vendôme, à la chancellerie. D'un coup, surgissait la maigre silhouette de Mgr Charles Duquaire, intercesseur attitré de Paul Touvier. De loin en loin, Pierre Arpaillange avait, bien sûr, entendu parler de ce dossier. Mais cette fois, en mars 1969, le prélat fit son siège et obtint un rendez-vous.

Que dit-il ? Ce qu'il avait déjà tant de fois répété, à savoir que son protégé était une « victime qui avait ou aurait agi pendant l'Occupation de façon tout à fait convenable ». Et Mgr Duquaire d'invoquer les hautes protections de Touvier, de citer, pêle-mêle, Mgr Julien Gouet, les cardinaux Jean Villot et Pierre-Marie Gerlier. *« Il se présentait un peu comme l'envoyé de ces personnalités... »*

Un avis défavorable

Le cas ne pouvait être négligé : *« J'ai étudié ces dossiers... »* A l'intonation du témoin, on comprend que les procédures des procès de 1946 et 1947, à Lyon et à Chambéry, ne pouvaient qu'accabler le lecteur le mieux disposé : *« J'ai néanmoins transmis, comme c'était mon devoir, les notes de Mgr Duquaire et les dossiers au bureau des grâces, et demandé que l'on me fasse un rapport. »*

Début 1970, constatant qu'il manquait une *« instruction approfondie »* sur les faits et gestes de Touvier à Lyon en 1944, Pierre Arpaillange décidait de saisir le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat afin d'ordonner qu'une enquête soit diligentée. Le commissaire Jacques Delarue, désigné par le procureur, se mettait aussitôt au travail. Ainsi Mgr Duquaire était-il momentanément satisfait, croyant l'affaire bien engagée.

Pierre Arpaillange se rappelle une de ses visites place Vendôme, une *« visite très pressante »*. Le prélat était désormais secrétaire particulier du cardinal Villot, nommé secrétaire d'Etat au Vatican. Ces hautes personnalités ecclésiastiques méritaient bien quelques égards : *« Je lui ai adressé une lettre quelques jours plus tard. Il demandait la remise de ses interdictions de séjour. J'ai réfléchi. Je lui ai écrit qu'il valait peut-être mieux faire préalablement des démarches auprès du ministère de l'intérieur pour faire annuler les arrêtés. »*

Le témoin marque un temps d'arrêt. Il tente de faire comprendre allusivement ses raisons de l'époque : *« C'était peut-être pour moi le moyen de gagner du temps... oui, un moyen dilatoire dans l'attente du rapport du commissaire Delarue. Et puis, engager une procédure administrative avant un recours en grâce, cela me paraissait normal. Je savais sans doute aussi que l'accusé n'était pas recherché, que les arrêtés d'interdiction de séjour n'avaient pas été notifiés. Je voulais montrer que je ne voulais ni faire tomber Mgr Duquaire dans un piège, ni être dupe... »*

C'était, en tout cas, manifester une prudence que ne suivit pas le commissaire Delarue. Son rapport, rendu en juin 1970, fut accablant pour Touvier. En février 1971, Pierre Arpaillange rendit alors un avis défavorable sur le recours en grâce déposé par l'ancien chef milicien. *« Dans mon esprit*, explique-t-il à la cour, *il n'était pas possible de faire bénéficier Touvier, deux fois condamné à mort par contumace, d'une mesure quelconque de clémence. »*

Pierre Arpaillange met un terme à sa déclaration spontanée. Ceux qui attendaient des révélations sont déçus. Ceux qui espéraient un éclairage vont être satisfaits. De fait, l'ancien directeur des affaires criminelles et des grâces, en répondant aux questions de la cour, indique nettement qu'il a informé Mgr Duquaire de la mission confiée au commissaire Delarue. Le « tuyau » valait de l'or ! Et l'on comprend mieux pourquoi, tout au long de son enquête, le commissaire fut relancé par le prélat.

« J'ai été suivi à la trace et même précédé ! s'étonnera à la barre des témoins, en fin d'après-midi, le commissaire. *Or personne n'était censé être au courant de ma mission ! »* Personne, sauf Mgr Duquaire, qui invita le policier à rencontrer Touvier, en vain, et à se rendre à Rome en lui faisant miroiter une rencontre avec le Saint-Père... De même le prélat bénéficia-t-il, en exclusivité, du rapport final du commissaire, ce qui lui permit de rédiger un contre-rapport adressé directement à l'Elysée.

Le dossier des arrêtés d'interdiction de séjour, jamais notifiés à Paul Touvier, laisse tout autant perplexe. Car il apparaît clairement que ni la chancellerie ni le ministère de l'intérieur ne furent désireux de gêner l'accusé résidant à Chambéry. Un accord tacite existait-il entre les autorités et l'ancien milicien ? De nombreux indices le laissent penser, dont une lettre d'Edmond Michelet, ancien garde des sceaux du général de Gaulle, lue à l'audience, indiquant qu'il allait intervenir auprès de Jacques Foccart, alors véritable inspirateur de la politique des services spéciaux, en faveur de l'ancien chef milicien.

Les questions du commissaire Delarue

Pierre Arpaillange était-il au courant de ces protections ? Les débats n'ont pas permis de le discerner. Mais en novembre 1971, la remise des interdictions de séjour et de la confiscation des biens de Paul Touvier ne le surprit pas : *« J'ai su que Mme Anne-Marie Dupuy, chef du cabinet du président de la République, avait parlé de ce dossier à Georges Pompidou et qu'il était d'accord pour accorder sa grâce. »* Bref, l'ancien haut magistrat n'a pas été tenu à l'écart : *« Oh ! non, je ne peux pas dire que j'ai été court-circuité. Mais la grâce est un droit souverain du président de la République qu'il lui incombe d'exercer, sans être discuté. »*

Au passage, Pierre Arpaillange regrette aujourd'hui d'avoir déclaré devant le Sénat, en 1989, que Georges Pompidou avait probablement été incomplètement informé. Il déplore aussi, juste avant de quitter le prétoire, les lenteurs d'une justice dont il fut pourtant le grand maître : *« Je regrette, comme beaucoup, qu'il ait fallu aussi longtemps pour que ce procès vienne. Je crois également qu'il aurait été préférable que d'autres personnalités figurent dans le box des accusés. Je pense notamment à René Bousquet, décédé, et à une autre personne qui n'a pas eu les mêmes responsabilités* [Maurice Papon]. *Elles auraient eu davantage leur place dans un procès important. »*

La cour et le jury, dûment informés des sentiments de l'ancien garde des sceaux, continuèrent néanmoins à siéger. Et le commissaire Jacques Delarue put raconter son enquête durant le premier semestre 1970, ainsi que les pressions dont il fut l'objet de la part de hauts fonctionnaires et d'ecclésiastiques. Encore aujourd'hui, le commissaire reste sidéré par le cas Touvier : *« S'il est devant vous, ce n'est pas à moi qu'il le doit, contrairement à ce qu'il croit. C'est en raison de son acharnement à obtenir la grâce de ses peines accessoires. C'est pour moi une énigme, car il ne vivait pas en reclus. Il disposait d'une carte SNCF, il circulait énormément. Il se permettait même, pour quelqu'un censé être traqué..., d'ester en justice. Poursuivi par ses frères pour captation d'héritage, il s'est acharné, il est venu à plusieurs reprises devant la justice civile, jusqu'à la Cour de cassation en 1976 ! »*

Le président Henri Boulard demande au commissaire s'il possède une clé pour comprendre ces mystères. Le témoin réfléchit tout haut : *« Il possède une carte d'identité, il a la chance d'être oublié de tout le monde, il est libre. Que peut lui apporter une grâce ? Pas grand-chose. Or de très hauts personnages s'intéressent à lui, des ecclésiastiques, un diplomate, l'Elysée... Il y a là un déphasage, quelque chose que je n'ai pas trouvé. Je pense qu'il y a un secret et qu'on ne le trouvera jamais. »*

LAURENT GREILSAMER

Provoquant un vif incident d'audience

Me Arno Klarsfeld affirme que Touvier a agi de son propre chef

L'incident couvait depuis plusieurs jours. Il a finalement éclaté vendredi 1er avril, en fin d'après-midi, et marque probablement un tournant dans le procès de Paul Touvier. Me Arno Klarsfeld, en affirmant que l'ancien chef milicien a organisé de sa propre initiative la fusillade des sept juifs à Rillieux, le 29 juin 1944, pour venger l'assassinat de Philippe Henriot, ministre de l'information, s'est brutalement désolidarisé de ses confrères des parties civiles et a bousculé une audience qui juge Paul Touvier pour complicité de crimes contre l'humanité avec une puissance de l'Axe, en l'occurrence l'Allemagne.

« On essaie de faire croire au jury que Touvier a agi sur ordre allemand, alors qu'il a agi de sa propre initiative », s'est exclamé le jeune avocat, fils de Beate et Serge Klarsfeld, provoquant un tohu-bohu. D'une phrase, l'avocat avait fragilisé le cadre juridique étroit dans lequel la cour d'assises juge Paul Touvier.

Un procès-verbal de Joseph Darnand

Le commissaire Jacques Delarue témoigne à la barre quand l'incident éclate. Auteur en 1970 d'un rapport d'enquête accablant sur le passé de Paul Touvier, le témoin explique qu'il n'écrirait plus aujourd'hui comme il l'avait fait alors à propos du massacre de Rillieux qu'*« il n'existe aucune trace d'une intervention des Allemands dans cette affaire »*. De fait, le commissaire indique que, depuis, il a découvert un procès-verbal de Joseph Darnand, chef de la Milice, en date du 6 août 1945, dans lequel ce dernier reconnaissait : *« A la suite de l'assassinat de Philippe Henriot, les Allemands ont exigé l'arrestation d'une quarantaine d'otages qui ont été pris dans des familles de personnes passées à la résistance. »*

Surpris, Me Jacques Trémolet de Villers, défenseur de Paul Touvier, demande à voir *« l'original »* de ce procès-verbal déposé aux Archives nationales. Prévoyant, le commissaire Delarue en extrait une copie de son cartable. *« La Milice a été l'auxiliaire zélé de la Gestapo*, insiste le témoin. *Si les Allemands n'avaient pas disposé de cet auxiliaire, les dégâts auraient été infiniment moins importants. »*

Revenant au procès-verbal de Joseph Darnand, Me Trémolet fait remarquer au témoin : *« C'est très grave ! Je relève que ce procès-verbal ne concerne pas Lyon. Je fais remarquer qu'il y a eu vingt-huit opérations de représailles allemandes à Lyon entre le 15 juin et le 15 juillet 1944. – J'ai commis une erreur en 1970, je la rectifie, c'est tout*, répond le commissaire. *– Une erreur de taille ! »*, réplique l'avocat de Touvier.

C'est alors que Me Arno Klarsfeld donne lecture du procès-verbal d'audition du commissaire Jacques Delarue par le juge Jean-Pierre Getti, chargé d'instruire le dossier Touvier. Dans ce document, en date du 11 avril 1990, le commissaire Delarue mentionne déjà la déclaration de Joseph Darnand, mais en donne une autre lecture : *« On voit que (...) Darnand ment, car il sait ce qui s'est passé notamment à Lyon et à Mâcon. Les Allemands se fichaient à cette époque de Philippe Henriot, car ils avaient d'autres préoccupations, notamment d'ordre militaire. »*

A la barre, le témoin nuance son propos de 1990. Il explique que les Allemands ne pouvaient pas se désintéresser d'un Philippe Henriot écouté tous les jours par les Français à la radio, même par ceux qui suivaient les émissions de la BBC en français. Me Klarsfeld se fâche et demande brusquement au commissaire : *« Etes-vous l'objet de pressions pour changer ainsi de position ? Faites-vous l'objet d'un chantage parce que vous avez participé à l'arrestation de juifs et d'asociaux à Marseille le 22 janvier 1943 ? »*

« Je dépose plainte en diffamation »

Un énorme tumulte éclate. Me Trémolet s'exclame : *« C'est un point d'histoire intéressant ! »* Le commissaire Delarue proteste : *« Que dites-vous, maître ?... C'est scandaleux. Je dépose plainte en diffamation. »* Me Ugo Iannucci, conseil de la FNDIRP, partie civile, désapprouve Me Klarsfeld sous les applaudissements du public.

Une fois le calme revenu, le commissaire Delarue raconte alors son entrée dans la police début novembre 1942, à Limoges, et l'aide qu'il apporta à des Alsaciens et à des Mosellans en leur fournissant des faux papiers. *« Je ne suis pas entré dans la Résistance*, dit-il. *J'ai été aspiré par elle. »* En janvier 1943, il se trouve à Marseille, *« secrétaire, chargé de la comptabilité »*. *« Je n'ai jamais arrêté qui que ce soit*, dit-il. *Je défie quiconque de dire le contraire. J'ai bien eu conscience que ce que je voyais était important et j'ai tout noté pour pouvoir témoigner. Je viens d'être accusé de manière honteuse. »*

L. G.

Le Monde

HEURES LOCALES

L'ARGENT DE BRUXELLES

La manne de l'Union européenne doit permettre d'assurer un meilleur équilibre entre les régions. Les élus de Picardie présentent leurs dossiers

POUR irriguer son vaste territoire, de Séville à Athènes, l'Union européenne aura dépensé 141 milliards d'écus (1) en 1999. Cette somme colossale, qui représente un tiers du budget communautaire, est destinée à favoriser l'équilibre entre les régions. Elle porte un nom – les fonds structurels – peu connu du grand public français, mais qui sonne heureusement aux oreilles des élus locaux, singulièrement à l'échelon régional. Depuis le 10 février, ceux-ci connaissent la répartition de la manne européenne, dont la deuxième phase va couvrir la période 1994-1999.

Fini le temps où le secours de l'argent de Bruxelles pouvait avoir quelque chose d'humiliant. Au soir du 10 février, nombre de présidents de conseils régionaux se vantaient, auprès de leurs électeurs, d'avoir été particulièrement bien servis. D'autres, comme le Limousin, se sont plaints du contraire. Désormais, l'Ile-de-France est la seule à ne rien toucher. Dans l'ensemble *« les Français peuvent s'estimer satisfaits »*, estime Charles Baur (UDF), président de l'assemblée de Picardie, résumant ainsi l'avis général.

« Nous nous doutions que l'aide serait importante, témoigne Richard Skrzypczak, responsable des affaires européennes pour le conseil régional picard. *Car notre situation économique pouvait nous le laisser espérer... »* Sa région, comme la plupart, dispose d'un bureau *permanent à Bruxelles. Cette antenne* avancée, composée de deux personnes, joue le rôle de vigie.



Avancer les fonds

Grâce à elle, Richard Skrzypczak a pu apprendre quelles seraient les zones ayant droit aux fonds structurels dès la fin décembre 1993 et en prévenir, sans tarder, le représentant de l'Etat. Homme-clé de la négociation avec la DATAR et le gouvernement, le préfet organise une consultation des conseils généraux, des élus des grandes villes et de tous autres partenaires économiques et sociaux qu'il juge bon. A Amiens, il travaille en outre en étroite collaboration avec les services du conseil régional.

En fait, les dossiers picards étaient préparés depuis de longs mois. Une part d'entre eux s'appuient en fait sur les actions entreprises lors de la première phase des fonds structurels. De 1989 à 1993, les crédits européens ont permis de financer près d'un quart du plan « Université 2 000 » (soit 111 millions de francs). Ils ont contribué à l'extension et à l'équipement de trente-six centres de formation professionnelle ; ils ont servi à la modernisation du tissu industriel, tant en investissements productifs qu'en recherche. Surtout, 64 millions de francs ont été engagés en faveur des sites sensibles et du traitement des déchets.

L'équipe de Richard Skrzypczak savait que la Commission souhaitait mettre l'accent sur l'environnement dans les six prochaines années et ont donc prévu de nombreuses actions pour la protection du littoral, des rivières, etc. Charles Baur pronostique une *« véritable explosion »* dans ce domaine.

Le 31 mars, le conseil régional devait transmettre à la DATAR, par l'intermédiaire du préfet, sa sélection des projets susceptibles de recevoir des aides. Pendant un mois, les fonctionnaires vont étudier leur conformité avec les politiques communautaires, avant de présenter l'ensemble des dossiers français à Bruxelles, le 30 avril. Les initiatives qui seront soumises à l'approbation de la Commission ont en effet intérêt à correspondre aux grandes orientations de cette dernière, dans la lettre comme dans l'esprit. Elles doivent, par exemple, respecter en tout point l'égalité entre hommes et femmes.

La DATAR devrait peu se mêler des priorités arrêtées en Picardie, assure Richard Skrzypczak. Pour une raison simple : sans partenaire financier, pas de fonds structurels. Or, jusqu'à présent, la région a fourni le plus gros effort, loin devant l'Etat. La contribution nationale aux initiatives soutenues par Bruxelles est obligatoirement inscrite dans les contrats de plan Etat-régions qui se signent actuellement. Les montages financiers se révèlent étroitement imbriqués. Mais, qui que soit le bailleur, le conseil régional sait qu'il aura à avancer les fonds. L'argent de Bruxelles n'est pas attendu avant fin de l'année 1994, au mieux.

La Picardie ne touche qu'un seul type de subventions, celui consacré aux territoires gravement affectés par le déclin industriel, appelé « objectif 2 » *(lire le tableau 2 page 12)*. Le reste de l'Hexagone bénéficie, en plus, majoritairement des aides réservées au développement des zones rurales (« objectif 5b »). Qu'importe la ligne budgétaire, tout l'enjeu est d'être déclaré « éligible », c'est-à-dire susceptible de recevoir des fonds structurels. Il faut, pour cela, répondre à certains critères objectifs : densité de population, produit intérieur brut, taux de chômage, etc.

Neuf bassins d'emplois ont reçu ce label, soit un de plus que durant la période précédente. Tous situés au nord de la région, ils dessinent une nette frontière avec les cantons sud proches de Paris et de ses richesses. Les voisins du Hainaut belge ont obtenu mieux. Ce secteur a été reconnu comme suffisamment mal en point pour avoir accès aux crédits destinés aux régions globalement en retard de développement (« objectif 1 »). C'est un *« privilège »* convoité, pour l'essentiel réservé à la Grèce, à l'Irlande, au Portugal et à l'Espagne. Il permet en effet d'investir directement dans des infrastructures, de transport en particulier, ce que n'encourage pas la Commission dans ses autres objectifs.

Plaidant la proximité, les arrondissements de Douai-Valenciennes, dans le Nord-Pas-de-Calais, ont obtenu le même statut que le Hainaut. Et Charles Baur verrait lui-même d'un œil très favorable cet effet tâche d'huile se prolonger jusqu'à la Thiérache picarde. Dans ce genre de situation, les négociations politiques prennent vite le relais des indices et des moyennes. C'est une caractéristique européenne : une fois les normes empiétées, il est bien difficile d'en faire respecter les limites.

Martine Valo

(1) Un écu égale 6,6 francs environ.

Lire page 12 la répartition des fonds structurels européens.

Hégémonique

L'aménagement du territoire fait un retour en force en Ile-de-France. Lors d'un colloque à Paris, intitulé « Quelle capitale pour la France de demain ? », Jacques Chirac a cherché à prendre place dans un débat qui a été l'occasion pour le premier ministre d'établir des liens fructueux avec les élus des autres régions.

Le 5 avril, doit être signé la charte du Bassin parisien entre l'Etat, l'Ile-de-France et les régions limitrophes. Ce document de planification devrait être suivi d'un contrat de plan interrégional. L'Etat, l'Ile-de-France et les sept autres régions sont prêts à y consacrer, à parité, 1 milliard de francs au total. Ils seront investis dans des infrastructures, des actions d'environnement et des équipements universitaires, tous en dehors de l'Ile-de-France. Ce projet est qualifié d'*« exemplaire »* par Charles Pasqua. Il pourrait se *traduire dans la prochaine loi* sur l'aménagement du territoire par la possibilité pour ces régions de se regrouper dans une structure « supra-régionale ».

Cette charte et ce « contrat-cadeau » risquent d'apparaître comme une provocation aux yeux de ceux qui critiquent le poids de l'Ile-de-France. L'appui du gouvernement à la création d'une super-région du Bassin parisien va immanquablement ressusciter le spectre de la volonté hégémonique de Paris et de la région capitale. La DATAR, qui a conduit les délicates négociations entre l'Etat et les huit présidents de région, rappelle qu'elle attend de ceux de la Façade atlantique, du Grand Ouest, du Massif Central ou du Grand Est, qu'ils établissent eux aussi leur propre *charte. Pour l'instant la* prime va aux plus entreprenants.

Christophe de Chenay

Des initiatives pour les jeunes

Il est un âge où les jolies colonies de vacances commencent à manquer de charme. A partir de seize ans, les jeunes supportent mal la discipline du groupe et les activités communes avec les plus petits. Les municipalités s'échinent donc à trouver des solutions pour permettre aux adolescents des quartiers difficiles de partir quelques semaines.

La Fondation vacances ouvertes (FVO) – une émanation de l'association Villages vacances familles (VVF) – qui a pour but d'aider les familles en situation difficile à partir en vacances, propose *désormais* aux collectivités locales les systèmes lancés il y a quelques années. Depuis 1990, en effet, FVO a rodé plusieurs formules, notamment Sac à dos et CAID (Coffre à idées), dont le but est de permettre à des *jeunes* en difficulté d'allier le plaisir des vacances et l'apprentissage de la prise d'initiatives. L'utilisation de ces formules suppose que les jeunes participants imaginent un itinéraire, gèrent un budget et *rapportent un carnet* de voyages, à l'occasion d'un déplacement qui peut être de deux ou trois semaines en France ou à l'étranger.

« Pour nous, il est difficile de contacter directement les responsables des services jeunes dans les municipalités, reconnaît Michelle Rigalleau, déléguée générale de FOV. *Nos opérations sont relayées par les services jeunes, les clubs de prévention, les MJC, les centres Info jeunesse et les ministères. »* Les contacts pris en 1993 ont abouti à la vente de 550 Sac à dos. Les responsables de la FVO espèrent porter ce chiffre à 1 200 en 1994.

« Nous avions déjà une opération intitulée Maxi-départ pour les 16-22 ans, mais les produits de Vacances ouvertes sont plus accessibles pour les jeunes, c'est pourquoi nous les utilisons » explique Jean-Dominique Poncet, responsable du service jeunesse de la mairie de Vienne (Isère).

Pour les organisateurs, la plus grosse difficulté est d'obtenir les travaux écrits qui sont censés conclure les vacances. Pour y parvenir, certains, comme les responsables de la mairie de Vienne, ont valorisé *cet aspect en créant un diaporama* au cours duquel sont présentés les dossiers.

Le souci de développer l'esprit d'initiative des jeunes est déterminant dans le choix des collectivités en faveur de FVO. *« C'est le moyen de ne pas être seulement des distributeurs de chèques »* précise Michel Bonnet, directeur de la mission locale de la ville de Meaux (Seine-et-Marne), qui a calculé qu'à raison de 600 000 *francs pour deux cents bénéfi*ciaires cela fait 300 francs par personne.

F. Ch.

BANLIEUES

LA FRAGILE SANTÉ DES CAFÉS-MUSIQUES

Après trois ans d'existence, ces lieux de rencontre se sont imposés mais souffrent du manque d'argent

« A la mairie désormais, on ne passe plus pour des clowns qui font du rock'n'roll ! Cette reconnaissance des institutions locales, on la doit au label café-musiques que nous avons décroché en septembre 1992 ». Sur les mérites de ce label, Christian Leguay, qui dirige un café avec programmation musicale (l'Abattoir) depuis dix-huit ans à Lillers (Pas-de-Calais), est intarissable.

Favoriser l'aménagement de *lieux de rencontre* – à la fois cafés, salles de spectacles et de répétitions – offrant régulièrement et dans de bonnes conditions techniques de la « musique vivante » à un tarif accessible à tous (de 20 à 60 francs en moyenne) : tel est l'objectif du programme « cafés-musiques » né du séminaire interministériel de Bron en décembre 1990, au lendemain des émeutes de Vaulx-en-Velin.

Trois ans plus tard, qua*rante-sept cafés ont reçu* le label et le ministre de la culture veut en doubler le nombre. Création d'une commission d'étude du statut de l'artiste amateur, constitution d'un réseau cafés-musiques informatisé destiné à faciliter l'organisation des tournées, possibilité (après *« étude de l'idée »*) pour les responsables des cafés de recourir à des chèques-conseils pour rémunérer les experts en fiscalité ou en droit du travail par exemple : voilà pour les mesures les plus techniques annoncées par Jacques Toubon.

L'ambition d'un réseau informatisé

Le ministre de la culture n'a pas éludé l'épineuse question du financement. S'il n'est pas question pour l'Etat de *« s'engager dans un système de soutien sans fin qui provoquerait une sclérose de la structure »*, le ministre a néanmoins annoncé que l'aide au démarrage serait étendue aux trois premières années.

Jusqu'à présent, l'octroi du label café-musiques par les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) – après une expertise technique, juridique et économique menée par l'Agence des lieux musicaux et de spectacles – se concrétisait par l'attribution d'une subvention d'investissement (de 20 % à 50 % du coût total de l'aménagement du local) et d'une aide au démarrage d'un montant compris entre 50 000 et 100 000 francs. Désormais, a indiqué Jacques Toubon, *« au-delà de l'aide habituelle la première année, les cafés-musiques pourront, par convention, bénéficier d'une aide dégressive maximale de 60 000 et 40 000 francs les deux années suivantes ».*

Saluée comme une *« sacrée avancée »* par Bruno Colin, directeur d'Opale, l'association d'ingénierie-conseil en économie sociale et culturelle auteur du guide des cafés-musiques, l'annonce ministérielle a déçu de nombreux responsables de ces cafés.

« Toutes ces idées sont bonnes, estime Luc Baillet, qui dirige la programmation du Kaméléon à Lille, *mais quels moyens nous donne-t-on pour les réaliser ? »* Et de pointer du doigt la disparité entre l'ambition affichée de constituer un réseau informatisé des cafés-musiques et *« la réalité, qui est que plusieurs n'ont ni fax ni Minitel » !*

La question budgétaire cristallise évidemment les plus gros mécontentements. Plusieurs cafés-musiques – et singulièrement ceux qui, plutôt qu'un statut associatif, ont opté pour un régime commercial, voire un montage mixte – se retrouvent dans une situation financière très précaire, déchirés qu'ils sont entre la nécessité d'une politique tarifaire très attractive et les impératifs comptables auxquels ils sont néanmoins soumis. Aussi la programmation 1993 du Kaméléon – qui avait pourtant bénéficié d'une *« aide au démarrage exceptionnelle de 156 000 francs »*, se souvient Luc Baillet – affiche-t-elle un déficit de 150 000 francs. Si les responsables de cafés-musiques se réjouissent du principe des conventions triennales avec l'Etat, c'est aussitôt pour dénoncer la *« faiblesse »* des nouvelles subventions.

« Ces mesures sont aussi un geste fait en direction des collectivités locales », plaide Jacques Toubon, qui ne désespère pas de convaincre les plus frileuses que *« le rapport entre l'utilité sociale d'un café-musiques et son coût est tel que toutes les préventions doivent tomber ».*

« Le caractère uniquement incitatif du programme de l'Etat et la nécessité pour les cafés-musiques de disposer d'aides financières pour équilibrer leur fonctionnement rendent l'implication des collectivités locales incontournable et déterminante », explique Bruno Colin.

Philippe Baverel

Lire la suite page 12

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Forêt et montagne.** – L'Association des ingénieurs et cadres de l'environnement et de la forêt organisent leur prochaines Rencontres europeennes à Grenoble, du mardi 5 au jeudi 7 avril. Elles porteront sur la forêt dans l'espace montagnard (faune, flore, tourisme, paysage...).
▶ **Renseignements au (16) 76-87-06-85.**

■ **Mobilité des fonctionnaires.** – L'Association pour l'emploi dans la fonction pubique organise un colloque intitulé : « La mobilité entre les fonctions publiques, mythe ou réalité ? », à Paris, jeudi 7 avril. Aimé Bellina, président de l'Association nationale des directeurs de centres de gestion, présentera notamment la question de la mobilité dans la fonction publique territoriale.
▶ **Renseignements au (16-1) 40-03-81-03.**

■ **Cinéma.** – De nombreuses collectivités locales soutiennent le cinéma en aidant la production ou la diffusion. Jeudi 7 et vendredi 8 avril a lieu à l'Assemblée nationale un colloque intitulé : « Cinéma et collectivités locales : quels investissements pour l'an 2000 ? » Plusieurs associations se sont unies au sein du comité d'organisation, dont le secrétariat est assuré par la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC).
▶ **Renseignements au (16) 77-57-21-33.**

■ **Gens du voyage.** – Le district de l'agglomération nantaise, que préside Jean-Marc Ayrault (PS), et l'Association des maires des grandes villes de France organisent, jeudi 14 et vendredi 15 avril à Nantes, un colloque sur l'accueil des gens du voyage (*le Monde* daté 31 octobre-1er novembre 1993).
▶ **Renseignements au (16) 40-12-24-00.**

■ **Zac.** – La Maison des collectivités locales, que dirige Christian Julienne, organise un séminaire intitulé : « Comment s'assurer qu'une Zac est vendable ? », jeudi 21 et vendredi 22 avril, à Paris. La zone d'aménagement concerté est un espace à l'intérieur duquel une collectivité publique décide d'intervenir pour réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains, en vue de les concéder à des utilisateurs publics ou privés. Le séminaire précisera notamment quelles études de marché doivent accompagner la programmation. Cette formation s'adresse aux urbanistes, aux aménageurs, aux maîtres d'ouvrage, aux élus et aux cadres supérieurs des collectivités locales.
▶ **Renseignements au (16-1) 45-35-00-00.**

PUBLICATIONS

■ **Guide méthodologique.** – L'Odas, Observatoire de l'action sociale décentralisée, publie un guide méthodologique sur l'observation de l'enfance en danger. Avec cet ouvrage, l'Odas propose aux départements une démarche de rationalisation des dispositifs d'alerte et d'observation.
▶ ***L'observation de l'enfance en danger : guide méthodologique*, 114 p., 70 F, Odas éditeur, 13, bd Saint-Michel, 75005 Paris.**

LA FRAGILE SANTÉ DES CAFÉS-MUSIQUES

Suite de la page 11

C'est là où le bât blesse. « *Les collectivités locales rechignent à épauler un projet quand elles n'en sont pas partenaires dès l'origine* », constate Luc Baillet, qui rappelle que le Kaméléon « *n'a bénéficié jusqu'à présent d'aucune subvention municipale, ni départementale, ni régionale, même si des discussions sont en cours* ».

Il est vrai que les élus ne sont pas toujours persuadés de « l'absolue nécessité des cafés-musiques, dont le premier mérite est de ressusciter une vieille forme de vie collective », comme dit Jean de Boishue, député-maire de Brétigny-sur-Orge, qui soutient activement le Rack'am (Essonne).

Au traditionnel renvoi des responsabilités entre l'Etat et les collectivités locales, s'ajoute la lenteur administrative. « *On est toujours au croisement de l'impatience des jeunes et de l'inertie des administrations* », assène Redha Boudaoud, responsable de La clé de si à Yerres (Essonne). Il n'est pas rare par exemple qu'une année s'écoule entre le moment où le dossier est déposé auprès de la DRAC et l'octroi du précieux label ! Ainsi à la DRAC d'Ile-de-France, qui ne compte que quatre cafés-musiques, quarante dossiers sont actuellement en attente...

Par-delà les difficultés qui les assaillent, les responsables des cafés-musiques, dont tout le mérite est d'opérer au carrefour du culturel, de l'économique et du social, ne manquent pas d'enthousiasme. Même s'ils n'ont pas, et pour cause ! les moyens d'inviter des têtes d'affiche. Qu'à cela ne tienne, pour peu qu'ils aient un peu de flair, ils peuvent toujours s'offrir des talents prometteurs méconnus. « *A leurs débuts, Renaud, Valérie Lagrange, Trust, sont venus chanter à l'Abattoir* », rappelle par exemple Christian Leguay, avant d'ajouter, un brin philosophe : « *Et puis, il y a aussi tous les* has-been *!* »... Qui ont parfois de beaux restes !

Philippe Baverel

DÉBAT

LITTORAL ET SÉCURITÉ DES TRANSPORTS

par Antoine Rufenacht

LE récent échouage de détonateurs sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique doit faire figure d'électrochoc pour l'ensemble des responsables publics ayant à traiter de la sécurité maritime et littorale.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'impuissance de la réglementation internationale. Si les compagnies de transports responsables des rejets dangereux font preuve de négligences coupables, il convient que le programme d'action adopté au mois de janvier par les ministres européens des transports et de la mer soit appliqué sans délai.

Pour notre part, au-delà de ce programme d'action, il nous semble indispensable de sanctionner les infractions commises en instituant une responsabilité de celui qui transgresse les normes de sécurité. A ce titre, nous demandons que soit étudié par l'Union européenne et l'Organisation maritime internationale le principe d'une coresponsabilité de l'affréteur et du transporteur.

De même, seul un contrôle sérieux des navires dans nos ports et à proximité de nos côtes, portant en particulier sur les conditions d'arrimage des conteneurs, pourra responsabiliser les transporteurs. La croissance quasi exponentielle du transport maritime par conteneurs doit répondre à la mise en place de règles claires et applicables par tous.

La déficience de la réglementation internationale se prolonge en droit français. Aucun texte de notre droit positif ne nous permet de sanctionner, en l'état, la compagnie responsable du rejet des détonateurs. Ne s'agissant pas de pollution au sens classique, mais plutôt de produits dangereux pour la sécurité des habitants, les détonateurs sont apparus comme un produit *suigeneris* qui passait entre les mailles de notre droit positif. Il a fallu recourir, de façon assez acrobatique, à certaines dispositions du code des douanes qui permettent d'engager une action dans le cas d'importation illégale sur le territoire national de produits dangereux pour que l'Etat puisse saisir les services judiciaires afin de déclencher l'ouverture d'une information.

L'Association nationale des élus du littoral (ANEL) se portera partie civile dès l'aboutissement de l'enquête. Là encore, notre arsenal juridique doit être adapté aux nécessités actuelles.

Les plages des cartes postales

En déclenchant simultanément sur l'ensemble des côtes de l'Atlantique et de la Manche une vaste offensive de nettoyage, le ramassage des détonateurs a permis de découvrir qu'au même moment la Haute-Normandie recevait son lot de pesticides, que des fûts de benzène étaient échoués en Vendée et en Gironde, qu'en maints endroits des produit chimiques toxiques à usage de durcisseurs pour peinture étaient à la disposition du promeneur et que, enfin, des récipients contenant de l'huile ou des produits ménagers polluaient l'ensemble de nos côtes.

Cela doit avoir le mérite d'éclairer la population et l'ensemble des responsables publics sur ce déplorable laxisme. On peut aussi, dans ce cadre, s'interroger sur la réparation des préjudices occasionnés par cette situation. Aucun détonateur n'a causé, pour l'instant, de dommages humains. Certains spécialistes affirment toutefois que le temps de décomposition de l'enveloppe d'aluminium est de huit à onze mois. Le risque demeure.

Les maires du littoral ont obligation de nettoyer et d'entretenir le domaine public maritime naturel non concédé. Cette obligation se combine avec celle qui incombe à l'Etat au titre de ses responsabilités de police, de la navigation ou de la lutte contre la pollution.

S'il arrivait toutefois, au cours de la saison qui s'ouvre, qu'un usager se blesse grièvement avec un détonateur, il est à craindre que la responsabilité de la commune ne soit, par proximité ou facilité, mise en cause.

Ce serait d'autant plus injuste que pendant près de trois mois les services municipaux ont dû assurer la fermeture des plages et participer de façon active au ramassage. Outre les professionnels qui n'ont pas eu accès librement au rivage pendant de trop longues semaines, il se peut que la médiatisation de cette affaire puisse avoir, de façon sans doute très excessive, certaines répercussions sur les réservations touristiques de début de saison.

A ce titre, l'Association nationale des élus du littoral veillera à ce que les collectivités et organismes lésés puissent effectivement obtenir réparation.

▶ **Antoine Rufenacht (RPR) est *président de l'ANEL, président du* conseil régional de Haute-Normandie et député de Seine-Maritime.**

DÉVELOPPEMENT

LA RÉPARTITION DES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

Les chefs d'Etat de l'Union européenne ont décidé d'augmenter considérablement les montants de ces aides

Les montants des fonds structurels, qui entrent dans leur deuxième phase cette année, ont considérablement augmenté par rapport à la période précédente. Ainsi en ont décidé les chefs d'Etat de l'Union européenne, montrant leur attachement pour cet outil de cohésion sociale et économique entre les pays membres, mais aussi à l'intérieur de chacun d'eux.

La France obtient la plus large part des crédits européens réservés au développement agricole, objectif 5b (*tableau 1*). Le Royaume-Uni bénéficie des plus importantes sommes consacrées aux zones industrielles en déclin. L'ensemble de la population de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal, et une grande partie de celle de l'Espagne sont touchées par les aides européennes au titre de l'objectif 1, destiné aux régions en retard de développement.

La répartition des fonds structurels entre les régions françaises n'est en principe qu'indicative, jusqu'à ce qu'elle soit entérinée par la Commission européenne (*tableau 2*). En fait, ces données fournies par le ministère de l'intérieur sont peu susceptibles de modification.

La ventilation arrêtée par le gouvernement montre une volonté d'équilibre entre les régions. Le montant moyen des subventions, une fois rapporté au nombre d'habitants, varie peu. La Corse et les régions d'outre-mer bénéficiaient déjà de l'objectif 1 ; un bassin d'emplois du Nord-Pas-de-Calais vient à son tour d'être déclaré « éligible ».

Les fonds structurels sont composés du Fonds européen de développement régional (Feder), du Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), et, de l'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP).

1. – Dotations par Etat

	Dotations globales* (tous objectifs confondus)	Proportion de la population concernée
ALLEMAGNE	18 676	38,8 %
BELGIQUE	1 624	31,2 %
DANEMARK	674	15,3 %
ESPAGNE	30 369	84,5 %
FRANCE	11 309	46,2 %
GRÈCE	13 980	100 %
LUXEMBOURG	76	42,4 %
IRLANDE	5 620	100 %
ITALIE	18 959	55,9 %
PAYS-BAS	1 838	24 %
PORTUGAL	13 980	100 %
ROYAUME-UNI	9 135	41,5 %

* en millions d'écus (1 écu = 6,6 francs).

2. – Répartition des fonds structurels dans les régions françaises

	ALSACE	AQUITAINE	AUVERGNE	BOURGOGNE	BRETAGNE	CENTRE	CHAMPAGNE-ARDENNE	CORSE	FRANCHE-COMTÉ	ILE-DE-FRANCE	LANGUEDOC-ROUSSILLON	LIMOUSIN	LORRAINE	MIDI-PYRÉNÉES	NORD - PAS-DE-CALAIS	BASSE-NORMANDIE	HAUTE-NORMANDIE	PAYS DE LA LOIRE	PICARDIE	POITOU-CHARENTES	PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	RHÔNE-ALPES	DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
ZONES INDUSTRIELLES Objectif 2 * (période 1994-1996)	19,6	107,1	61,1	49,4	89,7	24,2	77,5	0	47,8	0	70,5	0	127,4	42,6	318,1	57,8	146	135,9	122,4	53,3	113,1	99,7	0
En écus par habitant et par an	37,6	40,4	40,3	39	39,2	39	39,3	0	38,5	0	42,6	0	38,6	38,1	41	39,1	41,7	39,8	40	41,2	42,5	40,1	0
ZONES RURALES Objectif 5b * (période 1994-1999)	47,6	227	168,7	112,7	186,3	84,1	29,3	0	76,5	0	123,5	131,2	97,3	289,7	0	133,3	11,2	122	0	130,1	92,6	172,9	0
En écus par habitant et par an	30,6	38,5	41	41,6	35,1	39,5	45	0	36,1	0	43	40,5	35,5	41	0	33,2	33,6	34,3	0	36,3	48,3	36,5	0
RÉGIONS EN RETARD DE DÉVELOPPEMENT Objectif 1 * (période 1994-1999)	0	0	0	0	0	0	0	250	0	0	0	0	0	0	440	0	0	0	0	0	0	0	1 500
En écus par habitant et par an	0	0	0	0	0	0	0	167	0	0	0	0	0	0	87	0	0	0	0	0	0	0	171

* en millions d'écus (1 écu = 6,6 francs).

PARIS

LE MÉTRO SE MODERNISE

Chaque nuit, 1 500 agents de la RATP pilotent d'énormes engins sur des chantiers dont certains vont durer dix ans

SUR le réseau du métro, l'activité ne s'arrête jamais. Chaque nuit, alors que les Parisiens reposent et que les rames sont rentrées au garage, 1 500 ouvriers et ingénieurs de la RATP se mettent au travail. Leur mission : nettoyer, entretenir, moderniser les 220 kilomètres de voies dont les plus anciennes seront bientôt centenaires. Ils sont assistés par des machines spécialement conçues pour cela et dont chacune a reçu un nom de baptême. Dans le parc de ces engins que le public ne voit jamais, on trouve Ramsès, Cléopâtre, Révobal, Sandrine et quelques autres.

Ramsès, par exemple, est le dispositif qui permet le « *remplacement des appareils mobiles sans emploi de soutènement* ». Il a été inventé il y a cinq ans par les techniciens du métro eux-mêmes, et chaque soir il est mis en action sur la ligne Etoile-Nation où les viaducs métalliques sont nombreux. Se dilatant et se rétractant légèrement selon la température, leurs travées reposent sur des rouleaux placés au sommet des piliers de soutènement. Avec le temps et sous l'effet du passage des rames de plus en plus lourdes et de plus en plus fréquentes, ces rouleaux, qui datent du début du siècle, se sont déformés et finalement bloqués. Il faut les remplacer sur l'ensemble des trois lignes *aériennes* (Nation-Dauphine, Italie-Bobigny, Nation-Etoile).

Enorme chantier si l'on songe qu'il y a 600 appuis à changer et que chaque fois on doit soulever le viaduc de quelques centimètres. Naguère, on élevait à partir du sol un échafaudage compliqué et coûteux. Le remplacement de chaque appui à rouleaux nécessitait quatre à cinq semaines de labeur puisque le travail effectif ne peut s'opérer que pendant les quatre heures d'interruption du trafic. Aujourd'hui, Ramsès – une batterie de petits vérins placés directement sur le pilier – et quatre techniciens juchés sur une nacelle-atelier qu'ils ont surnommé Cléopâtre expédient l'affaire en une nuit. Tout cela est monté sur des véhicules qui se déplacent d'un pilier à l'autre et disparaissent au lever du jour.

Autre grand chantier de la nuit : celui du renouvellement des voies et des ballasts assuré par le système Révobal. Une opération lourde et compliquée puisqu'il s'agit, en quatre heures et sans enlever les rails, de retirer des tonnes de cailloux, de changer les traverses, de remettre un ballast neuf, de le compacter et de rendre à la circulation une voie impeccable. Autrefois, tout cela se faisait à la main avec des centaines d'ouvriers et à raison de quelques mètres par nuit.

Azobé et porphyre

Or, sous la pression des rames, le médiocre ballast d'antan – on y trouve même du mâchefer et du sable – s'use, se colmate et perd son élasticité. Il faut impérativement le renouveler sur les 220 kilomètres du réseau. Là encore, la RATP a imaginé et mis au point, depuis 1988, un dispositif mobile entièrement mécanisé, dont elle assure qu'il constitue une première mondiale.

Chaque soir sortent des ateliers de La Villette des rames d'engins peinturlurés de jaune qui viennent se placer sur la portion de voie à moderniser. Dans un vacarme infernal, une sorte de drague à godets mange le vieux ballast, qui est évacué par des tapis roulants. Les traverses usagées sont démontées, puis un autre engin présente les nouvelles traverses imputrescibles en azobé du Cameroun, qui sont immédiatement fixées.

Vient ensuite un convoi chargé de porphyre normand dûment concassé : le ballast d'aujourd'hui. Enfin s'avance une machine puissante et précise : la bourreuse. Elle brasse les cailloux et stabilise la voie au millimètre près. Cette armada est servie par une quarantaine d'hommes qui, à l'heure dite, grimpent sur leur engin et regagnent leur port d'attache.

A raison de 60 mètres de voie chaque nuit, 60 kilomètres de ligne ont été ainsi remises à neuf. Le chantier durera encore une dizaine d'années. Mais, d'ici là, le nouveau métro automatique Météor reliant Saint-Lazare au quartier Seine-rive gauche, sera entré en service. Sur ce chantier, c'est Sandrine qui opère : un tunnelier de 80 mètres de long grattant jour et nuit le sous-sol parisien.

Descendu il y a quatre mois à 25 mètres sous la chaussée du côté du bassin de l'Arsenal, il a déjà foré le calcaire sur près d'un kilomètre et se trouve actuellement non loin de Pont-Marie, dans le 4e arrondissement. Servie par une vingtaine de techniciens en uniforme, l'énorme chenille métallique ressemble à un sous-marin blanc avec sa cabine de pilotage et ses deux étages de coursives. Avec une précision qui fait l'orgueil de l'équipage, elle accomplit plusieurs besognes à la fois.

Elle creuse la roche, liquéfie les déblais, les évacue et pose les voûtes de béton du tunnel. Si tout va bien, elle atteindra Saint-Lazare durant l'été 1995. Les travailleurs de l'ombre ont confiance car ils ont tout prévu. A l'orée du tunnel, haut perchée dans la paroi de béton, ils ont accroché une statuette qui semble veiller sur eux : celle de sainte Barbe, la patronne des mineurs.

Marc Ambroise-Rendu

HAUTS-DE-SEINE

MUSICIENS EN QUÊTE DE LOCAL

Une école de jazz de Sèvres cherche un lieu pour poursuivre ses activités

C'EST sur un coup de cœur qu'est née, en mars 1979, l'association Musiques Tangentes. Bruno Mauguil, contrebassiste, cherchait un lieu de répétitions, comme nombre de musiciens, quand il est tombé en arrêt devant une maison possédant une magnifique cave voûtée. Ce fut le déclic. « *Le jazz et les caves, c'est tout un symbole* », sourit-il quinze ans après, même si la période qu'il traverse actuellement est moins euphorique.

Avec trois autres musiciens, il crée une association, aujourd'hui forte de 300 adhérents, qui emploie 44 professeurs et deux employés administratifs. Outre la formation initiale à la musique moderne dans une douzaine de disciplines, l'école intervient comme prestataire dans des stages de formation professionnelle.

En 1982, la maison qui abrite Musiques Tangentes et qui appartenait jusque-là à la société d'économie mixte de la ville de Sèvres (Hauts-de-Seine), est vendue à la société de HLM Emmaüs. Dans l'acte de vente cette société s'engage à réhabiliter la bâtisse et à conserver sur place les personnes qui l'occupent. Faute de travaux, les conditions de sécurité se dégradent, et le 3 décembre 1992, le maire, Jacques Caillonneau (UDF), prend un arrêté de péril.

Le rôle des adhérents

Dès lors, l'association décide de suspendre ses cours en attendant un relogement qui interviendra quelques semaines plus tard. « *Nous pensions*, explique Bruno Mauguil, *qu'à la suite de cet arrêté le propriétaire allait entreprendre des travaux pour nous permettre d'utiliser de nouveau les locaux.* » Ne voyant rien venir, il décide de maintenir sur place les services administratifs de l'association et les trois familles qui y logent, dont la sienne.

Après une bataille de procédure, la société HLM, qui souhaite réaliser un programme de 41 logements sociaux, obtient l'expulsion des occupants, et, le 10 février, en sortant de chez lui, Bruno Mauguil se retrouve face aux policiers (*le Monde* du 12 février). « *J'ai paniqué*, confie-t-il. *J'ai voulu me barricader à l'intérieur* ». Ce qui lui vaudra quelques heures de garde à vue et une citation prochaine devant le tribunal de Nanterre pour avoir coincé les doigts d'un policier dans une porte. Deux jours plus tard, la maison était livrée aux pioches des démolisseurs, tandis que la résistance s'organisait, appuyée par les familles et les amis des adhérents.

Maintenant, les responsables de Musiques Tangentes recherchent activement une solution de relogement. « *Les locaux où nous sommes sont totalement inadaptés pour notre activité*, explique le directeur, *nous recherchons un autre lieu. D'ailleurs, notre bail précaire prend fin le 30 avril. Nous aimerions trouver une maison assez isolée, sur les hauteurs de la ville par exemple. Il dépend d'une décision de justice de savoir si notre expulsion doit être suivie de dommages et intérêts qui nous permettront de nous réinstaller dans de bonnes conditions.* »

En attendant, Musiques Tangentes a fêté ses quinze ans, lundi 21 mars, à l'Olympia avec Tom Novembre et plusieurs groupes. Une soirée qui a été, pour Bruno Mauguil, le rendez-vous de tous ceux qui sont attachés à l'école des musiques et souhaitent voir l'association poursuivre son activité à Sèvres.

Jean-Claude Pierrette

VAL-DE-MARNE

FORMER AUX MÉTIERS DU CHEVAL

Le conseil régional a participé au financement d'un centre d'apprentissage

MICHEL GIRAUD a inauguré, au double titre de ministre du travail et de la formation et de président du conseil régional d'Ile-de-France, le Centre de formation par apprentissage (CFA) aux métiers du cheval de trot de Grosbois, à Boissy-Saint-Léger, au sud du département du Val-de-Marne.

Installé depuis 1991 dans le centre d'entraînement de Grosbois, un magnifique domaine classé de 412 hectares, agrémenté de bois, d'étangs et de prés, le centre comprend trois bâtiments à l'architecture inspirée par celle des motels (1).

L'aide du Pari mutuel

Le premier de ces bâtiments regroupe une écurie d'application avec deux salles de cours d'hippologie, une sellerie et six boxes. Cette écurie fonctionne grâce à la compréhension des entraîneurs qui acceptent de lui confier leurs chevaux. Les élèves y reçoivent une formation approfondie aux soins des chevaux, à la biologie animale et à l'hippologie.

Le deuxième bâtiment, consacré aux activités scolaires, dispose de salles de cours, d'une salle d'informatique, d'un laboratoire de langues et de locaux administratifs. Enfin, un bâtiment d'hébergement offre trente-quatre chambres équipées de blocs sanitaires individuels et une salle pour les animations.

Actuellement, 76 apprentis, qui ont réussi une difficile épreuve de sélection (seul un candidat sur trois est retenu), y sont en formation. Ils se répartissent pour moitié entre des élèves en brevet d'enseignement professionnel agricole (BEPA) et en brevet de technicien agricole (BTA), diplôme de niveau 4. Le premier (deux ans) forme des lads et des drivers, le second (quatre ans) les futurs cadres d'écurie et les chefs d'entreprise.

Le CFA de Grosbois, comme les quatre autres existant en France, est géré par l'Association pour la formation et l'action sociale des écuries de course (AFASEC). L'ensemble des installations a coûté 13 millions de francs, mobilisés par l'association. Le conseil régional d'Ile-de-France est intervenu pour un tiers du montant des dépenses.

Le reste des investissements provient d'un financement régional. Les fonds de gains non réclamés au Pari mutuel sont redistribués pour près de la moitié au profit de l'action sociale et de la formation professionnelle des salariés dans les écuries de courses. Cette contribution « *correspond au budget de fonctionnement et d'investissement d'une ville de province de 15 000 habitants* », selon la formule de Bruno Battistini, président de l'AFASEC. C'est elle qui permet de faire fonctionner les cinq CFA ainsi que dix foyers recevant élèves et salariés sur les hippodromes et centres d'entraînement.

Le CFA est hébergé dans le centre d'entraînement de Grosbois, le royaume du trotteur, véritable « *fabrique de champions, un centre de mise au point d'athlètes chevalins* », comme le qualifie Pierre de Montesson, président de la Société d'encouragement au cheval de course français. *Celui-ci y accueille plus de* 1 400 chevaux.

Il dispose notamment de trois pistes d'entraînement (une de 1 500 mètres en sable rose et deux de 1 000 mètres en mâchefer), d'une piste couverte, d'un manège couvert, d'une clinique vétérinaire et d'une maréchalerie.

Des équipements auxquels s'ajoutent quarante kilomètres d'allées cavalières, dont vingt-trois en forêt. Si le CFA a accès à l'ensemble de ces installations, l'utilisation de ses locaux « *pourra, le moment venu, être offerte à tous les professionnels qui désirent se perfectionner en langues, en gestion ou en informatique*, rappelle M. Battistini, *car cette école doit être à l'écoute des besoins de l'ensemble des professionnels regroupés dans l'enceinte de Grosbois* ».

Francis Gouge

(1) La première classe de formation professionnelle s'est installée à Grosbois en 1963, dans les communs du château. Elle a quitté le domaine dix ans plus tard pour Graigne, en Normandie, et n'est revenue sur son lieu d'origine qu'en 1991, dans des locaux provisoires.

YVELINES

AU SECOURS DE L'AGRICULTURE

Le département encourage l'utilisation de diester pour réduire les mises en jachère

LA politique agricole commune, qui prévoit l'abandon de 1,5 million et demi d'hectares de terres cultivables sur l'ensemble de la France, implique, pour le seul département des Yvelines, la mise en jachère de 11 250 hectares. Pour éviter que les agriculteurs des Yvelines souffrent trop de cette mesure, le conseil général vient d'engager avec la ville de Rambouillet et un transporteur exploitant les lignes d'autobus du sud du département une opération pilote encourageant l'utilisation de diester.

Ce carburant, obtenu à partir d'huile de colza, permet aux agriculteurs de réduire les jachères. 1 hectare de colza produisant environ 1 tonne de diester. Les agriculteurs yvelinois avaient jusqu'à présent l'autorisation de consacrer 600 hectares à cette production. Au total, 300 hectares supplémentaires ont été obtenus par le département à l'issue de négociations avec les pétroliers. En l'espèce, la société des pétroles Shell s'est engagée à apporter son appui technique à l'expérience qui va bientôt commencer à Rambouillet.

La prise en charge du surcoût

Car la difficulté n'est pas de produire ce carburant vert, mais de lui trouver des débouchés, sachant qu'il revient plus cher que le gazole auquel il peut être mélangé à hauteur de 30 % sans aucune transformation des moteurs.

La société de transport CGEA, qui va utiliser le diester sur les 69 véhicules de sa flotte, a estimé le surcoût à 200 000 francs sur l'année d'expérimentation (environ 865 mètres cubes). L'utilisation de diester entraine une augmentation de 5 % de la consommation de carburant et le prix de revient du produit reste encore supérieur à celui du gazole importé.

C'est là qu'interviennent les collectivités locales. Le conseil général prend en charge 80 % de ce surcoût, la ville de Rambouillet les 20 % restants. L'expérience pourrait être étendue prochainement à d'autres collectivités, comme le district urbain de Mantes et la ville de Montesson.

Cette initiative serait alors un des éléments de la politique de protection de l'environnement développée par le conseil général. L'implantation de culture de colza préserve le paysage grâce à l'entretien des espaces ; elle contribue à la diminution de la pollution atmosphérique d'environ 30 %, le diester provoquant moins de fumée, de soufre et de gaz carbonique.

L'objectif, en 1994, est de consacrer à cette production 135 000 hectares en France, contre 40 000 en 1993, pour atteindre rapidement 400 000 à 500 000 hectares, soit un tiers du total des jachères nationales.

Pascale Sauvage

TOURISME

Un nouveau bateau-promenade sur la Seine

Les premiers jours d'avril vont permettre à une nouvelle unité de renforcer la flottille des trente navires qui promènent déjà les touristes sur la Seine. Le *M.-S.-Parisis*, bateau de promenade à deux ponts, de 37,50 mètres de long et pouvant emporter 550 passagers, a été lancé jeudi 17 mars par les Chantiers des Hauts-de-Seine, à Villeneuve-Saint-Georges.

Caché au fond de vieilles darses, cet établissement fondé en 1919 et qui fabriqua jadis des bateaux de mer pour la flotte de guerre, est l'un des derniers chantiers de construction fluviale en France. Cela n'empêche pas ses cinquante spécialistes de continuer à assembler chaque année des navires dotés des équipements les plus modernes.

Au lancement du *Parisis*, rien ne manquait : ni la marraine, ni la bénédiction donnée par le curé de Villeneuve, ni la bouteille de champagne couvrant la proue de sa première écume, ni même le concert des sirènes saluant la glissade et la mise à l'eau du nouveau venu. Celui-ci, escorté d'une joyeuse escadre, a gagné, dans la nuit tombante, projecteurs allumés, le port d'attache des vedettes du Pont-Neuf, à la pointe de l'île de la Cité.

SEINE-SAINT-DENIS

Livry-Gargan pense aux plus petits

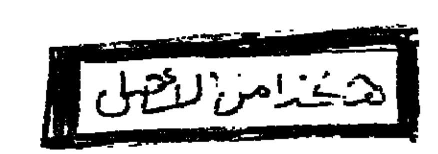
Avec aujourd'hui près de *3 000 enfants de moins de* six ans dont les parents, pour la grande majorité, travaillent, Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) a fait de l'accueil des petits l'une de ses priorités. Afin de bénéficier d'une aide financière pour ouvrir et faire fonctionner une nouvelle crèche, le maire, Alfred-Marcel Vincent (PS), vient de passer avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la région « un contrat enfance ». Aux termes de cette convention signée pour cinq ans et *renouvelable, la ville a obtenu* une subvention de 2 millions pour la construction de l'équipement et une prise en charge de l'ordre de 53 % des frais de fonctionnement. Ce type de convention, développé depuis 1988 par les CAF, permet aux communes ayant des projets de développement de leurs structures d'accueil pour les *moins de six ans* (crèches, haltes-garderies, centres de loisirs...) d'être subventionnées jusqu'à 40 % pour la construction et à 60 % pour le fonctionnement.

CINÉMA

L'aide de Paris aux exploitants de salles

Durant la semaine du 2 au 8 février, alors qu'avait lieu l'opération « 18 heures-18 francs », les cinémas parisiens ont comptabilisé 704 000 entrées, soit 38 % de plus que la semaine précédente. Sur ce total 315 000 entrées (3 % de plus qu'en 1993) ont bénéficié du tarif réduit à 18 francs. Tel est le premier bilan que Françoise de Panafieu, adjoint au maire de Paris chargé de la culture, dresse de la sixième édition de ce coup de pouce donné aux salles de la capitale par la municipalité.

La Ville, en versant aux exploitants 14 francs par ticket à tarif réduit, a deboursé, cette année, 4,2 millions de francs. L'opération consistant à réduire le prix d'entrée au cinéma à 18 francs pour la séance de 18 heures, et cela durant une semaine, a un triple effet. Elle encourage les distributeurs à sortir des films nouveaux cette semaine-là, elle permet le lancement de ces nouveautés et ce sont les films français ainsi que ceux d'art et d'essai qui semblent le plus en profiter.



SUD-OUEST

L'AVENTURE DOUCE DE L'INTERDÉPARTEMENTALITÉ A TROIS

Le Lot-et-Garonne, le Gers et le Tarn-et-Garonne tentent de mener des actions communes entre Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ils demandent que l'Etat soutienne leur entreprise

TROIS ans après sa création officielle, le pôle sud-ouest (1), qui réunit les départements du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Gers, continue à faire œuvre de pionnier, encore modeste certes *« mais d'autant plus originale*, souligne Jean-Michel Baylet, président du conseil général du Tarn-et-Garonne, *que nous agissons à cheval sur deux régions »*. Le Lot-et-Garonne appartient en effet à la région Aquitaine, tandis que le Gers et le Tarn-et-Garonne sont englobés dans Midi-Pyrénées.

Les hasards de l'Histoire sans doute. Car rien n'indique que les trois départements se sentent bien à l'aise dans ce cadre administratif. Un Gersois est naturellement plus proche de son voisin lot-et-garonnais que de ses lointains cousins aveyronnais. Convaincus de cette identité commune, le 2 juin 1991, les présidents des conseils généraux d'alors, Jean François-Poncet (UDF-Lot-et-Garonne), Jean-Michel Baylet (MRG-Tarn-et-Garonne) et Jean-Pierre Joseph (PS-Gers), ont signé à Dunes, point de rencontre géographique entre les trois départements, le premier acte de l'interdépartementalité.

Réunis autour de la notion de « pays de Moyenne-Garonne », ils étaient tombés d'accord pour valoriser *« une histoire et une identité communes »* mais également *« un développement d'économies semblables basées sur l'agriculture et le tourisme vert »*.

Cela a notamment abouti au concept de « l'aventure douce », destinée aux citadins soucieux de redécouvrir la vie rurale. En 1994, 600 000 francs seront consacrés à des opérations de promotion dans les foires de Bilbao et de Paris en attendant l'installation d'une « ambassade » commune à Paris et sur l'aire autoroutière d'Agen, point stratégique des migrations touristiques avec le Sud. Sur le plan économique, les trois départements ont conclu un « pacte de non-agression » : pas question d'attirer chez soi les entreprises des voisins.

« Avec le pôle sud-ouest, l'entente interdépartementale de la Vallée du Lot ou la liaison euro-sud, je crois être un pionnier de l'interdépartementalité, confie Jean François-Poncet. *Dans tous ces cas, comment le département aurait-il pu agir seul ? »*

Même constat chez Jean-Michel Baylet, dont la réflexion est de surcroît nourrie de son expérience de ministre des collectivités locales : *« Je suis partisan de l'interdépartementalité, l'intercommunalité et l'interrégionalité*, lance-t-il. *Les expériences communes nous enrichissent les uns les autres. »* Sans compter qu'en termes d'image et de promotion économique et touristique le simple réalisme plaide pour la coopération.

La tentation du repli sur soi

C'est aussi ce que pensait Jean-Pierre Joseph, l'ancien président socialiste du conseil général du Gers. Mais, si la nouvelle majorité du Gers et son président, Yves Rispat, apparenté RPR, n'ont pas remis en cause l'appartenance au pôle sud-ouest, elle ne partage pas l'enthousiasme de ses voisins. D'abord, elle n'a pas contribué à sa création. Ensuite, face à la crise agricole, la majorité de droite du conseil général manifeste la tentation d'un repli sur soi. *« Quelles racines communes, quel souffle épique y a-t-il dans le pôle sud-ouest au-delà même de sa dénomination technocratique ! »*, ironise ainsi Stéphane Baumont, conseiller du président Rispat.

Pour autant, le Gers n'entend pas faire sécession : *« On ne veut pas casser l'outil »*, souligne Stéphane Baumont. D'autant qu'il rend des services pratiques : *« Nous utilisons les services que le pôle sud-ouest a installés à Bruxelles*, reconnaît le président Rispat. *Par son action auprès des parlementaires européens, il a permis, par exemple, de faire suspendre les importations d'ail de Chine. C'est important pour nos producteurs locaux... »*.

Cette vision pragmatique peut apparaître réductrice pour l'avenir politique du pôle sud-ouest. *« Il y a des réticences dans les départements, et les régions se méfient car elles craignent un contre-pouvoir*, sourit Jean-Michel Baylet. *Mais le pôle sud-ouest n'a pas vocation à devenir une instance supra-départementale. Je souhaite une structure de réflexion et de concertation avec des politiques bien identifiées. »*

Les fondateurs du pôle regrettent de ne pas être soutenus par l'Etat. *« Jamais dans les trois structures « inter » où je me suis impliqué l'Etat n'a apporté le moindre centime*, assure Jean François-Poncet. *Il faut que l'Etat nous aide, alors qu'il nous ignore. Il ne joue pas son rôle pour promouvoir l'interdépartementalité. »* A l'heure du grand débat sur l'aménagement du territoire, il y a là assurément une piste de travail à ne pas laisser en jachère. Un aventure douce, en somme.

de notre correspondant à Auch
Daniel Hourquebie

(1) La présidence tournante du pôle sud-ouest, qui était cette année assurée par Jean François-Poncet, battu dans son fief de Laplume lors du second tour des élections cantonales, devrait être assurée par son successeur à la tête du conseil général du Lot-et-Garonne.

LIMOUSIN

TARNEAUD JOUE LA PROXIMITÉ

Depuis 1809, cette banque de Limoges contribue au développement économique

« DANS *un environnement économique déprimé »*, la Banque Tarneaud annonce pour 1993 un bénéfice net consolidé de 21,3 millions de francs, en progression de 14,4 %. Un résultat que le PDG, Jean-Loup Tarneaud, attribue au fort enracinement régional de l'établissement.

Outre son siège social de Limoges, la banque possède huit implantations en Haute-Vienne, sept en Dordogne, cinq en Corrèze, deux en Creuse, une dans l'Indre et trois en Charente, où elle vient d'ouvrir un bureau à Cognac.

Née en 1809, la Banque Tarneaud a été longtemps, dans la typologie régionale, la « banque des bourgeois et des curés » face à la Banque populaire du Centre qui était, elle, celle des fonctionnaires et des francs-maçons. Elle a quitté cette image en intégrant, en 1967, le groupe Crédit du Nord, lui-même filiale de Paribas. Mais elle a toujours, insiste Jean-Loup Tarneaud, gardé son autonomie de gestion et de responsabilité.

Ainsi *« adossée à un grand groupe »*, elle a peu à peu évolué vers un rôle de banque d'affaires pour le tissu des PME régionales. Selon son directeur général Pierre Escarra, 80 % de son volume de crédit sont actuellement le fait des entreprises.

« Créateurs d'emplois réguliers »

« Sur le terrain commercial, elle aligne un conseiller clientèle pour 350 particuliers, ou un pour 70 entreprises, alors que les ratios habituels des banques sont de 400 à 500 particuliers ou une centaine d'entreprises par conseiller. Nous sommes depuis plusieurs années créateurs d'emplois réguliers », précise Pierre Escarra. Avec un personnel (410 salariés au total) *« très attaché à la région et donc motivé par son développement »*.

Dans son *« métier de banquier des PME »*, la banque a investi directement dans une trentaine d'entreprises et est partenaire de l'actif des deux sociétés de capital-risque régionales, Capital croissance (la société du conseil régional), et ENL développement (Entreprise nouvelle du Limousin, la société de la chambre de commerce et d'industrie).

Aire d'activité

C'est en 1979 qu'a été implantée l'agence parisienne de la banque. Avec la même stratégie d'image régionale : l'établissement y fonctionne comme *« le relais parisien des entreprises limousines »*. C'est aussi pour les comptes particuliers la banque de la diaspora régionale dans la capitale.

Des problèmes existent quand même : la fragilité du tissu des PME, les difficultés chroniques de leur transmission (encore que, selon Jean-Loup Tarneaud, *« il y ait plus de demandes de reprise que d'offres »*) et le déclin constant de la démographie régionale. La direction de la banque n'y voit pas d'autre solution qu'un élargissement de son aire d'activité.

Elle regarde vers le Berry au nord, le Lot, le Cantal et peut-être l'Aveyron au sud. Elle n'a pas pour le moment de projet d'implantation nouvelle précise, mais un investissement prévu de 30 millions de francs en 1994.

de notre correspondant à Limoges
Georges Chatain

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ALÈS N'A PAS VOTÉ SON BUDGET

La chambre régionale des comptes va se substituer au conseil municipal

SUR la carte politique hexagonale, Alès présentait jusqu'ici la particularité d'être l'une des rares villes de 45 000 habitants dirigées par une équipe de cohabitation. En 1989, des socialistes dissidents avaient, en faisant liste commune avec l'UDF, le RPR et les socioprofessionnels, emporté la sous-préfecture du Gard, tenue depuis un quart de siècle par le PCF. L'exception alésienne, qui s'était donné pour objectif de tourner la double page du communisme et des houillères, s'est brisée le 25 mars dernier sur le vote du budget primitif.

L'équipe formée par le maire, Alain Fabre, ancien président du groupe socialiste, et son premier adjoint Max Roustan, membre du Parti républicain, était en sursis depuis la victoire du second sur le premier aux législatives de 1993.

Elle s'est cassée lors de la réunion du dernier conseil municipal. Le « groupe Roustan » comprenant certains UDF et une partie du RPR, a rejoint l'opposition composée du PC, du PS, du Front national et d'autres divers droite. Par 23 voix contre 19 et 1 abstention, le budget de 318 millions de francs, rejeté une première fois le 16 février, a été repoussé.

Premier bassin industriel du Languedoc-Roussillon, Alès se serait sans doute passée de ce nouvel épisode politique. La reconversion, patiemment mise en œuvre pour désenclaver la ville et reconquérir une partie des vingt mille emplois perdus dans les houillères, reste fragile, alors que le taux de chômage atteint 20 % dans l'arrondissement.

Le terreau économique créé autour de l'Ecole des mines, de plusieurs laboratoires et de jeunes entreprises, a besoin de stabilité.

Affaires courantes

La procédure de règlement d'office devrait intervenir rapidement. En effet, dès lors que le budget d'une commune n'a pas été adopté au 31 mars, le préfet doit saisir la chambre régionale des comptes, qui établit alors le budget à la place du conseil municipal.

« Dans la pratique, cette procédure a pour effet de geler les investissements. A Alès, il s'agit principalement de la construction d'un ensemble scolaire et du câblage de la ville », indique Alain Fabre, qui estime entre 10 et 15 millions de francs le montant des travaux qui seront retardés cette année.

Contraint d'expédier les affaires courantes, le maire envisage la démission de son groupe, et un retour devant les électeurs *« si le budget revient profondément modifié par la chambre régionale des comptes »*. Une alternative que ne maîtrisent pas les divers opposants, tant sont contradictoires les intérêts et les ambitions personnels.

Seul le préfet, constatant le blocage permanent du conseil, peut demander sa dissolution au ministre de l'intérieur ou encore décider d'attendre un an les prochaines échéances électorales.

de notre correspondant à Nimes
Richard Benguigui

ALSACE

Kaysersberg sanctionnée

Le tribunal administratif de Strasbourg a annulé, quatre ans après son adoption, le budget 1990 de la commune de Kaysersberg (Haut-Rhin). Les juges rappellent que le code des communes impose le vote des crédits d'un budget primitif *« par chapitre et, si le conseil municipal en décide, par article »* et non globalement (art. L. 212-2). Le tribunal avait été saisi, en avril 1990, par un citoyen de Kaysersberg, Rémy Thomann, étonné du vote global du budget par le conseil municipal le 9 mars précédent. Malgré des pressions de la commune et une motion unanime du conseil municipal, il avait maintenu son recours.
Ce jugement apparaît comme un rappel à l'ordre général puisqu'un grand nombre de communes procèdent comme cette petite ville. Il précise d'ailleurs que *« la circonstance que le projet de budget ait été établi et présenté par chapitre, et ait été discuté de manière détaillée par la commission spéciale, puis par l'assemblée communale, n'est pas de nature à justifier le non-respect des dispositions du code des communes »*.

HAUTE-NORMANDIE

Une carte pour découvrir le relief

Les habitants de Haute-Normandie comme les visiteurs de cette région, vont pouvoir connaître le relief des pays de bord de Seine. Editée à partir de la carte de l'Institut géographique national (IGN), la Haute-Normandie avec ses rondeurs et ses vallées se présente sous la forme d'un grand panneau de 1 mètre. Cette vision en volume sera diffusée auprès des élus et acteurs sociaux de la région et surtout dans les établissements scolaires. Ce document, qui a un objectif essentiellement pédagogique, a été commandé par le conseil régional à l'IGN, qui effectuait ainsi la deuxième réalisation de ce type après une commande de la région de Franche-Comté.
Reprenant des informations essentiellement routières, la carte de la Haute-Normandie a aussi un impact politique non négligeable sur l'entité régionale. Il subsistait *« un réel manque de cartographie de la région »*, comme l'a souligné Antoine Rufenacht (RPR), président du conseil régional, à l'occasion de la présentation de ce nouvel outil au service de la communication.

RHÔNE-ALPES

Un village de Savoie résiste à Pechiney

Les 680 habitants de Saint-Martin-la-Porte, village de la vallée de la Maurienne (Savoie), mobilisés, depuis plusieurs mois, contre la mise en service d'une unité de broyage de déchets résiduels des cuves d'aluminium de l'usine Pechiney (*le Monde* daté 27-28 février), viennent d'obtenir satisfaction. Mardi 29 mars, la société Béton centrales et carrières (BCC) a annoncé qu'elle renonçait à faire fonctionner l'installation sur le territoire communal.
Le maire, Fernand Chaumaz (div.d.), et les quinze conseillers municipaux avaient collectivement démissionné le 3 février pour protester contre le projet autorisé après enquête publique par un arrêté préfectoral du 26 janvier. Lors du premier tour de l'élection municipale, organisé dimanche 20 mars, 418 bulletins portant l'inscription *« Non au broyage des brasques »* avaient été déposés dans les urnes, à l'invitation d'un comité de défense de l'environnement. Au deuxième tour, dimanche 27 mars, seulement trois électeurs sur les 553 inscrits s'étaient déplacés. Mais un seul bulletin, en faveur de 13 jeunes non candidats, avait pu être pris en compte. Ces « élus malgré eux » ont d'ailleurs annoncé leur décision de démissionner.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index-Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ARTS

HOMMAGE A NICOLAS SCHÖFFER à Arras

Le poète cybernétique

ARRAS

de notre envoyé spécial

Difficile aujourd'hui de se représenter la notoriété dont bénéficia Nicolas Schöffer de son vivant. Dans les années 70, toute la presse bruissait de son fantastique projet : ériger à la Défense une tour de 324 mètres de haut, dotée de miroirs rotatifs et de projecteurs colorés pilotés par des ordinateurs. Le spectacle lumineux devait varier selon des informations en provenance de toutes les instances vitales de la Cité (météorologie, trafic, Bourse, etc.). Acceptée en 1971, l'entreprise ne survivra pas au décès du président Pompidou, ni au choc pétrolier.

L'artiste n'en était pas à son coup d'essai, figure singulière qui préférait diriger des bureaux d'études et signer des contrats avec des sociétés industrielles plutôt qu'avec des marchands de tableaux. En 1961 déjà, il avait installé à Liège une tour de 56 mètres qui projetait des lumières colorées sur les eaux de la Meuse et les 2 000 mètres carrés de la façade du Palais des Congrès.

Membre du Groupe international d'architecture prospective, animé par Michel Ragon, il avait présenté au Salon des travaux publics de 1955 une maison aux cloisons immatérielles. Les pièces se différenciaient par des zones de températures, de lumières, de couleurs et de sonorités contrastées. Et Schöffer rêvait de construire des villes entières.

Au Centre noroît, la place manque pour développer tous les aspects d'un art qui cherchait moins à s'adapter à l'architecture qu'à s'emparer de tous les aspects de la vie. Comment rendre compte de ses incursions dans le domaine musical, de ses collaborations avec Pierre Henry, Pierre Boulez, de son *Hommage à Bartok* (1979), ou de ses *Structures sonores* travaillées sur l'ordinateur de l'IRCAM ?

La présentation d'une maquette du *Prisme*, imposant assemblage de miroir, permet néanmoins d'évoquer *Klydex*, spectacle révolutionnaire présenté à l'Opéra de Hambourg, que l'intervention du public modifiait à volonté. Pour le reste, on retrouve un Schöffer presque « classique » : reliefs peints, sculptures polies, tranformables ou mobiles, maquettes de tours cybernétiques, étranges machines éclaboussant les murs et les spectateurs de lumières colorées, soleils inoxydables hypnotiques, boîtes « microtemps » aux éclats subliminaux. Les œuvres sont bien choisies, et la rétrospective convaincante nous restitue un constructeur rigoureux, respectueux du nombre d'or, et un poète imaginatif.

Un mystique aussi, et c'est une surprise : on croyait disparus ses travaux antérieurs à 1947, date de son immersion dans l'art cybernétique. Jean-Louis Ferrier a exhumé des dessins anciens, figures christiques, visages aux yeux quadruples, porches de cathédrales. On découvre également une série de peintures abstraites, résolument lyriques, peut-être teintées de surréalisme mais plus proches de Wols, Atlan ou Georges Mathieu que de Mondrian. Première rétrospective importante consacrée à Schöffer depuis sa mort en janvier 1992, l'exposition d'Arras le rend enfin dans toute sa complexité.

HARRY BELLET

▶ Centre Culturel noroît, 6-9, rue des Capucins, 62000 Arras. Tél. : (16) 21-71-30-12. Jusqu'au 17 avril.

PHOTOGRAPHIE

Robert Doisneau le braconnier de l'éphémère

Suite de la première page

Devant la minceur des débouchés, il devient photographe *« pharmaceutique »*, à l'atelier de publicité Ullmann. La photo, il ne la découvre qu'en 1931, quand il devient assistant du sculpteur André Vigneau, pour qui il prend beaucoup de vues. Il rencontre Sougez, Tabard, se marie à vingt ans et, la même année, vend son premier reportage – sur le marché aux puces – au magazine *l'Excelsior*. En 1934, il entre à la régie Renault. Il y sera photographe industriel pendant cinq ans, mais passe curieusement à côté du Front populaire : *« La grève, pour moi, c'était la possibilité de faire du canoë. »*

Loin de Billancourt, c'est un *« photographe du dimanche »* qui prend « ses » photos dans la rue. Il poursuivra cette « double vie » pendant près de cinquante ans. *« Dans la course du temps, les quelques images qui surnagent aujourd'hui ont été faites pendant les heures volées à mes différents employeurs »*, indiquait-il, dans *le Monde*, en 1986. Il utilise d'abord un appareil de 20 kilos, une boîte 9×12 en bois et un drap noir *(« Quand j'ai sauté en marche dans la photographie, elle était en bois »)*. Il passera vite au Rolleiflex, plus léger, plus maniable. Doisneau s'ennuie chez Renault, qui le licencie en 1939, *« pour retards répétés »*. Quant à ses photos de banlieue, elles n'intéressent personne. On le lui dit chez Rapho, l'agence qu'il rejoint en 1946. Il s'obstine. Le résultat sera publié dans un premier livre, le plus réussi : *la Banlieue de Paris*, avec un texte de Blaise Cendrars (1949). L'écrivain, qui avait du flair, lui écrira : *« Il faut que cet album soit votre livre à vous. Vous avez du génie. Compris ? »*.

Les années 50 le verront débordant d'activités. Il s'essaie à la mode pour *Vogue* (sans y comprendre grand-chose). Il fait de la publicité, de la photo industrielle, travaille pour la presse et des catalogues de vente par correspondance, passe à la couleur et devient un illustrateur solide. Mais il pratique plus que jamais l'école buissonnière, tôt le matin, le soir, pendant les week-ends. Sa réputation est faite. Il tire les portraits de Braque, Picasso, Giacometti, Fernand Léger, Carné, et se lie avec Cendrars, Mac Orlan, Prévert. Ce dernier, qu'il a saisi – un portrait célèbre – assis à une terrasse de bistrot devant un ballon de rouge, lui dédie deux vers : *« C'est toujours à l'imparfait de l'objectif/Que tu conjugues le verbe photographier. »* Un bon résumé de ma photo, dira en substance Doisneau.

Après cinq livres – dont *Instantanés de Paris* (1955), présenté par Albert Plécy –, le « style Doisneau » est en place. Un peu trop même. De là vient cette étiquette – fausse – de « photographe anecdotique » qui lui colle toujours à la peau. C'est un fait, Doisneau aimait le canular et l'anecdote. Un écolier qui fourre son doigt dans la bouche du voisin ; le propriétaire qui repasse son gazon au rouleau à pâtisserie. Mais l'anecdote n'a de sens, a ses yeux, que si l'on peut *« rêver »* sur l'image, si elle accorde à celui qui la regarde une large place à l'imaginaire.

Comme tous les photographes catalogués « humanistes » ou « réalistes-poétiques » (Ronis, Boubat, Bovis, René-Jacques, Janine Niepce, Hervé, les Seeberger, Frasnay...), Robert Doisneau aura sa traversée du désert, dans les années 60 et 70. Et, comme eux, il est redécouvert dans les années 80. Sa consécration est considérable. Il reçoit le Grand Prix national de la photographie en 1983 et publie une quinzaine de livres en dix ans. Une Maison Doisneau est en chantier à Gentilly (Val-de- Marne). Il a, à ce jour, vendu 2 300 000 cartes postales. « Le Baiser de l'Hôtel de Ville » est reproduit 410 000 fois en posters, 80 000 fois en cartes postales, sans parler des 200 tirages d'auteur à 22 500 francs pièce. *Les Doigts plein d'encre*, son album accompagné d'un texte de Cavanna, franchi le cap des 250 000 exemplaires.



« L'ami Robert Doisneau », par Gaston Bergeret

Doisneau est à la mode. L'époque a besoin de se rassurer en pinçant la corde nostalgique : le photographe y occupe une place de choix. Cette popularité est confirmée par un sondage publié dans *le Monde* en 1992 : 31 % des personnes interrogées affirmaient *« avoir entendu parler »* de Doisneau, qui arrivait loin devant Lartigue, Cartier-Bresson, Nadar ou Newton. Il est simplement devenu le photographe français le plus populaire. On ne compte plus les films – dont *Bonjour Monsieur Doisneau*, de Sabine Azéma – et les hommages à la télévision qui lui sont consacrés. Doisneau, conteur-né, offre à qui en veut ses formules savoureuses : *« Je suis le braconnier de l'éphémère »*, *« Je capte les œillades du hasard »*, *« Il faut garder un œil oblique »*...

Mais l'ampleur de ce succès public a rendu Doisneau suspect aux yeux des artistes. On accuse le photographe de manquer de rigueur : il ne proteste pas quand les journaux recadrent ses images ; il ne limite jamais le nombre de ses tirages et ne reconnaît aucune valeur aux tirages « d'époque ». En outre, il multiplie les expositions (souvent bâclées) et n'a pas fait l'objet, de son vivant, d'une grande rétrospective (exceptée celle du Musée d'art moderne d'Oxford, en 1992). Enfin, ses livres sont souvent mal composés : il ne sait pas dire non aux éditeurs avide de découper son œuvre en tranches pour mieux la vendre.

Eviter le pittoresque

C'est pourtant un photographe qui laisse une œuvre. Le mérite de Jean-François Chevrier est d'avoir opéré un tri dans ses photos et d'avoir « recentré » Doisneau en distinguant ce qui relève de son métier et de son œuvre personnelle. Ecartant *l'interprétation* nostalgique, il le place dans le sillage d'Eugène Atget, autre « enregistreur » d'un Paris fuyant. Comme lui, Doisneau s'« inscrit » en évitant le pittoresque. Comme lui, il cadre simplement, net et sans effet aucun, laissant la virtuosité au placard. Doisneau rendra, à plusieurs reprises, des hommages appuyés à Atget : *« Une connivence s'établit entre les piétons qui parcourent les mêmes itinéraires. Les images d'Atget ont une rusticité qui défie le temps. »* S'il admire – sans y adhérer – les compositions géométriques de Cartier-Bresson, il se réclame de Brassaï, dont le *Paris de nuit* (1933) sera *« un vrai choc salutaire »*, et de Kertész.

C'est ce Doisneau qui a séduit François Hers, directeur de la mission photographique de la DATAR, qui lui a passé, dans les années 80, une commande sur la banlieue. Le résultat est mitigé : images vides, banales, aux couleurs plates, proches du catalogue d'une entreprise de travaux publics, et donc à l'opposé du travail sensible que l'on connaît. Face aux instantanés d'Henri Cartier-Bresson, l'autre pôle de la photographie en France, la DATAR propose un Doisneau auteur de *« compositions les plus soigneusement mises en scène »*.

Que n'a-t-on pas dit sur ces mises en scène ! Beaucoup lui ont reproché d'avoir utilisé des figurants pour une bonne partie de ses images de rue. Doisneau préférait parler de *« complicité »* avec les gens rencontrés, au point, parfois, de faire sentir sa présence dans l'image. Quand on l'interrogeait sur cette question, il répondait d'ailleurs clairement : *« J'ai mis en scène certaines images célèbres, comme les mariés dans le bar. Mais il y en a beaucoup moins qu'on ne le croit. »*

La « magie du hasard »

Là-dessus s'est greffé, en 1992, le procès du « Baiser de l'Hôtel de Ville ». Trois personnes se sont reconnues sur le cliché et ont attaqué le photographe pour atteinte au droit à l'image. Le public découvre alors que cet instantané mythique – lui, faux air d'Yves Montand ; elle, vague profil à la Piaf – est une photo mise en scène, avec des acteurs. Ce que Doisneau avait déjà confié à Jean-François Chevrier dix ans auparavant. Mais qui avait voulu l'écouter ? Il était devenu *« le maître de l'instantané »*, et l'image était trop liée à ce qu'on appelle *« la magie du hasard »* : elle ne lui appartenait plus. Le procès laissera à Doisneau un goût amer, même si la justice lui a donné raison.

Et puis Doisneau « voyait » de moins en moins l'époque. Le monde qu'il voulait fixer sur sa pellicule, les rues, les quartiers, les immeubles, les métiers changeaient. Le pavé laissait la place à l'asphalte. Son Paris n'existait plus. Les mentalités aussi changeaient. La complicité devenait réticence. *« Les photographes sont devenus des suspects*, nous disait-il en 1992. *Je me sens moins bien accueilli. La magie est cassée. C'est la fin de la photographie sauvage, des dénicheurs de trésors. »* Cette évolution le peinait. Tout comme il reprochait aux photoreporters leur agressivité. Autant de raisons qui lui feront dire : *« J'ai moins de joie intérieure. »* Restent 350 000 négatifs, couvrant soixante ans d'images, et beaucoup de merveilles.

MICHEL GUERRIN

Principaux albums

Banlieue de Paris, texte de Blaise Cendrars, Pierre Seghers, 1949. Réédition, Denoël, 1983.

– *Instantanés de Paris*, Éditions Claire-Fontaine (Lausanne) 1955 (Epuisé).

– *Trois secondes d'éternité*, Contrejour, 1979.

– *Robert Doisneau*, Photo Poche, Centre national de la photographie, 1983.

– *Un certain Robert Doisneau*, Chêne, 1986.

– *A l'imparfait de l'objectif, souvenirs et portraits*, Belfond, 1989 (Epuisé).

– *Les Doigts pleins d'encre*, texte de Cavanna, photos de Robert Doisneau, Hoëbeke, 1989.

– *Les Grandes Vacances*, texte de Daniel Pennac, photos de Robert Doisneau, Hoëbeke, 1991.

THÉATRE

LA LEGENDE DE SAINT JULIEN L'HOSPITALIER à Grenoble

Le geste et la grâce

Depuis son spectacle inspiré par l'univers de Balthus, *la Patience*, Thierry Roisin se montre passionné par le langage des corps. Pas le langage immédiatement compréhensible qui exprime, en gestes ou mimiques, les émotions élémentaires, mais un ensemble de signes stylisés propres à un artiste ou une communauté particulière : on peut les étudier, les déchiffrer partiellement, mais ils conservent toujours une part de mystère qui fait leur beauté.

Après les postures ambiguës des petites filles de Balthus, il y eut les signes gestuels des sourds-muets, dans *les Pierres*. Aujourd'hui, Thierry Roisin et Frédéric Révérend, qui cosignent la mise en scène, utilisent la gestuelle de la statuaire romane pour raconter un des *Trois Contes* de Flaubert, *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*.

Les trois protagonistes du récit – le père, la mère et le fils, représentés par Thierry Bosc, Thérèse Roussel et Xavier de Guillebon, – se détachent dans la pénombre, pareils aux figures d'un vitrail ou d'un tympan de pierre. Héros et spectateurs de leur propre histoire, ils la relatent par la voix et révèlent par le geste, la position des mains, les éléments dramatiquement déterminants de leur relation triangulaire.

Esthétiquement, les acteurs apparaissent ainsi comme des personnages de la légende dorée qui prendraient chair, en même temps qu'ils désignent, d'un index tendu ou d'un déplacement, les rapports psychanalytiques des parents et de l'enfant. Rien de lourdement freudien dans cette lecture : la mise en scène suggère, entrouvre des perspectives, elle n'impose rien. De même, l'intervention d'un « ange » noir, à la fin, l'acteur zaïrois Pembe Mwana, qui conclut le récit, ne fait que relier ce conte à tous les contes, y compris ceux des griots d'Afrique.

Le texte de Flaubert est admirablement servi par cette théâtralisation minimale. Le récit de la jeunesse de Julien, quand il massacre tous les animaux dans une frénésie sanguinaire, devient une fable somptueuse sur la destruction du paradis. Curieusement, le précédent spectacle de Thierry Roisin, *Noé* – créé au Cargo de Grenoble, comme celui-ci, dans le cadre de l'Atelier de création mis en place par Roger Caracache, – faisait apparaître les animaux de l'arche dans un merveilleux de commencement des temps.

Noé était un spectacle sans paroles, ou d'avant le verbe. La magie de l'évocation passait par la musique de François Marillier et des images de Jean-Pierre Larroche, qu'on retrouve ici aux côtés de l'éclairagiste Gérald Karlikow. *La Légende de saint Julien l'Hospitalier* apparaît comme un revers sombre de cet Eden entrevu. Pas tout à fait noir, cependant. Comme dans tout conte, la grâce finit par sauver le monde.

BERNADETTE BOST

▶ Jusqu'au 9 avril au Cargo, Centre dramatique national des Alpes, Grenoble. Tél. : 76-25-05-45.

Rectificatif. – Le Printemps de Bourges se déroulera du 19 au 24 avril, pendant les congés scolaires de printemps, et non le 21 mai, comme il était indiqué dans notre supplément « Arts et Spectacles » du 31 mars 1994.

VENTES : à Drouot et à l'hôtel George-V. – Un important mobilier a été préempté jeudi 31 mars à l'Hôtel Drouot. Cinq pliants (3,1 millions de francs) provenant de la chambre de Louis XVI au château de Saint-Cloud, sculptés par Sené, interdits de sortie du territoire, sont destinés au Musée de Versailles. Une paire de commodes Louis XV, estampillée Mathieu Criaerd (590 000 F), a été préemptée par la Réunion des musées nationaux. Un cabinet Louis XVI, en ébène, estampillé Carlin (4 millions de francs), a été acquis par un amateur suisse. La veille, 38 tableaux flamands provenant de la galerie Waterman d'Amsterdam étaient dispersés à l'hôtel George-V. Parmi eux, une nature morte de Cornelis de Heem (2,3 millions de francs), un paysage de Roelandt Savery, daté de 1613 (1,8 million de francs). En outre, une huile sur toile de Delacroix (vers 1862) – *« Botzaris surprend le camp des Turcs au lever du soleil et tombe frappé mortellement »* – est partie pour 2,4 millions de francs.

BAAL au Théâtre de la Tempête

« Fais ce qui t'amuse ! »

A l'intérieur d'un grand parallélépipède noir, on bute d'entrée sur une haie de bois qui délimite l'espace vide de la représentation. Il est cerné de chaises de tous âges, de toutes fabrications, assemblées sur trois rangs au petit bonheur. Les petits se hissent sur les chaises hautes, les grands disparaissent sur d'autres, minuscules. Tout un public en déséquilibre.

C'est peut-être le rapport le plus juste que l'on peut créer avec la première pièce de Bertolt Brecht, *Baal*, fortement tributaire du *Woyzeck* de Kleist, succession poétique et vive de courtes scènes qui forment le portrait d'un immense déséquilibré, Baal, laid, séduisant, lecteur de Rimbaud, aîné de Zucco, conquérant des corps, ivre, tout le temps, drôle, tourmenté, assassin, jusque et y compris de son plus proche ami...

Brecht a vingt ans quand il écrit *Baal* en 1918. Jeune, il s'en prend à l'Europe nouvelle, celle dont les héros sont morts dans les tranchées et qui cherche désespérément ses nouvelles idoles. Le dramaturge ne se fait déjà aucune illusion et dessine la figure d'un mécanicien au chômage devenu chanteur de cabaret, marginal, exclu, qui n'a d'autre issue que la violence. Un bourgeois quelconque essaiera bien de s'emparer du talent de Baal pour dorer le blason de son usine, celui-ci se moquera de lui et séduira sa femme.

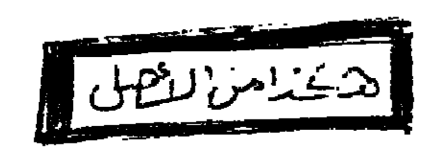
Le propos de Brecht est manifestement hésitant. Si son habileté à la critique sociale est déjà dans sa première pièce, si le lyrisme de son écriture prend là son premier élan – comme en témoigne le très beau choral d'ouverture, – on ne sait pas très bien quel regard il porte sur son personnage. *« Il fut dès l'origine*, note-t-il en 1938, *un fragment, subit ensuite plusieurs manipulations (...). Le sens s'en est quasiment perdu. Baal, le provocateur, le vénérateur des choses telles qu'elles sont, celui qui épuise sa vie et celui qui épuise celle des autres. Son « fais ce qui t'amuse ! » rendrait beaucoup, traité avec la jeunesse nécessaire. Me demande si je dois en prendre le temps. »*

Il a laissé la réponse en suspens. Metteur en scène du spectacle, Anita Picciarini ne s'est pas engagée plus avant. Dans le très beau « décor » imaginé par Marc Berman, par ailleurs interprète du rôle-titre, elle nous donne à entendre la pièce, avec beaucoup de finesse et de clarté, sans en fermer les sens possibles. En revanche, elle assume à bras le corps l'intrusion de la nature dans la respiration du texte, ce paysage de forêt où se déchaînent les fureurs d'une sexualité vaine.

Elle entraîne sa troupe sur ces chemins sombres et torturés où les chairs s'affrontent, s'unissent et se détruisent, sans faiblir. Il y a là beaucoup d'engagement, une fièvre constante à porter la pièce, à la hisser de la boue du fait divers à la pureté de l'âme. Anita Picciarini signe, six ans après un *Karamazov* remarquable, un spectacle en forme de tour de force.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre de la Tempête, Cartoucherie de Vincennes, route du Champ-de-Manœuvre, Paris (12e). Métro Château-de-Vincennes. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Jusqu'au 16 avril. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.



CINÉMA

FILMS NOUVEAUX A PARIS

BLINKY BILL, LE KOALA MALICIEUX. Film australien de Yoram Gross, v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68)*.

LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE. Film franco-italien-tunisien de Nacer Khémir, v.o. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA FOLIE DOUCE. Film français de Frédéric Jardin : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GERONIMO. Film américain de Walter Hill, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08 ;* 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e *(36-65-70-14) ; Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) *; UGC Convention, 15e (36-65-70-47)* ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

GRANDE PETITE. Film français de Sophie Fillières : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, *14e (36-65-70-42)*.

INTIMITÉ. Film français de Dominik Moll : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE JOURNAL DE LADY M. Film suisse d'Alain Tanner : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : muet *américain : The Vagabond Prince* (1916), de Charles Giblyn, le Gondolier de Venise (1915), de Reginald Barker et Thomas H. Ince, 16 h 30 ; Agnès Varda : les Enfants du musée (1966), d'Agnès Varda, Kung Fu Master (1987), d'Agnès Varda, 19 h ; Du côté de la côte (1958), de Agnès Varda, la Pointe courte (1954), de Agnès Varda, 21 h.

CINÉMATHÈQUE *SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)*

DIMANCHE

Mario Soldati : les Trois Corsaires (1952, v.o. s.t.f.), de Mario Soldati, *17 h ; Daniele Cortis (1947, v.o.)*, de Mario Soldati, 19 h 30 ; Malombra (1947, v.o. s.t.f.), de Mario Soldati, 21 h 30.

LUNDI

Un cabinet d'amateurs : Combat de boxe (1927), de Charles Dekeukeleire, Histoire de détective (1929), de Charles Dekeuleire, 18 h 15 ; la Perle (1929), de Henri d'Ursel et Georges Hugnet, Image d'Ostende (1929-1930), de Henri Storck, la Fidélité des images (1946), de René Magritte, 19 h 45 ; Monsieur Fantomas, d'Ernst Moerma, Dimanche (1963), d'Edmond Bernhard, les Echecs (1972), d'Edmond Bernhard, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Visions urbaines : Umberto D. (1951, v.o. s.t.f.), de Vittorio De Sica, 14 h 30 ; *les Portes de la nuit (1942), de Marcel* Carné, 17 h 30 ; Riff Raff (1991, v.o. s.t.f.), de Ken Loach, 20 h 30.

LUNDI

Visions urbaines : Une journée particulière (1977, v.o. s.t.f.), d'Ettore Scola, 14 h 30 ; les Quatre Cents Coups (1959, v.o. s.t.f.), de François Truffaut, 17 h 30 ; De bruit et de fureur (1987), de Jean-Claude Brisseau, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

DIMANCHE

Paris est un roman : Champs-Elysées *(1953), de Walter Carone, Roger* Thérond, Courir les rues (1988), de Dominique Comtat, 14 h 30 ; Catherine et Zazie (1960), de Jean-Noël Roy, Zazie dans le métro (1960), de Louis Malle, 16 h 30 ; le Dimanche de la vie (1965), de Jean Herman, 18 h 30 ; Pierrot mon ami (1978), de François Leterrier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Denfert, 14e *(43-21-41-01) ; Saint-Lambert,* 15e (45-32-91-68).

L'AFFAIRE PÉLICAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; *36-68-68-12) ; UGC Montparnasse,* 6e (36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; Gaumont Gobelins *bis, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beau*grenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Para*mount Opéra, 9e (47-42-56-31 ;* 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, *13e (36-65-70-45) ; Gaumont* Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; *36-65-71-44)*.

ALADDIN (A., v.f.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Club Gaumont (Publicis *Matignon*), 8e ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, *15e (45-32-91-68)*.

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; *36-65-72-05)* ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AU NOM DU PÈRE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BARAKA (A.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82) ; Denfert,* 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85) ; Saint-Lambert,* 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES BISOUNOURS AU PAYS DES **MERVEILLES** (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE *(A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CE LIEU SANS LIMITES (Mex., v.o.) : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e *(43-54-42-34)*.

LE CERF-VOLANT BLEU (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHACUN POUR TOI (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE CHATEAU DE LA PURETÉ (Mex., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; v.f. : *14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ;* 36-68-68-12) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LA CITÉ DE LA PEUR (Fr.) : Gaumont *Les Halles, 1er (36-68-75-55) ;* Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC* Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e *(36-65-70-41) ; Montparnasse,* 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE CLUB DE LA CHANCE *(A., v.o.)* : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e *(36-68-75-55)*.

COOL WORLD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

D'UNE FEMME A L'AUTRE (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

DAENS (Bel., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e *(45-87-18-09)*.

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

DÉLIT MINEUR (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75)*.

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ECUREUIL ROUGE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ELLES NE PENSENT QU'A ÇA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

L'EMPIRE DE LA FORTUNE (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e *(44-07-20-49)*.

EN COMPAGNIE D'ANTONIN ARTAUD (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ENFANT LION (Fr.) : Le Berry Zèbre, *11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e* (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ENFER (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ;* UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; *36-68-69-24)*.

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., *v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34)*.

LE FILS DU REQUIN (Fr.-Bel.-Lux.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, *v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34)*.

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

GERMINAL (Fr.) : Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

HEXAGONE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La *Géode, 19e (36-68-29-30)*.

L'HISTOIRE DU GARÇON QUI VOULAIT QU'ON L'EMBRASSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HOCUS POCUS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HOMME REGARDANT AU SUD-EST (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

IL GRANDE COCOMERO (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPASSE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'INCROYABLE VOYAGE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JURASSIC PARK (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : George V, 8e (36-65-70-74).

KIKA (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81).

LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LAWS OF GRAVITY (A., v.o.) : Utopia, 5e *(43-26-84-65) ; La* Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ;* Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LETTRE POUR L... *(Fr.) : Europa Panthéon* (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., *v.o.) : Forum Horizon, 1er* (36-65-70-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-*Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V,* 8e (36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont *Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ;* 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les *Nation, 12e (43-43-04-67 ;* 36-65-71-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LITTLE BUDDHA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MACHO (Esp., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, 6e *(46-33-10-82) ; Gaumont Marignan-*Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e *(36-65-70-45) ; Gaumont* Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA MAISON AUX ESPRITS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC *Maillot*, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LE MAITRE DE MARIONNETTE (Taïwan, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MENACE II SOCIETY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76).

MINA TANNENBAUM (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15e (36-65-70-38)*.

MR. JONES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

NAKED (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47).

LA NATURE ET SES SECRETS (Can.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

NEUF MOIS (Fr.) : *Forum Orient* Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44).

NO SMOKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES NOCES DE PALO (danois, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LE PARFUM D'YVONNE *(Fr.)* : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gau*mont Convention*, 15e (36-68-75-55).

PERSONNE NE M'AIME (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PHILADELPHIA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC *Maillot*, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

LE PRINCE DE JUTLAND (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PUSHING THE LIMITS (Fr.) : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SAUVEZ WILLY (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : George V, 8e (36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SHORT CUTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

SISTER ACT, ACTE 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; *36-68-81-09)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e *(36-68-75-55) ; Pathé Clichy*, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SMOKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., *v.o.) : Grand Pavois,* 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, *15e* (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOMBÉS DU CIEL (Fr.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; *Images d'ailleurs*, 5e (45-87-18-09) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

TOMBSTONE (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

LES TROIS MOUSQUETAIRES (A., v.o.) : George V, *8e (36-65-70-74) ;* v.f. : Miramar, 14e (36-65-70-39).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (Fr.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ARTAUD LE MOMO (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES VESTIGES DU JOUR *(A., v.o.)* : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

VUK LE PETIT RENARD (hongrois, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

YOUCEF (Alg., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

ZHAO LE, JOUER POUR LE PLAISIR (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 18 h.

ANTOINE VITEZ S'AMUSE AVEC CLAUDEL ET BRECHT (Fr.) : Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31) 19 h.

L'ARMÉE DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) *22 h 30*.

AUX PETITS BONHEURS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h 10.

BEYOND THERAPY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.

BLUE VELVET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.

BONSOIR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 45.

BRAINDEAD (Néo-Zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.

LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE (Fr.-Chin.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LE CHER DISPARU (Brit.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 40.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 17 h 30.

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h 30.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h 10.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.

L'HOMME DE CENDRES (Tun., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 21 h.

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES *(Tch., v.o.) : Accatone, 5e* (46-33-86-86) 17 h 50.

JEANNE LA PUCELLE, LES PRISONS (Fr.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) 17 h 10, 20 h 30.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h 40.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS *(Brit., v.o.) : Studio Galande*, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h 10.

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; *36-65-70-48) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.*

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

QUAND J'AVAIS CINQ ANS, JE M'AI TUÉ (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h 05.

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 22 h 30.

ROMEO IS BLEEDING (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 19 h 30.

SACRÉ ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME *(It., v.o.)* : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 50.

SNAKE EYES (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.

THE PLAYBOYS (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) *18 h 45*.

THE PLAYER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

L'économie américaine menacée de surchauffe

Plus de 650 000 emplois ont été créés aux Etats-Unis depuis le début de l'année

Au mois de mars, l'économie américaine a créé 456 000 emplois, pour l'essentiel dans les services, un niveau jamais atteint depuis six ans et demi, d'après les chiffres publiés vendredi 1er avril à Washington par le département du travail. Le chômage touche désormais 6,5 % de la population active aux Etats-Unis. Au total, plus de 650 000 postes de travail nouveaux ont vu le jour depuis le début de l'année. Les opérateurs financiers voient dans ces chiffres la menace d'une surchauffe et craignent un nouveau durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale.

NEW-YORK

de notre correspondant

L'économie américaine est-elle *menacée par la surchauffe*? Intervenant après d'autres indices, la publication, vendredi 1er avril, des chiffres sur la situation de l'emploi aux Etats-Unis à la fin du mois de *mars conduit à cette* interrogation. D'après le département du travail, 456 000 emplois ont été créés le mois dernier. C'est le rythme mensuel le plus élevé jamais atteint depuis octobre 1987, le mois du grand krach boursier, il y a six ans et demi. Au total, il y a dans l'économie américaine 650 000 postes de travail supplémentaires depuis le 1er janvier. Avec 8,5 millions de sans-emploi, les Etats-Unis avaient, fin mars, un taux de chômage de 6,5 %.

Ces chiffres semblent confirmer que les moteurs de l'économie américaine continuent à tourner, en ce début 1994, à plein régime. Sont-ils en surrégime? L'année 1993 s'était achevée sur un rythme annuel de croissance exceptionnellement fort – 7 %, d'après le chiffre révisé rendu public jeudi. C'était le niveau le plus élevé depuis dix ans. La plupart des experts pariaient, pour le premier trimestre, sur un net ralentissement. Le coup de frein devait être plus brutal encore du fait du froid qui a affecté la Côte est cet hiver et du tremblement de terre de Los Angeles du 17 janvier.

En fait, le froid et la catastrophe californienne ont bien affecté certains secteurs. Mais toutes les autres indications disponibles montrent que la croissance *a continué*. En février, les revenus et dépenses des ménages, déjà à un niveau élevé, ont encore progressé, selon l'enquête du département du commerce *rendue publique vendredi*. Constructeurs automobiles et fabricants d'ordinateurs confirment le dynamisme persistant de la demande. En mars, chefs d'entreprise et ménages affichaient une confiance dans l'avenir exceptionnellement forte, d'après les sondages du Conference Board, un organisme d'étude proche des milieux patronaux.

Aucun signe d'un retour de l'inflation

La situation de l'emploi telle qu'elle ressort des enquêtes du département du travail vient conforter cet optimisme général de l'économie réelle. Au cours des dernières semaines, les grands plans de licenciement se sont fait plus rares. Les entreprises ont continué à demander davantage encore à leurs salariés. La durée hebdomadaire du travail dans l'industrie a encore augmenté en mars, atteignant 42,2 heures, un record depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Mais les sociétés ont aussi embauché massivement. Les 456 000 emplois créés en mars l'ont été dans la construction, le commerce de détail et les services, mais aussi et, dans une moindre mesure, dans l'industrie (12 000 jobs nouveaux).

De tous ces indices, les opérateurs financiers concluent aujourd'hui que l'économie américaine continue à vivre sur un rythme de croissance encore très élevé, trop élevé peut-être. Ils craignent qu'une trop forte croissance ne relance l'inflation. Pour l'instant, il n'y a dans l'économie américaine aucun signe de goulets d'étranglement, aucune pression inflationniste explicite. Les *salaires continuent à progresser* très lentement. Les prix de gros et de détail sont très sages.

Officiellement fermés à la veille du week-end pascal, certains marchés financiers américains n'en ont pas moins travaillé vendredi dans la matinée. Et ils ont violemment réagi aux chiffres du chômage. Les taux d'intérêt à *long terme se sont à nouveau* envolés, atteignant jusqu'à 7,28 % sur les bons du trésor à 30 ans, le niveau le plus élevé depuis plus de 14 mois. Le dollar s'est lui aussi raffermi fortement *(voir les chroniques de François Renard p. 19)* En fait, les investisseurs craignent un nouveau durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale – certains anticipant une hausse des taux à court terme dès lundi.

Jeudi déjà, après cinq séances de chute à Wall Street, Bill Clinton et Al Gore avaient tenté de rassurer les opérateurs en affirmant qu'il n'y avait aucun risque d'inflation dans l'économie américaine. Al Gore avait alors expliqué, à la télévision, qu'en matière économique l'Amérique était *« dans le meilleur des mondes possibles »*. De ses vacances californiennes, M. Clinton avait recommandé aux petits actionnaires de ne pas paniquer face à des marchés qui ont l'habitude de toujours *« surréagir »*. Vendredi, Laura Tyson, l'économiste de la Maison Blanche, reprenait à son tour le refrain : *« Le rapport sur l'emploi indique non seulement que l'économie continue à alimenter une croissance créatrice d'emplois, mais qu'il n'y a aucune pression inflationniste provenant du marché du travail. »*

La hausse des taux et la panique financière qui menace pourraient, pour le coup, affecter sérieusement la croissance. Celle-ci n'est certes pas suffisante pour régler nombre des *problèmes auxquels se trouve* confrontée l'Amérique. Deux rapports publiés en cette fin de semaine le confirment. L'un, du ministère de l'agriculture, indique *qu'il n'y a jamais eu, aux Etats-*Unis, autant de personnes dépendant du système des coupons alimentaires distribués par le gouvernement fédéral. Leur nombre *a désormais dépassé les 27 mil*lions. En janvier 1994 (le dernier chiffre disponible), ils étaient 27,6 millions – 750 000 de plus qu'un an auparavant – à devoir *mendier auprès de l'Etat pour* pouvoir se nourrir.

Une autre étude, publiée jeudi par les services du recensement, met en évidence l'extension de ce *que les Américains appellent* désormais *« les travailleurs pauvres »*, ceux qui sont conduits à accepter ces « petits boulots » précaires, non syndiqués et mal payés qui se multiplient. Le nombre des individus ayant aux Etats-Unis un emploi à temps plein avec un salaire qui ne leur permet pas de faire vivre leur famille au dessus du seuil de pauvreté – 13 000 dollars par an pour quatre personnes – est en forte progression. En 1992, 18 % des travailleurs employés à temps plein gagnaient moins de 13 000 dollars par an, contre 12 % en 1979. Ce sont surtout les jeunes qui sont concernés : la proportion des personnes agées de 18 à 24 ans ayant un travail et un *revenu inférieur à ce seuil est* passée de 23 % à 47 %.

Si la croissance n'a guère permis jusqu'à présent de régler ces problèmes – au centre des préoccupations d'un homme comme Robert Reich, secrétaire au travail de Bill Clinton –, il est certain qu'un coup de frein brutal à l'activité ne ferait sans doute que les aggraver. *Washington attend* maintenant avec quelque inquiétude la réouverture de la Bourse lundi et, plus encore, les prochaines décisions de la Réserve *fédérale*.

ERIK IZRAELEWICZ

550 000 personnes âgées concernées

Le projet de loi sur la dépendance est retardé

Il est de ces « réformes de société » *qui, attendues par une* partie non négligeable de la population et unanimement souhaitées par le personnel politique, ne parviennent jamais à aboutir. La création d'une prestation destinée aux personnes âgées dépendantes et permettant d'assurer leur maintien à domicile ou leur accueil dans des établissements spécialisés, appartient à cette catégorie.

Fin 1992, la gauche avait élaboré un texte de loi qui, trop vague et ne disposant pas d'un financement précis, avait échoué. L'actuelle majorité n'est pas davantage parvenue à surmonter l'obstacle. Contrairement à ce qui était prévu, le projet de loi de Simone Veil, ministre des affaires sociales (*le Monde* du 23 mars), ne sera pas examiné lors de la session parlementaire de printemps.

A l'heure actuelle, seules 160 000 des 550 000 personnes âgées dépendantes nécessitant l'aide d'une tierce personne perçoivent l'allocation compensatrice indispensable à leur prise en charge versée par les conseils généraux. L'objectif de Mme Veil était de généraliser cette prestation en dégageant un financement supplémentaire de 6 milliards de francs. Celui-ci aurait pu provenir d'une hausse de la cotisation d'assurance-maladie des retraités, sensiblement infé*rieure à celle des actifs*.

Or, c'est moins les critiques qu'aurait sans doute suscitées une *telle ponction que des enjeux de* pouvoirs qui ont conduit le gouvernement à retarder son projet. Alors que les conseils généraux entendaient garder la maîtrise de l'allocation-dépendance, il paraissait difficile de confier aux seuls élus départementaux le soin de décider de l'attribution d'une prestation cofinancée par la Sécurité sociale. Visiblement, aucun accord n'a pu être trouvé pour permettre de boucler un texte de compromis en temps voulu. Vendredi 1er avril, l'APCG (Assemblée des présidents des conseils généraux) s'est empressée de publier un communiqué dans lequel elle indique – à toutes fins utiles – *« ne pas être responsable du report »* du projet de loi.

Dans ces conditions, le ministère des affaires sociales devra se contenter de réaliser dans des départements *dont la liste n'a pas* été précisée des *« expérimentations, sans bases législatives »*. Si les pouvoirs publics ne renoncent pas à leur réforme, celle-ci subit un *nouveau retard*. Pour un gouvernement en quête de réhabilitation après ses mésaventures sur le contrat d'insertion professionnelle (CIP), l'occasion était pourtant belle d'afficher sa volonté de se préoccuper des difficultés qui émaillent la vie quotidienne de nombreuses familles tout en stimulant la création d'emplois de service.

JEAN-MICHEL NORMAND

En raison de ses pertes

La privatisation de la Banque Hervet est reportée

Pressenti depuis plusieurs semaines, le report de la privatisation de la Banque Hervet a été annoncé officiellement vendredi 1er avril dans la soirée par le ministère de l'économie. Cette décision a été prise au vu des mauvais *résultats de la banque*, qui, affectée par la crise immobilière et par celle des PME-PMI, a enregistré une perte de 1,203 milliard de francs en 1993. L'Etat, actionnaire majoritaire, a donc décidé de renflouer la banque, en apportant 750 millions de francs qui s'ajoutent aux 150 millions déjà versés à la fin de l'année *dernière*. Le gouvernement a fixé comme objectif aux dirigeants de cette banque de *« renouer dès 1994 avec des résultats bénéficiaires, de façon à préparer la privatisation dans les meilleures conditions de valorisation pour l'Etat »*.

Le coup d'envoi officiel de la privatisation de la Banque Hervet avait été donné le 23 novembre 1993 *(le Monde* du 25 novembre 1993). Après la BNP et Rhône-Poulenc et avant Elf Aquitaine, cet établissement public devait être le troisième cédé par l'Etat *dans* le cadre du plan de privatisation du gouvernement Balladur. Toutefois, contrairement aux autres opérations de plus grande envergure, la vente de 89,4 % du capital de la Banque Hervet devait se faire hors marché, c'est-à-dire de gré à gré. Les propositions d'achat devaient être déposées jusqu'au 21 décembre 1993. Mais visiblement *les candidats ne se sont pas* précipités.

Les conditions dans lesquelles a été lancé l'appel d'offres ont profondément changé. A l'autom*ne dernier, la cession avait été* préparée sur la base des résultats du premier semestre 1993, où la perte était de 361 millions de francs. Les estimations pour l'ensemble de l'année oscillaient alors entre 400 et 500 millions de francs. Elles sont finalement bien loin du compte puisque le déficit dépasse le milliard de francs.

De quoi dissuader les éventuels repreneurs. *Le Crédit commercial* de France affirmait en automne ne pas avoir renoncé à ses ambitions de prendre le contrôle de la Banque Hervet, dont il était actionnaire à 34 %. Mais, préalablement à la privatisation et dans *« un souci de transparence »*, le CCF revendait ses titres à l'Etat *« afin d'assurer l'égalité entre les acquéreurs potentiels »*. En procé*dant ainsi*, le gouvernement ne prêtait pas le flanc aux critiques sur une privatisation acquise d'avance au CCF.

En faisant jouer à la demande des pouvoirs publics la clause de rachat, le CCF n'a pas réalisé une mauvaise affaire. Il évite de consolider dans ses comptes une part des pertes de la Banque Hervet.

D. G.

Le protectionnisme japonais à nouveau dénoncé par Washington

NEW-YORK

de notre correspondant

Le protectionnisme japonais est, une nouvelle fois, violemment critiqué par les Etats-Unis. Dans le rapport annuel sur les pratiques commerciales dans le monde qu'elle a rendu public jeudi 31 mars, l'administration Clinton consacre son chapitre le plus long (43 pages) et le plus sévère au Japon. Ce document pourrait servir de base pour le déclenchement par Bill Clinton du « *Super 301* », cet article de la loi sur le commerce qui permet au président des Etats-Unis d'imposer des restrictions aux importations des pays qui ont des pratiques jugées déloyales. Le 3 mars, la Maison Blanche avait indiqué son intention de réactiver cette procédure si aucune ouverture n'était faite par les Japonais.

Le rapport met en évidence les progrès réalisés dans l'ouverture de certains marchés par les Japonais, mais il insiste sur les *« barrières mises à l'entrée de certains produits »*. Le Japon y est dénoncé comme le pays le plus protectionniste des sept grands pays industriels. Le rapport rappelle que le déficit américain vis-à-vis de Tokyo a été, *en 1993, de* 60,4 milliards de dollars, soit 10 milliards de plus qu'en 1992. Tous les secteurs sont passés en revue : ordinateurs, automobiles, finance, verre, bois, papier... Et, partout, les Etats-Unis s'inquiètent de blocages persistants.

Le document remis par l'administration au Congrès recense les pratiques de trente-neuf pays et régions et s'intéresse aussi bien au piratage d'enregistrements musicaux par Pékin qu'aux pratiques discriminatoires de Bruxelles en matière de télévision.

E.I.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

■ **Balance commerciale : + 5,9 milliards de marks en janvier.** – Le solde de la balance commerciale allemande a été positif, en janvier, de 5,9 milliards de marks (20 milliards de francs), soit moins qu'en décembre où l'excédent s'était élevé à 8,5 milliards de marks. La balance des paiements courants a été déficitaire, quant à elle, de 5,7 milliards de marks en janvier après un déficit de 800 millions le mois précédent.

■ ***Inflation : + 0,3 % en février.*** – L'indice des prix à la consommation a augmenté, en Allemagne de l'Ouest, de 0,3 % en février par rapport à janvier. Sur un an (février 1993-février 1994), la hausse est de 3,4 %.

SUÈDE

■ **Croissance : – 2,1 % en 1993.** – Le produit national brut (PNB) suédois a chuté, pour la troisième année consécutive, de 2,1 % en 1993 par rapport à 1992. La consommation privée a baissé de 3,8 % l'an dernier comparé à 1992, la consommation *publique de 0,7 % et les investissements globaux de 16,2 %.*

Pour renouveler la flotte marchande

L'Etat et les armateurs vont négocier un « contrat de progrès »

« La dégradation continue depuis vingt ans a été stoppée et le sujet numéro un pour nous est désormais de renouveler la flotte marchande, qui vieillit excessivement », a déclaré mercredi 30 mars Vincent Bolloré à l'issue de l'Assemblée générale du Comité central des armateurs de France (CCAF), dont il vient d'être réélu président.

Les armateurs suggèrent une formule contenant des avantages fiscaux qui permettraient d'attirer vers les investissements maritimes en navires plusieurs centaines de petits porteurs. Connue sous la dénomination de « quirats », cette formule est très répandue en Allemagne ou au Danemark et donne des résultats satisfaisants. Le plan de relance de la marine marchande lancé en 1991, quand Jacques Mellick était ministre de la mer, arrive à échéance fin 1994. Le CCAF propose aux pouvoirs publics de le renouveler sous forme d'un « contrat de progrès » Etat-profession, selon des modalités à discuter.

En réponse, Bernard Bosson, ministre de l'équipement et des transports, a déclaré que le gouvernement était d'accord pour *« actualiser les règles du jeu selon lesquelles l'Etat au plan national soutiendra l'activité des armateurs »*. Il faut, a ajouté le ministre, *« une panoplie diversifiée de mécanismes d'intervention, aussi bien des remboursements de taxe professionnelle, des allègements fiscaux pour les épargnants et des primes de modernisation »*. Bernard Bosson a enfin salué *« l'excellent travail d'Eric Giuily à la tête de la CGM »*, l'entreprise publique devant être en mesure de gagner de l'argent fin 1995.

EN BREF

GATT : les États-Unis veulent discuter des problèmes sociaux à la réunion de Marrakech. – Dans une lettre adressée à Peter Sutherland, directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Mickey Kantor, représentant américain au commerce, a confirmé la volonté des États-Unis de voir les questions sociales prises en compte à l'occasion de la signature à Marrakech (Maroc), du 12 au 15 avril, de l'Acte final du cycle de l'Uruguay. Si ce n'était pas le cas, *« le large soutien politique »* dont a bénéficié le cycle de l'Uruguay aux États-Unis serait *« sévèrement affaibli »*, estime M. Kantor, qui laisse ainsi planer la menace d'un refus d'approbation de l'Acte final par le Congrès. Une grande majorité de pays s'opposent à l'initiative américaine et considèrent qu'introduire des règles sociales dans les échanges commerciaux internationaux reviendrait à élever de nouvelles barrières protectionnistes.

EUROTUNNEL : la mise en service du tunnel sous la Manche se fera progressivement à partir de juin. – Dès le mois de juin, quelques navettes réservées aux automobilistes et quelques TGV de voyageurs emprunteront le tunnel sous la Manche, mais la mise en service complète de l'ouvrage ne sera effective que plusieurs semaines plus tard, ont annoncé vendredi 1er avril les dirigeants d'Eurotunnel, à la suite d'informations du *Daily Telegraph* qui faisaient état de nouveaux problèmes techniques empêchant une mise en service avant septembre. Le président, André Bénard avait admis il y a quelques semaines que la saison touristique d'été, période pendant laquelle les tarifs sont les plus élevés, serait compromise, ce qui privera la société d'une part importante des revenus sur lesquels elle comptait.

LA RÉSIDENCE DU PARC : une clinique marseillaise en redressement judiciaire. – La Résidence du Parc, l'une des plus importantes cliniques de France (264 lits pour un chiffre d'affaires de 365 millions de francs), a été placée en redressement judiciaire à la mi-mars par le tribunal de commerce de Marseille. Cet établissement, confronté à un déficit de 60 millions de francs, reproche à la Caisse régionale d'assurance-maladie de lui avoir *refusé des dérogations tarifaires*. Trois candidats à la reprise – des filiales de la Générale des eaux et du Crédit lyonnais ainsi que le groupe privé Alphamed – se sont *manifestés*.

CASE-POCLAIN : pertes réduites, mais nouvelles *réductions d'emplois* en France et en Grande-Bretagne. – Case Poclain, filiale du groupe américain Tenneco-Case spécialisée dans la fabrication de pelles hydrauliques et de matériels agricoles, a réduit ses pertes en 1993 (234 millions de francs contre 458 en 1992) mais va procéder à une nouvelle étape de sa restructuration, qui conduira à la suppression d'environ 1 400 emplois en 1994-1995, vient d'annoncer la société. Les suppressions d'emplois se partagent entre la France – plus de 500 réparties sur les sites de *Saint-Dizier* (Haute-Marne), Vierzon (Cher) et Ris-Orangis (Essonne), alors que l'usine de Crépy-en-Valois (Oise) sera modernisée – et la Grande-*Bretagne (900)*.

RECTIFICATIF : l'endettement d'Air France. – Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé « Référendum de la dernière chance à Air France » (*le Monde* du 2 avril) : l'endettement de la compagnie aérienne s'élève à *37 milliards de francs et non pas* à 3 milliards.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 28 MARS au 1er AVRIL 1994

PARIS

Le pouvoir de dire non

INDICE CAC 40

- 2,56 %

« Schmoll » au Zénith, Haberer aux Enfers. Les coïncidences sont parfois surprenantes. Alors qu'*Eddy Mitchell* triomphait à Bercy dans un concert marathon, Jean-Yves Haberer était démis de ses fonctions au Crédit national. A l'opposé l'une de l'autre, ces personnalités ont pour point commun le Crédit lyonnais. Le premier en fut un simple employé, le second, un patron contesté. Les déboires du Lyonnais furent au centre des conversations de la semaine sur fond de baisse des cours. Si le certificat d'investissement de la banque nationalisée cotée sur le marché à règlement mensuel figure parmi les plus fortes baisses, il est précédé de Thomson CSF, affecté en tant qu'actionnaire par les pertes de la banque du boulevard des Italiens.

Au pouvoir de dire « oui » a succédé depuis dix jours celui de dire « non » à la reprise du marché. Les intervenants se sont montrés une fois de plus déçus, et malgré une petite tentative, ils ne sont pas parvenus à inverser la tendance. Pour la deuxième semaine consécutive, l'indice CAC 40 s'est fortement déprécié, perdant 2,56 % au cours de ces quatre séances, vendredi saint étant comme à l'accoutumée un jour chômé par les financiers sur la plupart des marchés boursiers.

L'indicateur mesurant l'évolution de la place française a perdu 8,2 % depuis le début de l'année. En s'inscrivant à la veille de Pâques à 2 081,94 points, il revient à son niveau de la mi-septembre 1993...

Elf sous son prix de vente

Lundi, pourtant, le marché fut pris d'une petite velléité de reprise après six séances ininterrompues de baisse. La séance s'achevait sur un regain de 0,37 %. Mais l'embellie fut très brève puisque les deux journées suivantes ne furent que baisse (- 0,98 %, - 1,86 %) en raison des ventes principalement d'investisseurs étrangers. Jeudi, comme traditionnellement à la veille d'un long pont de quatre jours, le marché traduisait son hésitation dans les cours (- 0,09 %).

Le comportement des intervenants a été très influencé par la déprime de Wall-Street, la première place boursière réagissait avec inquiétude à la hausse des taux à long terme. Dans ce climat, l'annonce mercredi matin d'une très légère baisse des taux d'intérêt outre-Rhin, suivie jeudi par un petit geste de la Banque de France, n'a pas eu d'effets sur les marchés.

La publication des résultats de sociétés a rythmé cette courte semaine. Le groupe agro-alimentaire Eridania Béghin-Say, filiale de l'italien Ferruzzi, a enregistré en 1993 un résultat net part du groupe en hausse de 5,2 % à 1,3 milliard de francs. Le résultat d'exploitation a progressé de 11,7 % à 4 milliards de francs. Vendredi, le groupe *confirmait* que son dividende pour 1993 serait *« exclusivement versé en numéraire »* et non en actions. Le montant sera de 30 francs par action (hors avoir fiscal) pour 1993, inchangé par rapport à 1992. De son côté, le groupe de boissons et spiritueux Pernod Ricard a subi l'an dernier une baisse de 3,3 % de son bénéfice net consolidé (part du groupe) à 1,064 milliard de francs. Un dividende net de 9 francs par action est proposé (acompte compris) contre 8,50 francs l'an dernier (+ 5,9 %).

Les cotations de Guyomarc'h ont été suspendues mercredi au dernier cours de 500 francs. Cette filiale de Paribas va se restructurer en sortant sa branche alimentation animale de la structure cotée sur le second marché. Guyomarc'h prendra le nom de Sagal et ne regroupera désormais plus que les trois filiales alimentaires à forte valeur ajoutée, Royal Canin (aliments pour animaux domestiques), Soprat (marque Père Dodu, plats cuisinés), Diana (ingrédients alimentaires). Les deux autres branches, GNA (aliments pour bétail) et les 20 % dans le groupe Doux (volailles), seront détenues par une nouvelle holding non cotée.

Les cotations de Moulinex ont été suspendues jeudi à la demande des dirigeants, et ce jusqu'au 5 avril, à un cours de 137,70 francs. Le célèbre fabricant de matériel électro-ménager a *obtenu* de ses banquiers un mois de grâce supplémentaire pour boucler son plan de recapitalisation. Un nouveau délai indispensable alors que trois projets de reprise sont en préparation.

Sur le front des OPA, l'offre lancée par Rhône-Poulenc sur la Coopération pharmaceutique française (Cooper) s'est achevée positivement jeudi 31 mars. Des actionnaires minoritaires, contestant le prix de vente, ont décidé finalement d'apporter leurs actions à l'offre publique d'échange. Vendredi 1er avril, une assemblée générale des actionnaires de la Cooper levait les derniers obstacles statutaires à la prise de contrôle par Rhône-Poulenc de cette coopérative de Melun fondée par des pharmaciens en 1907.

Autre récente privatisée, Elf Aquitaine a eu moins de chance cette semaine. En clôturant à 370 francs, son cours est retombé sous les 385 francs proposés en janvier lors de sa mise en vente. Comme toutes les valeurs pétrolières, cette compagnie pâtit de la décision de l'OPEP qui, en choisissant de maintenir sa production, contribue à la dépréciation du baril.

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	31-3-94	Diff.
Bongrain	3 276	- 10
BSN	844	- 11
Eridania Béghin	947	+ 28
Fromageries Bel	5 540	+ 90
LVMH	842	+ 10
Pernod-Ricard	384,60	- 5,5
Rémy-Cointreau	231,80	- 1,2
Saint-Louis	1 694	- 41

Assurances

	31-3-94	Diff.
AGF	561	-
AXA	1 310	+ 22
GAN	489	- 13
Groupe Victoire	1 500	-
SCOR SA	520	- 45
UAP	177,40	- 3,60

Bâtiment et matériaux

	31-3-94	Diff.
Bouygues	699	+ 4
Ciments français	379	- 6
Colas	1 110	Inch.
Eurotunnel	43,9	- 1,1
Eiffage	1 216	- 27
GTM Entrepose	461	- 4
Imétal	593	- 7
Immob. Phénix	100	- 4,5
Jean Lefebvre	1 284	+ 4
Lafarge-Coppée	447,5	- 11,5
Poliet	452	- 10,7
Saint-Gobain	658	- 4
SGE	253,5	+ 7,9
Spie-Batignolles	451	- 14

Chimie

	31-3-94	Diff.
Air liquide (L')	812	- 10
ELF Sanofi	991	- 58
Gascogne	525	- 15
Institut Mérieux	2 130	- 29
Michelin	249,1	- 3,4
Plastic Omnium	802	- 7
Rhône-Poulenc A.	144,5	Inch.
Rhône-Poulenc CI.	177	+ 8
Roussel-Uclaf	633	- 1
Synthélabo	195	- 6,1

Consommation non alimentaire

	31-3-94	Diff.
BIC	1 345	- 49
Chargeurs	1 409	- 26
Christian Dior	393	- 2,10
Clarins	570	- 15
DMC	390	- 15,90
EBF	895	- 26
Essilor Int.	729	+ 4
Gr. André CP 8,50	662	- 28
L'Oréal	1 187	- 20
Moulinex	NC	-
Salomon	2 088	+ 36
SEB	544	- 11
Skis Rossignol	2 022	- 183
Sommer-Allibert	2 370	- 10
Zodiac	2 215	- 20

Crédit et banques

	31-3-94	Diff.
Comp. bancaire	584	- 9
BNP CI	254	+ 3,6
Cetelem	1 225	- 12
CPR	470	- 7
CDE	219	Inch.
CCF	248,3	+ 6,4
CFF	1 209	- 60
CLF	422,9	+ 1,4
Créd. lyon. CI	649	- 38
Crédit national	610	+ 7
Société générale	635	- 4
SOVAC	1 820	+ 140
UFB Locabail	440	- 40
UIC	507	+ 3
Via Banque	420	- 11

Distribution

	31-03-94	Diff.
Alsacienne Sup'	N.C.	-
Bon Marché	804	- 2
Carrefour	4 022	- 51
Casino	168	- 8
Castorama Dubois	800	- 8
Compt. Modernes	1 570	- 6
Damart	5 520	-
Docks de France	719	+ 2
Gal. Lafayette	2 570	- 30
Guilbert SA	526	+ 16
Guyenne Gasc.	1 630	- 40
Pinault Pr.	960	+ 22
Primagaz	1 001	- 11
Promodès	1 044	- 27
Rexel (ex-CDME)	695	+ 10
SCOA	4,5	+ 0,76

Electricité et électronique

	31-3-94	Diff.
Alcatel-Alsthom	670	- 2
Alcatel-Câble	636	- 14
CSEE	690	- 10
Intertechnique	649	- 11
Labinal	870	+ 5
Legrand	5 930	- 150
Matra Hachette	135,70	- 1,8
Radiotechnique	580	- 20
Sagem	2 760	- 69
Schneider	404,90	- 14,4
Sextant Avionique	N.C.	-
Thomson CSF	168,30	- 9,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Alcatel-Alsthom	1 510 960	1 022 544
ELF Aquitaine	2 237 070	872 672
Société générale	1 051 220	672 616
Carrefour	132 985	542 024
Peugeot	625 845	541 404
Paribas	1 201 800	530 479
Total	1 652 575	509 672
LVMH	590 990	500 111
BSN	524 990	449 770
Eaux (Cie génér. des)	166 300	433 658
L'Oréal	285 690	343 978
BNP	1 335 230	337 845
Suez	1 033 630	329 771
Saint-Gobain	485 590	319 973

Immobilier et foncier

	31-3-94	Diff.
CFI	300	- 0,1
GFC	519	- 11
Lucia	168	-
Olipar	27,1	- 1,9
Rue Impériale	4 565	+ 55
Selimeg	529	+ 4
Silic	900	- 5
Simco	594	- 9
Sogeparc	918	- 7
UIF	620	- 58

Investissement et portefeuille

	25-3-94	Diff.
Amault et Assoc.	280	-
Bolloré	360	+ 3
Cerus	138,1	+ 0,1
CGIP	1 200	- 23
Eurafrance	2 106	+ 1
Gaz et Eaux	2 145	+ 25
Lagardère MMB	165,3	+ 1,6
Marine-Wendel	428	+ 3,9
Navigation mixte	1 146	- 70
Nord-Est	158	- 9,9
Origny-Desvroise	1 070	- 40
Parfinance	239	- 1
Paribas	435,7	- 6,3
Suez	313,2	- 5,7
Worms	309,9	- 1,1

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Bis	+ 12,4	Sodero	- 14
Bic	+ 8,9	Matra Hachette	- 9,4
SCOA Regroup.	+ 8,7	Synthélabo	- 8,3
Esso	+ 5,0	Valéo	- 8,3
UFB Locabail	+ 4,9	Axa	- 8,2
Sligos	+ 4,6	Eiffage	- 8,2
CEP Commun.	+ 4,1	Lapeyre	- 8
Berger	+ 3,5	Paribas	- 7,8
Géophysique	+ 3,3	Pechiney CIP	- 7,8
Intertechnique	+ 3,2	Finextel	- 7,6
UGC Dr. Audio	+ 3,1	Cetelem	- 7,4
Christian Dior	+ 2,8	Sagem	- 7,4
Sogenal	+ 2,8	Essilor	- 7,3
Clarins	+ 1,7	Bolloré Techn.	- 7,2

Métallurgie, mécanique

	31-3-94	Diff.
CarnaudMetalbox	190,6	+ 4,1
Dassault Aviation	549	- 20
De Dietrich	2 637	- 63
Fives-Lille	590	+ 42
Legris Industrie	263	+ 3,5
Métaleurop	88	- 2,9
Pechiney CI	416	+ 26
Pechiney Int.	191,7	+ 0,4
Peugeot SA	860	- 13
Strafor. Facom	638	+ 17
Valeo	1 336	- 8
Vallourec	289	- 2,9

Mines d'or, diamant

	31-3-94	Diff.
Anglo-American	238,50	- 33,1
Buffelsfontein	57,20	- 4,8
De Beers	127	- 6,6
Driefontein	84,90	- 8,3
Gencor	10,85	- 0,9
Harmony	31,60	- 2,2
Randfontein	55,10	- 6,5
Sainte-Helena	54,60	- 4,4
Western Deep	220	- 41

Pétrole

	31-3-94	Diff.
BP-France	s.a.	-
Elf-Aquit.	373,4	- 24,8
Erap-Elf	340,6	+ 2,4
Esso	1 043	- 22
Géophysique	574	- 11
Total	302,5	- 18,5

Sicomi ou ex-Sicomi

	31-3-94	Diff.
Bail Investis.	1 020	+ 10
Genefim	380	- 10
Immobail BTP	539	- 10
Interbail	513	- 2
Klepierre	743	+ 4
Locindus	1 050	- Inch.
Selectibanque	175	- 6,30
Unibail	547	- 16

Transports, loisirs, services

	31-3-94	Diff.
Accor	700	- 10
BIS	278	+ 7
Canal Plus	991	- 41
Cap Gemini	187,10	- 5,10
CEP Comm.	484	+ 3
Club Méditerranée	406	- 0,20
Dauphin Ota	290	- 6
Génér. des eaux	2 606	- 22
Ecco	675	+ 1
Euro Disney	32,50	- 1
Filipacchi Médias	860	- 30
Havas	450,90	- 9,10
Lyonnaise-Dumez	567	- 13
OGF	870	- 1
Publicis	505	+ 2
Delmas Vieljeux	535	- 10
SITA	764	- 4
Sligos	570	- 7
Sodexho	1 015	- 30
TF1	469	- 16

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	31-3-94	Diff.
9 % 1979	100	- 0,05
10,80 % 1979	101,76	- 0,10
EDF-GDF 3 %	NC	-
CNB 5 000 F	100,45	+ 0,05
CNB Par. 5 000 F	NC	-
CNB Suez 5 000 F	100,30	+ 0,20
CNI 5 000 F	101	+ 0,45

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	25-3-94	28-3-94	29-3-94	30-3-94	31-3-94
RM	4 053 642	2 906 915	2 949 609	4 907 219	
Comptant					
R. et obl.	*58 463 968*	*25 975 903*	*31 232 925*	*25 344 322*	
Actions	374 522	225 854	225 324	330 427	
Total	62 892 132	29 108 672	34 407 858	30 581 968	

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	28-3-94	29-3-94	30-3-94	31-3-94	
Ind. SBF 120	1 494,54	1 480,16	1 457,30	1 457,83	
Ind. SBF 250	1 451,45	1 438,48	1 418,37	1 419,69	
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 144,49	2 123,44	2 083,87	2 081,94	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 mars 1994
Nombre de contrats : environ 235 932

COURS	ÉCHÉANCES JUIN 94	SEPT. 94	DÉC. 94
Premier	-	-	-
+ Haut	124,10	123,30	121,64
+ Bas	123,04	122,34	121,64
Dernier	123,84	123,10	121,64
Compensation	123,84	123,10	122,40

NEW-YORK

Vif recul

INDICE DOW JONES

- 3,68 %

La baisse observée à Wall Street depuis deux semaines s'est accélérée au fil des séances et l'infime amélioration observée, jeudi 31 mars, n'a pas réussi à dissiper les craintes des investisseurs. En effet, les experts se demandent si ce recul n'est qu'une correction attendue ou signale le début d'une phase baissière. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé jeudi à 3 635,96 en baisse de 139,06 points, soit un recul de 3,68 % par rapport à la semaine dernière. L'indice a perdu 8,6 % de sa valeur depuis son dernier record établi le 31 janvier (3 978,36 points).

Les principaux facteurs de la progression de Wall Street sont pourtant toujours présents : redressement de l'économie américaine, amélioration des résultats des entreprises, inflation sous contrôle et reprise de la confiance des consommateurs.

Mais les taux d'intérêt à long terme, qui ont largement alimenté la hausse de Wall Street grâce à leur déclin, sont repartis à la hausse depuis les deux relèvements du taux interbancaire par la Réserve fédérale (Fed) à partir du 4 février et les experts ont du mal à prédire où ils s'arrêteront. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a fini jeudi à 7,09 % contre 7,01 % vendredi dernier. Il avait grimpé jusqu'à 7,18 % jeudi en séance.

Les experts soulignent que si le mouvement *de baisse* s'arrête maintenant ou fait perdre 5 % supplémentaires à Wall Street, il s'agira d'une correction passagère. Mais si le recul s'accélère, le marché pourra être qualifié de baissier.

Indice Dow Jones du 31 mars : 3 635,96 (c. 3 775,02).

	Cours 25 mars	Cours 31 mars
Alcoa	76 1/4	71 5/8
Allied Signal Inc.	38 1/4	36 5/8
American Express	29 5/8	27 5/8
ATT	52 5/8	51 1/4
Bethlehem Steel	20 7/8	20
Boeing	45 3/4	44 7/8
Caterpillar Inc.	113 3/8	112 3/8
Chevron	89 7/8	84 1/4
Coca-Cola	41 5/8	40 5/8
Dysney Corp.	45	41 7/8
Du Pont de Nemours	56 1/4	53
Eastman Kodak	44 3/4	44 3/8
Exxon	65 1/2	62 7/8
General Electric	102 1/8	99 5/8
General Motors	56 7/8	54
Goodyear Tyre	41 3/4	40 1/2
IBM	54	54 1/2
International Paper	68 3/8	68 1/8
McDonnel Douglas	114 1/2	107 5/8
Merck and Co	30 1/8	29 3/4
Minnesota Mining	100	99 1/8
Morgan (J.P.)	63 7/8	62 5/8
Philip Morris	51 3/4	50 3/4
Procter Gamble	53 5/8	53 5/8
Sears Roeb. and Co	46	43
Texaco	65 7/8	63
Union Carbide	25	22 1/2
United Tech.	66 3/8	62 1/8
Westinghouse	13	12
Woolworth	19 1/8	15 1/8

TOKYO

Déception

INDICE NIKKEI

- 2,8 %

Les valeurs de la Bourse de Tokyo ont accentué leurs pertes, les investisseurs étant manifestement déçus par le nouveau programme économique annoncé mardi 29 mars par le gouvernement japonais. L'indice Nikkei a clôturé vendredi à 19 277,16 points, en baisse de 559,32 points ou 2,8 % sur le vendredi précédent. L'indice avait déjà reculé de 632,97 points, soit 3 %, la semaine précédente. Le volume d'affaires s'est réduit à 271,89 millions de titres par jour en moyenne, contre 377,25 millions la semaine précédente. Le recul s'est amorcé mardi, quand le gouvernement a publié son ensemble de nouvelles mesures destinées à ouvrir le marché japonais, immédiatement jugées par le marché trop faibles et trop vagues pour satisfaire les Etats-Unis.

Le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor, les a d'ailleurs aussitôt critiquées, les qualifiant *«d'insuffisantes»*, et l'ambassadeur américain au Japon, Walter Mondale, a exprimé sa *« déception »*. Tous deux ont exprimé l'espoir que le gouvernement japonais présenterait des mesures plus concrètes en juin.

Jeudi, dernier jour de l'année fiscale 1993, le Nikkei a effectué un nouveau plongeon de 447,99 points par rapport à la veille, de nombreux investisseurs se retirant du marché en raison de la remontée du yen face au dollar.

Indice du 1er avril : Nikkei 19 277,16 (c. 19 836,48) ; Topix 1 571,18 (c. 1 610,35).

	Cours 25 mars	Cours 1er avril
Bridgestone	1 560	1 500
Canon	1 690	1 610
Fuji Bank	2 280	2 180
Honda Motors	1 700	1 710
Matsushita Electric	1 720	1 710
Mitsubishi Heavy	670	651
Sony Corp.	6 100	5 930
Toyota Motors	1 990	2 000

LONDRES

Déprimée

– 1,3 %

La chute de Wall Street due au niveau élevé des taux d'intérêt américains à long terme et les incertitudes politiques en Grande-Bretagne ont affecté la Bourse de Londres cette semaine. Le Stock Exchange s'est cepen*dant stabilisé jeudi et l'indice* Footsie des cent grandes valeurs a clôturé à 3 086,4 points, en baisse de 42,6 points, soit un repli de 1,3 % par rapport au vendredi précédent.

La meilleure tenue pendant la dernière séance avant le long week-end de Pâques était due au faible volume d'activité.

Indices *«FT»* du 31 mars : 100 valeurs, 3 086,4 (c. 3 129) ; 30 valeurs, 2 439,1 (c. 2 472,4) ; mines d'or, 208,6 (c. 233,5) ; fonds d'Etat, 97,56 (c. 96,3).

	Cours 25 mars	Cours 31 mars
Allied Lyons	5,68	5,19
BP	3,72	3,50
BTR	3,78	3,61
Cadbury	4,75	4,68
Glaxo	6,24	5,99
GUS	5,82	6,05
ICI	8,14	7,90
Reuters	20,18	19,55
RTZ	8,52	8,21
Shell	6,55	6,58
Unilever	10,45	10,16

FRANCFORT

Sans tendance

– 0,14 %

La semaine boursière à Francfort a été calme, dans un volume de transactions peu élevé en raison de l'absence de la plupart des investisseurs, qui ont hésité à prendre des positions à quelques jours du long week-end de Pâques. L'indice DAX a terminé jeudi à 2 133,11 points, en hausse de 0,14 % sur la clôture de la semaine passée. Sur les deux premières séances de la semaine, le DAX a progressé au total de 1,80 %, soutenu par un marché obligataire à nouveau bien orienté.

Mais ces gains ont été effacés en presque totalité lors des deux dernières séances, *« suite à la baisse de Wall Street et à un regain de faiblesse sur les marchés obligataires »*, a ajouté la banque.

Indice DAX du 31 mars : 2 133,11 (c. 2 130,06).

	Cours 25 mars	Cours 31 mars
AEG	162,60	170
BASF	323	316,50
Bayer	381,20	373,20
Commerzbank	348	355,50
Deutsche Bank	786,30	790,50
Hoechst	331	323,70
Karstadt	590	583
Mannesman	419,20	416,50
Siemens	697	695
Volkswagen	439,60	493,50

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Satisfait de la « nouvelle Italie »

Le marché des emprunts internationaux en lires a bien réagi aux élections législatives italiennes. Avant même l'annonce des résultats officiels, et tandis que le scrutin se poursuivait encore au début de la semaine, les cours des titres en circulation ont progressé ; et, lorsque les jeux étaient faits, deux nouvelles eurotransactions ont vu le jour. Leurs bénéficiaires sont des établissements financiers de premier plan, un autrichien, la Bank Austria, et un français, le Crédit local. Dans les deux cas, les débiteurs ont conclu avec leur banque des contrats d'échange pour obtenir des fonds dans une autre monnaie, en dollars des Etats-Unis, qu'ils auront à rémunérer à taux variable. Le tout est très avantageux pour les débiteurs, qui auront à débourser nettement moins que le Libor qui est le taux de référence du marché monétaire international. Dans le cas du Crédit local, le coût final est de 0,28 point de pourcentage inférieur au Libor, pour une affaire de 100 milliards de lires et d'une durée de près de cinq ans.

Ces deux nouvelles opérations sont typiques du compartiment de l'eurolire, où dans leur très grande *majorité les emprunteurs sont* étrangers et n'ont généralement pas l'emploi de fonds libellés dans la monnaie italienne. Durant les trois premiers mois de l'année, une trentaine de débiteurs non italiens *se sont présentés* sur ce marché pour y drainer en tout pour plus de 6 800 milliards de lires. C'est beaucoup plus que la quinzaine d'emprunteurs non allemands qui, dans le même temps, *ont sollicité le compartiment de* l'euromark, ou la dizaine d'emprunteurs non français qui se sont adressés au compartiment de l'eurofranc.

Il faut préciser que les euro-obligations émises en lires cette année n'ont, de loin, pas toutes trouvé preneur. Beaucoup de celles qui ont été lancées en janvier et au *début de février* encore ont subi le sort de la plupart des nombreux euro-emprunts trop ambitieux, qui n'ont pas attiré les souscripteurs faute de rendement suffisamment élevé. Mais, par la suite, la rehausse générale du niveau de l'intérêt aidant, les nouvelles émissions ont bénéficié, d'une part, de la conviction que la lire italienne était trop sous évaluée et, d'autre *part*, de l'espoir qu'un raffermissement de la devise se produirait si les élections législatives de la fin du mois de mars pouvaient déboucher sur la constitution d'un gouvernement stable.

Dans ces conditions, les souscripteurs étrangers ont été nombreux, surtout en Allemagne, où les investisseurs sont très sensibles à l'évolution de la valeur extérieure de la lire. Ce n'est certes pas un hasard si la banque qui a dirigé le plus d'euro-émissions en lires durant le premier trimestre est un établissement allemand, la Deutsche Bank.

L'aide communautaire

Sur un autre plan, l'évolution de la situation politique en Italie pourrait conduire à une reprise prochaine du programme d'emprunts internationaux du Trésor public de Rome. C'est une question difficile, qui est compliquée par le gonflement du déficit budgétaire prévu pour cette année, lequel, qui, selon les derniers chiffres officiels, serait de 159 000 milliards de lires, soit près de 14 800 milliards de plus que ce qui avait été initialement avancé.

L'endettement extérieur du pays a sa part de responsabilité dans la hausse du déficit, car la faiblesse de la lire de ces derniers mois a considérablement augmenté la charge du service de la dette. En empruntant maintenant en devises étrangères, tant que la lire est encore faible et paraît appelée à se redresser, on échapperait à ce risque.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va demeurer très en vue sur le plan financier international ces prochains mois. Les progrès réalisés en matière budgétaire seront suivis *de près par de nombreux spécia*listes, et notamment par les services de l'Europe des Douze. Ce qui est en cause, c'est une nouvelle tranche de 2 milliards d'écus que l'Union européenne pourrait mettre à la disposition de l'Italie cette année. Il s'agit de la troisième partie d'un programme communautaire d'aides financières de 8 milliards d'écus au total, qui a déjà été accompli pour moitié l'an passé et dont la dernière tranche devrait être versée en 1995. Cette aide n'est toutefois pas automatique et elle dépendra des efforts mis en œuvre et des premiers résultats concrets qui seront obtenus en Italie, ce dont on ne pourra juger que dans quelques mois. Si tout se passe comme prévu, la Communauté européenne pourrait, à la fin du trimestre, lever des fonds et les reprêter à l'Italie, qui bénéficierait alors des conditions exceptionnelles qui sont consenties à l'Europe communautaire lorsqu'elle emprunte sur le marché international des capitaux.

Pour ce qui est de l'eurofranc français, la situation s'est un peu améliorée avant Pâques. Comme la Banque de France venait de faire preuve de quelque autonomie par rapport à son homologue allemande, *cela a facilité le placement* d'un grand emprunt de 4,5 milliards de francs et d'une durée de près de cinq ans qui a été lancé par Atlas, une société bénéficiant des meilleures garanties possibles *et qui sollicite* le *marché dans* le cadre d'un plan de redressement du Comptoir des entrepreneurs. Les investisseurs qui ont acquis les titres à leur prix de vente initial pouvaient compter sur un rende*ment de 0,42 point de pourcentage* supérieur à celui des fonds d'Etat de référence.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Rebond du dollar en fin de semaine

Le dollar, qui en début de semaine paraissait voué à une nouvelle baisse, retournant en dessous des 1,6590 deutschemarks de la veille du week-end précédent, a effectué un bond brutal vendredi 1er avril dans l'après-midi, passant de 1,6680 deutschemarks à près de 1,70 deutschemarks (1,6970 deutschemarks). Ce bond a été provoqué par une accélération de la hausse des taux d'intérêt à long terme *(lire, ci-dessous, en rubrique marché monétaire et obligataire)*, qui a provoqué ce regain d'intérêt.

Est-ce pour autant que la « purge » des engagements spéculatifs à la hausse du dollar, pris tous ces derniers mois, soit terminée ? Pour Christopher Potts, directeur de l'équipe des analystes de change de la banque Indosuez, c'est au moment où les marchés deviennent pessimistes, après avoir été exagérément optimistes, voyant, maintenant, le dollar retomber à 1,61 deutschemarks, que l'on peut s'intéresser à la devise des Etats-Unis. Il faudrait tout de même pour cela que les ventes d'obligations américaines cessent, car elles pèsent sur les marchés des changes et, *comme on peut s'en apercevoir* en ce moment, ce n'est pas encore le cas, la hausse des rendements, donc la baisse des cours, n'incitant guère les investisseurs à s'intéresser aux titres à long terme sur la place de New-York. Lorsque les taux s'y seront stabilisés, un mouvement inverse se produira, les achats sur ces titres entraînant le dollar vers le haut.

Dans l'immédiat, la lenteur avec laquelle la Banque fédérale d'Allemagne abaisse ses taux de pension, à tout petits pas, renforce le mark qui, toutefois, a un peu fléchi à Paris, revenant des 3,4280 francs de la semaine dernière à 3,4141 francs, s'éloignant des 3,4305 francs de l'ancien plafond d'avant le 2 août 1993. Le franc, affaibli la semaine dernière par les manifestations, s'est donc porté un peu mieux.

Les marchés attendaient, avec intérêt, la réaction de la lire aux élections législatives italiennes. Le succès écrasant de Silvio Berlusconi a commencé par inquiéter un peu, le cours du mark à Milan ne revenant que de 992 lires à 978 lires. L'opposition d'abord manifestée à M. Berlusconi par M. Bossi, chef de la Ligue lombarde, renforçant encore ces inquiétudes. Puis, l'appui donné, finalement, par M. Bossi au chef de Forza Italia a permis de coter 960 lires pour 1 mark en fin de semaine.

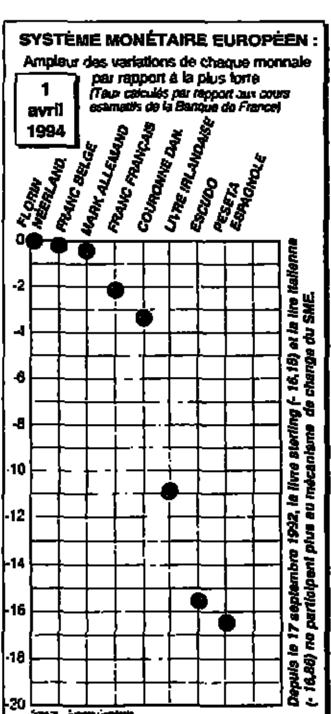
La nouvelle dégradation des relations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon a poussé le yen à la hausse par rapport au dollar, qui a plongé au-dessous de 103 yens pour se rétablir un peu au-dessus.

F. R.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 28 MARS AU 1er AVRIL
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4745	8,5256	2,1004	2,4963	51,4601	2,8016	2397,54
	–	1,4996	7,9509	2,1234	2,4946	51,4663	2,8073	2475,84
New-York	1,4745	–	17,2951	70,2001	59,0667	2,8653	52,6316	0,00615
	1,4996	–	17,9099	70,6215	60,1142	2,9138	53,4188	0,00606
Paris	8,5256	5,7820	–	405,8968	341,5239	16,5673	304,3158	3,5560
	8,5507	5,7028	–	402,6836	342,7713	16,6142	304,5940	3,4537
Zurich	2,1004	1,4245	24,6368	–	84,1406	4,0817	74,9737	0,8761
	2,1234	1,4160	27,3832	–	85,1217	4,1259	75,6410	0,8577
Francfort	2,4963	1,6930	29,2805	118,8487	–	4,8510	89,1053	1,0412
	2,4946	1,6635	29,5334	117,4788	–	4,8470	88,8622	1,0076
Bruxelles	51,4601	34,90	6,0360	24,4998	20,6143	–	18,3684	2,1464
	51,4663	34,32	6,0947	24,2373	20,6312	–	18,3333	2,0787
Amsterdam	2,8016	1,9000	328,606019	1,33390	112,226816	5,44413	–	1,1685116
	2,8073	1,8720	332,40798	1,32203	112,533814	5,45455	–	1,1338582
Milan	2397,54	1626	281,2176	1141,4531	960,4253	46,59026	855,7895	–
	2475,84	1651	275,9918	1165,9605	992,4857	48,10606	881,9444	–
Tokyo	152,54	103,45	17,89173	72,62197	61,10455	2,96418	54,44737	0,063622
	156,86	104,60	21,57249	73,87006	62,87947	3,04779	55,87607	0,063356

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 1er avril 1994 5,5891 F contre 5,4512 F le vendredi 25 mars 1994.



MATIÈRES PREMIÈRES

Aluminium, métal du paradoxe

Métal aux débouchés multiples – emballage, bâtiment et dans une moindre mesure automobile et aéronautique – l'aluminium n'en a pas moins passé une année noire en 1993. Si les cours semblent se redresser en 1994 (1 320 dollars la tonne cette semaine), c'est le fait de mesures draconiennes prises par les firmes du monde entier.

A la fin de janvier, au terme de longues discussions, l'Europe occidentale, la Russie, l'Amérique du Nord et l'Australie se sont entendues pour répartir, pendant une période de deux ans, les réductions de capacités : environ 1,5 million de tonnes par an pour les pays occidentaux et 500 000 tonnes par an pour les Républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI).

Les analystes estiment dans leur ensemble qu'il s'agit d'un bon accord puisqu'*« il correspond environ à une baisse de 17 % pour chacun des blocs »*. Ces mesures prenaient un caractère d'urgence : l'excédent de l'offre – qui s'établissait à près de 16 millions de tonnes en 1993 – sur la demande était estimé à au moins 2 millions de tonnes.

L'arrivée massive de métal en provenance de l'ancienne Union soviétique (1) – de 250 000 tonnes par an avant 1991, les exportations russes se sont considérablement accrues jusqu'à atteindre 1,7 million de tonnes en 1993 – a changé les lois du marché... et nourrit les stocks du London Metal Exchange qui s'établissent cette année à environ 2,6 millions de tonnes.

La plupart des observateurs pensent *qu'il faut en effet deux ans* pour assainir le marché ; le traité conclu il y a deux mois, pour être drastique, a du moins le mérite de l'efficacité. Alors que le système des quotas d'importations instauré *en août* 1993 par l'Europe avait peu influé sur le marché puisqu'il se réduisait à un déplacement des exportations russes vers l'Amérique du nord, les diverses discussions, à Moscou, puis à Washington et à Bruxelles, ont progressivement fait monter les cours.

Cela a débuté en novembre 1993 : d'une moyenne inférieure à 1 100 dollars la tonne en octobre 1993, l'aluminium est passé à 1 125 dollars la tonne en décembre, pour s'installer au-dessus de 1 200 dollars la tonne à partir de janvier 1994. Nombre d'experts – en particulier sur la place de Londres – s'étaient pourtant montrés sceptiques au début quant à l'impact réel de ces décisions sur les prix. *« Cela dégonflera certainement les stocks,* disaient-ils, *sans pour autant renchérir l'aluminium car la demande est déficiente. »*

Aveuglés par les stocks, ces analystes se sont trompés sur l'état réel de l'aluminium. Paradoxalement, la consommation mondiale a augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente et cette progression est continue depuis une dizaine d'années. C'est dire que sans l'explosion de l'ancienne Union Soviétique, l'offre mondiale afficherait probablement un déficit par rapport à la consommation (de l'ordre de 500 000 tonnes selon certains analystes). La demande mondiale de boîtes pour la boisson s'élevait à 160 milliards d'unités en 1992 dont 84 % sont en aluminium. Les Américains bien sûr détiennent le record de cette consommation avec 410 boîtes par habitant et par an (contre 135 boîtes en Grande-Bretagne et 24 boîtes en France). Pour les distributeurs, ce métal présente surtout de la légèreté (14,8 grammes contre 30 grammes pour une boite en acier) et donc un moindre coût (allègement des frais de manutention, de stockage et de transport).

Matériau recyclable à l'infini, les producteurs d'aluminium entendent bien l'utiliser auprès des constructeurs automobiles plus sensibles que naguère au devenir des véhicules en fin de parcours. Si la part de l'aluminium dans une voiture reste encore faible – elle ne concerne que les culasses, les blocs moteurs et les entourages de toit ouvrant – les producteurs entendent bien convaincre les constructeurs d'une plus large utilisation. Dans ce sens, Pechiney qui vend chaque année 100 000 tonnes d'aluminium à l'industrie automobile, vient de signer avec les firmes japonaises Furukawa et Kawasaki Steel ainsi que le groupe américain Kaiser, un accord de recherche sur le développement des applications de métal blanc dans l'automobile.

MARIE DE VARNEY

(1) Avec près de 3 millions de tonnes, la CEI est le deuxième producteur mondial après les Etats-Unis (3,7 millions de tonnes).

PRODUITS	COURS DU 31-03
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 888 (– 69) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 314 (+ 4) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 640 (– 110) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	342 (+ 0,3) Dollars/tonne
Café (Londres) Mai	1 359 (+ 1) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 148 (– 59) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	329 (– 1) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	275 (– 8) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	193,5 (– 1,2) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Mai	13,27 (– 0,63) Dollars/baril
Or (Londres)	389,2 (=) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 25-3-94	Cours 1-4-94
Or fin (kilo en barre)	71 700	71 300
– (kilo en lingot)	71 950	71 600
Pièce française (20 F)	409	409
● Pièce française (10 F)	320	298
Pièce suisse (20 F)	412	411
Pièce latine (20 F)	414	413
● Pièce tunisienne (20 F)	412	408
Souverain	527	525
● Souverain Elizabeth II	590	518
● Demi-souverain	300	304
Pièce de 20 dollars	2 525	2 505
– 10 dollars	1 370	1 330
● – 5 dollars	710	676
– 50 pesos	2 650	2 650
● – 20 marks	514	507
– 10 florins	435	430
● – 5 roubles	290	270

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Explosion des taux américains à long terme

« Lundi 4 avril, à Wall Street, il risque d'y avoir un bain de sang [lire : une forte chute des cours] *comme sur le MATIF à Paris, lors de sa réouverture, mardi 5 avril. »* Tels étaient les pronostics, plutôt pessimistes, des rares opérateurs encore présents, vendredi 1er avril dans l'après-midi, sur les marchés européens tous fermés.

Cette présence vertueuse leur permit de contempler, avec effarement, la véritable « explosion » des rendements à long terme sur le marché de New-York : celui de l'emprunt du Trésor à dix ans bondit de 6,74 % à 6,95 % et celui à trente ans passa de 7,09 % à 7,28 %, retrouvant son niveau du début de 1993.

Ce bond s'effectua en quelques heures, voire quelques minutes. Motif ? L'annonce d'une très forte augmentation des créations d'emplois aux Etats-Unis en mars, au nombre de 456 000, *niveau le plus élevé depuis octo*bre 1987 (556 000 à l'époque). Certes, le taux de chômage est resté inchangé, à 6,50 %, mais comme les économistes de Wall Street n'avaient prévu que 234 000 *créations* d'emplois en mars, le quasi-doublement de ce pronostic a eu un effet « bœuf » : pour les analystes et les opérateurs, il confirme la vigueur de la croissance économique au premier trimestre, même s'il reflète, en partie, une reprise saisonnière par rapport à février, mois où un froid très vif avait affecté l'emploi dans le bâtiment et d'autres secteurs.

En conséquence, ces mêmes analystes et opérateurs craignent une poussée sur les prix et les salaires, donc une reprise de l'inflation, qui déprécierait les créances à long terme, d'où l'augmentation de la prime de risque demandée par les prêteurs à long terme. Sur la semaine, le rendement du T. Bond à trente ans est passé de 7 % à 7,28 % comme on l'a vu, contre 6,80 % il y a quinze jours et 5,77 % le 15 octobre dernier. Celui à dix ans s'est hissé de 6,64 % à 6,95 %, contre 6,34 % il y a trois semaines, en route vers les 7 %. Rappelons qu'il était retombé à 5,17 % ce même 15 octobre 1993, au plus bas depuis vingt-cinq ans : on voit l'ampleur de la remontée des taux *à long terme aux Etats-Unis*, après, il est vrai, une formidable spéculation à la baisse des rendements, donc à la hausse des cours.

La Fed et le taux de l'argent à court terme

Cette spéculation, excessive, a provoqué un gonflement des positions acheteurs, qui ne sont pas totalement « débouclées ». En outre, personne ne veut acheter quand les cours baissent. Pour les opérateurs, tout le problème est de savoir jusqu'à quel niveau la Réserve fédérale poussera le taux de l'argent à court terme aux Etats-Unis, déjà porté de 3 % à 3,25 % le 4 février, puis à 3,50 % le 22 mars. A New-York, certains voient ces taux passer à 3,75 % dès la semaine prochaine, d'au*tres pronostiquent même une* hausse d'un demi-point complet à 4 % et estiment que *« le plus tôt sera le mieux, afin de fixer les marchés »*. A leurs yeux, la FED n'a que trop traîné pour rassurer *lesdits marchés*. Le service des études économiques et financières de la banque Indosuez pensait que le taux à court terme américain (euro à trois mois) passerait de 3,8 % actuellement à 4,2 % à la fin juin et 5,3 % fin 1994, date à laquelle le rendement des emprunts d'Etat à dix ans atteindrait 7 % (il est déjà à 6,95 %).

Au Crédit lyonnais, les experts *retombent à peu près* sur les mêmes chiffres. En tout cas, ces jours-ci, une véritable psychose a continué de perturber les experts aux Etats-Unis, qui voient l'inflation reprendre inexorablement. Là-bas, la controverse fait rage sur le caractère de la situation actuelle, les uns estimant que la poursuite de la croissance ne peut qu'entretenir une augmentation des prix et des salaires, les autres rétorquant que ce schéma n'est pas applicable en raison de la forte hausse de la productivité, due à des investissements massifs, et de la pression des fournisseurs étrangers, tout prêts à alimenter largement le marché américain.

En Europe, la Bundesbank, pour la cinquième semaine consécutive, a abaissé le taux de ses pensions (REPO), le ramenant, mercredi, de 5,80 % à 5,76 %, soit près d'un quart de *point depuis le 1er mars dernier*. La semaine prochaine, elle pourrait continuer, toujours à petits pas. Le comité de politique monétaire de la Banque de France en a profité pour abaisser *à 5,90 % contre 6 %* le taux de ses appels d'offre, ce qui, pour une fois, a été bien accueilli par le marché.

Reste à savoir comment ce dernier va accueillir la flambée des taux américains à long terme. Sur le MATIF, le taux de l'échéance juin, qui avait terminé la semaine dernière à 122,44 après un plus bas à 122,06 et s'est établi, *jeudi soir*, veille du chômage du vendredi saint, à 124, pourrait, éventuellement, replonger à 122, certains voyant même 120. En ce cas, le rendement de l'OAT à dix ans, revenu jeudi à 6,47 % *(quatorze points de base d'écart* avec le Bund allemand à dix ans), pourrait bondir à 6,75 %, les pessimistes allant même jusqu'à 7 %.

Sur le marché obligataire, le climat est toujours aussi peu favorable, les craintes d'un relèvement des rendements ou l'incertitude régnant sur leur évolution. La RATP a émis un emprunt de 1 milliard de francs à 6 % nominal et 0,18 point au-dessus de l'OAT, sous l'égide du Crédit lyonnais, qui s'est modérément bien placé malgré la bonne qualité de la signature, son excellente notation (AAA Moody's) et la rareté de ses appels au marché. Le rendement, proche de 7 %, commence toutefois à intéresser les prêteurs. Jeudi prochain, le Trésor lancera son adjudication mensuelle d'obligations assimilables, qui, cette fois, pourrait lui coûter plus cher.

FRANÇOIS RENARD

ÉDUCATION

Réunie pour son congrès fondateur à Mâcon

La Fédération syndicale unitaire teste ses nouveaux statuts

Un an après sa création, en avril 1993, la Fédération syndicale unitaire (FSU) a réuni son premier congrès du lundi 28 au jeudi 31 mars à Mâcon. Ses statuts ont été adoptés par 96 % des voix.

MACON

de notre envoyée spéciale

L'actualité est venue chambouler l'ordonnance du congrès de Mâcon, forcé, en trois jours, de se prononcer sur le dépôt d'un préavis de grève contre le CIP, puis sur le retrait des décrets et, enfin, sur la journée d'action contre la loi quinquennale lancée par la CGT pour le jeudi 7 avril. Cette avalanche d'imprévus a provoqué un premier accroc sérieux avec le SNETAA (enseignement technique), opposé à la grève sur le CIP, mais résolu à «mettre le paquet» le 7 avril, *«pour la construction d'un vrai plan d'action contre la loi quinquennale»*. Et le congrès a finalement adopté, jeudi 31 mars, une motion mi-chèvre mi-chou appelant à s'engager dans l'action du 7 avril, *«selon des modalités définies par les syndicats nationaux et par les sections départementales»*.

«Pas de mot d'ordre au cordeau», traduit Michel Deschamps, secrétaire général. Mais certains militants, notamment dans le courant minoritaire Ecole émancipée (extrême gauche), ont une appréciation moins triomphaliste. *«Chacun veut une fédération, ne serait-ce que pour des raisons alimentaires ou d'aide logistique. Pour le reste, nous ne sommes pas encore autre chose qu'un cartel de syndicats»*. L'épisode, en tout cas, offre un bel exemple des difficultés qui attendent la FSU dans l'exercice de sa diversité.

En se constituant, la nouvelle fédération voulait être une anti-FEN. Chacun de ses quinze syndicats nationaux conserverait un droit de réserve. Aucun courant de pensée ne «tiendrait» à lui seul l'appareil fédéral. Ce dernier serait réduit à sa plus simple expression : un secrétaire général – Michel Deschamps, par ailleurs secrétaire général du SNETAP (enseignement agricole), reconduit pour trois ans – et des instances où seraient représentés chaque syndicat et courant de pensée.

Il n'est pas question, répète-t-on à la FSU, de laisser le plus gros syndicat et la tendance majoritaire «verrouiller» les décisions, comme dans l'ancienne FEN. Sage précaution, puisque le déséquilibre des forces est patent dans une fédération où les enseignants représentent près des trois quarts des 150 000 adhérents et où un seul des quatre courants de pensée remporte 65 % des voix dans le vote d'orientation.

La FSU s'est donc doté de verrous puissants pour limiter toute tentation d'hégémonie. Aucune décision ne peut être prise à moins de 70 % des voix ou des mandats. Aucun syndicat ou courant de pensée ne peut à lui seul détenir plus de la moitié des mandats ou des sièges.

Reste le contenu de la plateforme votée à 95 % par les délégués du congrès. Outre la demande d'abrogation de l'article 3 de la loi quinquennale sur la formation professionnelle, l'évocation d'une hypothétique loi de programmation pour l'éducation semble, en fait, la seule base vraiment commune. Pour le reste, chacun a a présenté un résumé de ses revendications, utilisant sans état d'âme la jeune fédération comme simple chambre d'écho.

CHRISTINE GARIN

COMMUNICATION

Avec 169 millions de francs de bénéfices en 1993

M 6 devient le troisième support publicitaire français

Le chiffre d'affaires de M 6, essentiellement composé de recettes publicitaires, a augmenté de 20 % en 1993, pour atteindre 1,5 milliard de francs. La chaîne revendique donc sa place de *«troisième média français»* pour la publicité. Le résultat net courant a atteint 169,2 millions de francs l'an dernier (contre 105,5 millions en 1992). Toutefois, le résultat net est ramené à 54,7 millions, la différence étant consacrée, en charge exceptionnelle, à rembourser les actionnaires de la chaîne qui lui avaient consenti des abandons de créance (900 millions de francs) en 1990. Là bonne santé de M 6 se lit aussi dans son audience, qui progresse d'un point en moyenne pour s'établir à 11,5 %, et dans sa part de marché, passée de 13,6 % à 14,9 % en 1993.

Le conseil d'administration a approuvé ces résultats le 24 mars et a confirmé le principe d'une entrée en Bourse de la chaîne cette année. M 6 a également démenti toute convention de vote ou pacte d'actionnaires, donc toute action de concert entre ses deux actionnaires principaux, Lyonnaise des eaux-Dumez et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT qui contrôle, entre autres, RTL). Chacun a déclaré récemment qu'il faisait passer sa part de capital de 25 % à plus de 28 %. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) doit examiner, mercredi 6 avril, ces demandes pour savoir si, avec 56 % des actions, les deux actionnaires ne seraient pas en infraction avec la loi Carignon qui limite à 49 % du capital une *«même personne, agissant seule ou de concert»*. Au moment du vote de la loi, le conseil constitutionnel avait insisté sur cette notion de «concert», nouvelle dans le droit de l'audiovisuel.

Un autre avis du CSA est attendu par M 6. En accord avec la loi Carignon, le CSA doit remettre un rapport au Parlement où il se prononce sur la seconde coupure publicitaire des fictions, une mesure ardemment demandée par M 6. La loi interdit aux chaînes commerciales de couper les fictions plus d'une fois.

M. C. I.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du «Monde des débats»
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CARNET

Anniversaire de mariage

Evelyne et Claude KENIG

souhaitent à leurs parents un chaleureux 45e anniversaire de mariage.

Anniversaires

D*

1992 - Paris-Orléans.
1994 - Bon anniversaire.
A vous. A nous.
A la vie!

Décès

– M. et Mme Pierre Chiche,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edmond Banoun
et leurs enfants,
M. Jean Chiche et sa famille,
ont la grande peine de faire part du décès de leur sœur, belle-sœur et tante,

Mlle Yvonne CHICHE,
professeur agrégé d'anglais,

survenu le 30 mars 1994.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin le mardi 5 avril.

Rendez-vous devant la porte principale à 14 h 30.

– Tokyo.

Kazuhiko Kato,
son mari,
Junko Austin,
sa sœur,
Gaël Austin,
son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès le 17 mars 1994, à Tokyo, à l'âge de cinquante-cinq ans, de

Kazumi KATO-YASUI,
dite **ZOUZOU,**
écrivain, parolière.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 22 mars.
L'inhumation aura lieu le 3 avril au cimetière d'Aoyama à Tokyo.

3-5-15, Roppongi, Minato-ku,
Tokyo 106, Japon.

– Le conseil d'administration de l'Association Guy-Renard vient d'être cruellement éprouvé par le décès de

M. Pierre LEMAIRE,
président d'honneur
et administrateur de l'association,

survenu le 30 mars 1994.

– Mme Hélène Lerouley,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul LEROULEY,

survenu à son domicile, à Saint-Vaast-la-Hougue, le 26 mars 1994, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Il avait fait don de son corps à la science.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Vaast, le mardi 5 avril, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

7, rue de Réville,
50550 Saint-Vaast-la-Hougue.

– M. Bernard Schnapper,
Guillaume et Geneviève Schnapper,
Anne et Eric Marvaud-Schnapper,
Denis et Michèle Schnapper,
Hélène et Jean-Michel Dechanteloup-Schnapper,
Martin et Isabelle Schnapper,
ses enfants,
Ses quinze petits-enfants,
M. Michel Dalisson,
son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès le 31 mars 1994, de

Mme Geneviève SCHNAPPER,
née Gauja.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 6 avril, à 10 heures, en l'église paroissiale de Ligugé (Vienne), suivie de l'inhumation le même jour, à 16 h 30, à Paris, au cimetière du Père-Lachaise (96e division).

Souvenons-nous de son sourire, de sa fermeté et de sa culture.

Le Palais,
86240 Croutelle.

Jean WURMSER

nous a quittés le 30 mars 1994.

Son épouse,
Sa sœur,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
sont profondément attristés par sa disparition.
Les obsèques auront lieu le mardi 5 avril 1994, à 10 h 30, au cimetière de Bagneux. On se réunira à la porte principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

186 *bis*, Grande-Rue,
94130 Nogent-sur-Marne.

– Mme Jean Zalio, son épouse,
Mme Aline Zalio et ses enfants,
M. Pierre-Paul Zalio,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 1er avril 1994, de

Jean ZALIO,
architecte DPLG.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Maule, le 6 avril, à 14 h 30.

99, côte de Beule,
78580 Maule.

– Mme Roger Bloch,
née Sara Andrée Walter,
son épouse,
Le docteur et Mme Francis Bloch,
M. et Mme Jean-Etienne Bloch,
ses enfants,
Nathalie et Patrick,
Coralie, Vincent,
ses petits-enfants,
Mathias et Antoine,
ses arrière-petits-enfants,
rappellent le souvenir du

docteur Léon Roger BLOCH,
médecin-résistant,

arrêté par la Gestapo le 3 avril 1944, à Brive (Corrèze), déporté en Prusse orientale, sans retour, dans le convoi no 73, parti de Drancy le 15 mai 1944.

– Evelyne Schwartz,
Jean Heilbronn,
évoquent le souvenir de leur père,

Léon Maurice HEILBRONN,

déporté à l'âge de quarante-six ans,

de leur mère,

Madeleine Julie HEILBRONN,
née Baumann,

déportée à l'âge de trente-huit ans,

de leur frère,

Francis HEILBRONN,

déporté à l'âge de dix-sept ans.

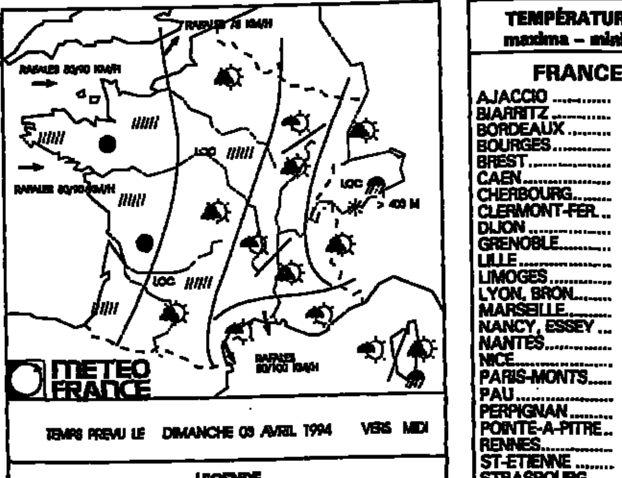
Ils furent tous les trois arrêtés le 3 avril 1944, à Brive (Corrèze).

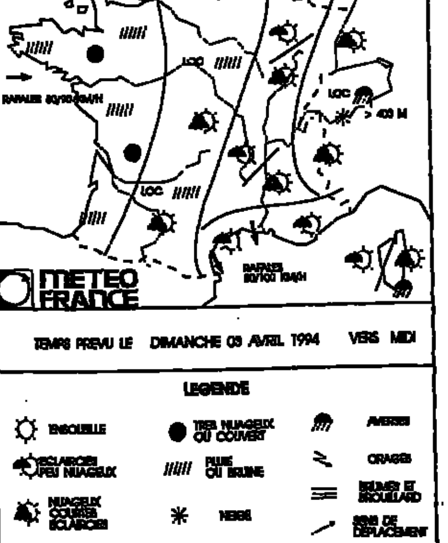
Leur famille rend hommage à leur mémoire.

Colloques

– Il y a trente-deux ans, le 15 mars 1962, six inspecteurs de l'éducation nationale : Max Marchand, inspecteur d'académie, chef du service des centres sociaux éducatifs d'Algérie ; Marcel Basset, Robert Eymard, l'écrivain Mouloud Feraoun, Ali Hammoutene, Salah Ould Aoudia, étaient assassinés à Alger dans l'exercice de leurs fonctions par un commando Delta de l'OAS. En raison des élections cantonales, le colloque annuel de l'association des Amis de Max Marchand et de ses compagnons a été reporté aux 2 et 3 avril 1994. Résidence La Fayette, avenue de Bourgogne, 17000 La Rochelle.

MÉTÉOROLOGIE





Dimanche : de la fraîcheur et une nouvelle perturbation sur l'Ouest. – Le matin, une zone pluvieuse aborde l'ouest du pays. Il pleuvra dès le lever du jour en Bretagne. De la Normandie aux Pays de la Loire et à l'Aquitaine, le temps sera très nuageux avec des pluies arrivant rapidement par l'ouest. Le vent d'ouest soufflera assez fort, avec des rafales à 90 km/h en Manche. Des averses résiduelles se produiront du Nord-Est aux Alpes, les précipitations tomberont sous forme de neige au-dessus de 400 mètres. Cette instabilité s'évacuera à la mi-journée. Partout ailleurs, le ciel restera nuageux avec des éclaircies des Ardennes à la Bourgogne, à la vallée du Rhône et au pourtour méditerranéen.

L'après-midi, une grande moitié ouest du pays se trouvera sous un ciel couvert avec des pluies modérées de la Bretagne au Nord, à l'Ile-de-France et au Massif Central. Sur les autres régions, les nuages seront abondants avec quelques gouttes éparses. Seule la Côte d'Azur gardera un ciel peu nuageux. Les températures seront fraîches.

Le matin, les gelées seront de retour du Nord-Est au Centre-Est. Il fera 1 à 3 degrés en Ile-de-France et 2 à 5 degrés partout ailleurs.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 7 à 9 degrés dans le Nord-Est, 9 à 13 sur le reste de la moitié nord, 11 à 14 sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

TEMPÉRATURES
maxima – minima

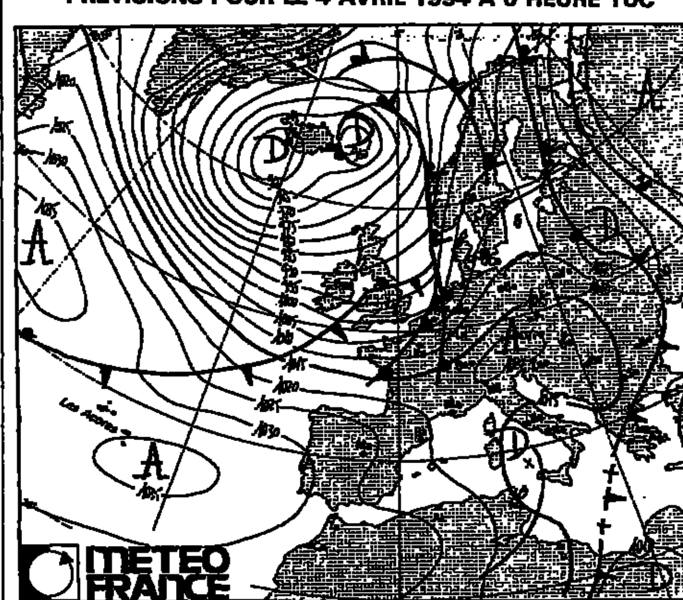
FRANCE	
AJACCIO	18/11
BIARRITZ	14/ 7
BORDEAUX	15/ 5
BOURGES	13/ 3
BREST	10/ 3
CAEN	12/ 2
CHERBOURG	10/ 3
CLERMONT-FER.	16/ 3
DIJON	14/ 3
GRENOBLE	18/ 3
LILLE	11/ 3
LIMOGES	11/ 2
LYON, BRON	14/ 4
MARSEILLE	17/ 8
NANCY, ESSEY	14/ 4
NANTES	12/ 4
NICE	18/10
PARIS-MONTS	12/ 4
PAU	15/ 5
PERPIGNAN	17/ 6
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	11/ 4
ST-ETIENNE	18/ 3
STRASBOURG	17/ 3
TOULOUSE	14/ 5
TOURS	12/ 3

ÉTRANGER	
ALGER	24/14
AMSTERDAM	11/ 5
ATHÈNES	18/10
BANGKOK	35/27
BARCELONE	25/10
BELGRADE	25/13
BERLIN	17/ 6
BRUXELLES	10/ 3
COPENHAGUE	8/ 5
DAKAR	24/19
GENÈVE	14/ 2
ISTANBUL	11/ 5
JÉRUSALEM	10/ 9
LE CAIRE	21/12
LISBONNE	17/ 9
LONDRES	11/ 2
LOS ANGELES	18/13
LUXEMBOURG	12/ 1
MADRID	19/ 2
MARRAKECH	28/12
MEXICO	27/14
MILAN	12/ 1
MONTRÉAL	3/–7
MOSCOU	5/–1
NAIROBI	25/12
NEW-DELHI	33/20
NEW-YORK	16/ 6
PALMA-DE-MAJ.	24/13
PÉKIN	20/ 8
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	19/14
HONGKONG	28/19
SÉVILLE	25/ 9
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	11/ 3
SYDNEY	27/18
TOKYO	19/12
TUNIS	25/11
VARSOVIE	22/ 9
VENISE	16/ 8
VIENNE	21/ 7

Valeurs extrêmes relevées entre le 01-04-1994 à 6 heures TUC et le 02-04-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 4 AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6270

HORIZONTALEMENT

I. Qui a le caractère de la moelle. – II. Endroit où l'on peut entendre des râles. Où il n'y a rien à prendre. Les grains le font grossir. – III. Peut servir à faire des bières brunes. Peut se faire à la gare. – IV. Pièce de l'étranger. Etait pour Vespasien une cause de manque à gagner. Dans un lot d'instruments de dessin. – V. Au nord de Londres. Durcit à la cuisson. – VI. Finale pour un savant. Une vraie patate. – VII. Point de départ pour les Hébreux. Une plante des prairies. – VIII. Grand pour la haute. Qui ont profité du soleil. Dernier séjour d'Homère. – IX. Mystérieuse dans un roman. Une surface circulaire. Un rien du tout. – X. Qui est bien rentré. Ouvrière, elle ne vit pas comme une reine. Vieux, il court encore. – XI. Symbole. Qui n'a pas eu sa juste part. Parla sur un autre ton. – XII. Les fortes sont souvent en tôle. Qui sont bien dans leur milieu. – XIII. Colorées comme une écharpe. En les multipliant, on a une division. – XIV. Pronom. Qui n'était pas attendu. Un vrai gouffre. – XV. Couleur de purée. Est toujours apprécié quand on a eu de la peine. Participe.

VERTICALEMENT

1. Après ça, on peut dire qu'on n'est pas aux pièces. – 2. Pompes utilisées dans les champs. S'exprimer comme un duc. – 3. Vieux ruminant. Pivot. Un gamin de Paris. – 4. Quelqu'un qui ne demande rien à personne. Faire un travail de précision. – 5. Sortie en famille. Chez lui, tout est bidon. – 6. Un peu de tabac. N'ont pas une grande portée. En Espagne. – 7. Quand on n'est pas bien en place. Cri hostile. – 8. Adverbe. Moi pour le psychologue. Coule en Afrique. Avalé. – 9. Fils de Noé. Sent bon en Russie. – 10. Circule au Pérou. Des choses qui arrivent. – 11. Une femme spécialiste de la recherche. Pas libre. – 12. Coule en Asie. Des pieds et des mains. – 13. Dilate les pupilles. Etendue désertique. – 14. Ne pas pouvoir attendre. Rien n'a sauté s'il n'en manque pas un. Voulait des sacrifices humains. – 15. D'un auxiliaire. Affluent du Danube. Une partie de l'ensemble. Terme de jeu.

Solution du problème no 6269

Horizontalement

I. Midinette. – II. Animateur. – III. Métis. – IV. Egotiste. – V. La. Ela. Ri. – VI. Olt. Llano. – VII. Neuvaine. – VIII. Ne. Or. – IX. Escudo. Oô. – X. Ut. Midi. – XI. Scléroses.

Verticalement

1. Mamelonnées. – 2. Inégalées. – 3. Dito. Tu. Cul. – 4. Imite. Voûte. – 5. Nasillard. – 6. Et. Sali. Omo. – 7. Test. Ane. Is. – 8. Tu. Eme. Ode. – 9. Erg. Io. Bois.

GUY BROUTY

SAMEDI 2 AVRIL

TF 1

14.15 La Une est à vous.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Série : Columbo. Il y a toujours un truc, de Lee Penn, avec Peter Falk, Anthony Andrews.
22.20 Téléfilm : Piège de feu. De Robert Day, avec Lee Majors, Lisa Hertman.
23.55 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.30 Journal et Météo.
0.45 Magazine : Les Rendez-vous *de l'entreprise* (rediff.).
0.55 TF 1 nuit (et à 2.30, 3.30, 4.10, 4.40).
1.00 Théâtre : Le Prête-nom. Pièce de John Chapman et A. Marriott, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Jacques Balutin, Henri Guybet, Annick Blanche.
2.40 Documentaire : Histoire de la vie.
4.15 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.50 Musique.
5.05 Documentaire : Histoires naturelles.

FRANCE 2

15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.30, Magazine : Terre de foot, spécial Afrique ; A 17.00, Football (championnat de France de D2) : Nice-Nancy.
18.50 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Invitée : Véronique Genest.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise. Présenté par Marcel Béliveau et Georges Beller. Aux couleurs de Montréal.
22.30 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : CharlElie Couture. Avec Tom Novembre, Angélique Ionatos, Julien Clerc, Stephan Eicher, Soon E MC.
0.00 Journal et Météo.
0.25 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Laogai : au cœur du goulag chinois, de Roger Finnigan.
1.15 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.45 Dessin animé.
3.50 24 heures d'info.
4.05 Documentaire : Trou de fer.
4.30 Variétés : Taratata (rediff.).

FRANCE 3

14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.40 Magazine : Montagne. Reportage : Banff, la porte des Rocheuses, de Marc Lemieux.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Invention de la solitude,* de *Paul Auster.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner. Invités : Claude Jensac, Pierre Doris, C. Jérôme.
20.50 Téléfilm : Les Genoux cagneux. De Hervé Baslé, avec Eléonore Hirt, Jean-Pierre Bisson.
22.15 Journal et Météo.
22.45 Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Jean-Luc Bitton *(Emmanuel Bove, la vie comme une ombre)* ; Bernard Murat *(Feydeau : Théâtre)* ; Roger Dadoun, à propos de *Magie du livre, Ecrits sur la littérature ; Description d'un paysage, Miniatures suisses ; Poèmes,* de Hermann Hesse.
23.40 ▶ Magazine : Musique sans frontière. Spécial Irlande : les Fougueuses brumes de Dublin, avec les groupes A House, The Stunning, The Four of Us, Sultans of Pings, Luka Bloom, The Cranberries, et des chanteurs de ballades : Eleanor Mac Evoy, Mary Black, Doctor Millar ; Paris-métisse avec Taxi Mauve.
0.30 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Angle mort.
15.35 Documentaire : Américains et Pygmées, une vie de famille. D'Alan Root et Bruce Anglia.
16.25 Surprises.

En clair jusqu'à 20.30

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : Léa et Gaspard.
17.50 Magazine : On fait le plein. Présenté par Yvan Le Bolloc'h, George Eddy, François Pécheux et Bruno Solo. 17.52 : Le plein de basket. 19.10 : le magazine. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 Téléfilm : Chien et chat 2, l'embrouille. De Marc Simenon, avec Roland Giraud, André Dussollier.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 32e journée du championnat de France de D1.
23.00 Documentaire : Elizabeth Taylor, princesse d'Hollywood. De Peter Haicks.
23.40 Surprises.
0.00 Magazine : Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Rêves de cuir. Film français, classé X, de Francis Leroi (1991).
1.34 Pin-up.
1.35 Cinéma : The Crying Game. ■■ Film irlandais de Neil Jordan (1992) (v.o.).
3.25 Cinéma : La Putain. □ Film américain de Ken Russell (1991).
4.50 Cinéma : La Fiancée. □ Film américain de Terence O'Hara (1990).

TÉLÉ-EMPLOI

14.25 Magazine : Une région, un jour (Franche-Comté). 15.40 Programmes à la demande. 16.50 Magazine : A deux mains (Comme au restaurant !). 18.35 Débat : Vingt idées pour l'emploi.

ARTE

19.00 Série : Les Root en Europe.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La politique étrangère de la Russie et des Etats-Unis : l'Histoire ne se répète pas.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités espagnoles et allemandes de la semaine du 2 avril 1944, commentées par Marc Ferro et Pierre Kende.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : L'Enigme Pompidou. De Daniel Rondeau et Philippe Nahoun.
21.55 Téléfilm : Gabriel. De Mounir Dridi, avec Adama Niane, Julie-Anne Rauth.
23.30 Magazine : Snark.
0.00 Magazine : Intérieur nuit.

M 6

14.55 Série : Berlin antigang.
16.15 Série : Thunderbirds.
16.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Les maîtres du jeu.
19.15 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.15).
20.45 Téléfilm : La Traque infernale.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Emmanuelle Bernheim, écrivain.
20.45 Nouveau Répertoire dramatique Les Cendres et les Lampions, Lunes, de Noëlle Renaude.
22.35 Musique : Opus A la veillée : les violoneux autour du « cantou ».
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Patrice Deligny.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 1er août à Londres) : Deborah, de Haendel, par les Chœurs de la cathédrale de Salisbury, le Chœur du New College d'Oxford et The King's Consort, dir. Robert King.
22.48 Ainsi la nuit. Quatuor pour violon, violoncelle et piano no 1 en sol mineur op. 25, de Brahms ; Liederkreis op. 39, de Schumann.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Invités : Tona Scherchen, Yves Daoust.

IMAGES

Pédagogies

LES anciens instituteurs, ces bouffeurs de craie qui s'escrimaient à conjuguer l'école au tableau noir, exerçaient leur sacerdoce en ayant l'obsession d'apprendre à lire et à écrire aux enfants. Il semble que les nouveaux instituteurs, ces porteurs de micro qui prétendent enseigner la vie sur les plateaux de télévision, n'aient qu'une idée fixe : apprendre aux parents à faire l'amour.

Cette nouvelle donne pédagogique s'illustrait de la façon la plus charnelle qui soit, l'autre *soir, sur TF 1, au cours d'une* émission qui s'intitulait « Tout est possible » et dont le contenu prouva malheureusement que oui. Pour étayer son propos théorique, le préposé à cette leçon de choses très sexuelles avait invité en chaire deux stars du cinéma pornographique. Rocco, un viril d'origine italienne, expliqua doctement qu'il s'était spécialisé dans cette branche de l'art plastique pour se débarrasser des fantasmes qui l'habitaient depuis l'âge de douze ans à la suite de la lecture d'une bande dessinée érotique mal digérée.

Tabatha, une brune étudiante en droit de la faculté parisienne de la rue d'Assas, souhaita qu'on ne confonde pas son gagne-pain avec le commerce de la prostitution et insista chastement pour qu'on comprenne bien qu'elle ne remettait pas sans cesse sa vertu sur le métier *« pour de l'argent »,* ni *« pour le plaisir de l'homme »* mais, avant tout, *« pour la caméra »,* autrement *dit pour les besoins éducatifs* du gros plan. Consulté pour avis, Doc, l'expert de Fun Radio, très sollicité depuis ses démêlés avec le CSA, exprima quelques réserves sur l'absence de préservatifs constatée sur le matériel pédagogique visionné.

Au chapitre des travaux pratiques, ce cours du soir comprenait ensuite le rappel de quelques bases fondamentales. On vit ainsi une très élégante dame en tailleur noir, propriétaire d'un centre d'apprentissage de l'art amoureux, guider les évolutions d'un couple d'assistants légèrement vêtus, enlacés pour la circonstance dans de faux ébats sur un faux matelas en forme de cœur de vraie couleur rose. Voilà comment le voyeurisme, promu au rang de discipline scolaire par une certaine télévision, entrera peut-être un jour à la Sorbonne.

Les nostalgiques de l'école à l'ancienne pourront alors se réfugier à Coumonterral, cette bourgade du Languedoc viticole absolument allergique à toute caméra si l'on en juge par ce qu'en a fort opportunément montré Sylvain Augier, vendredi soir, dans son émission « Faut pas rêver ». Vit là-bas une bande de sympathiques énergumènes. On les appelle les Paillasses parce qu'à chaque carnaval ils se métamorphosent en épouvantails pour se rouler à plaisir dans les lies de vin qu'ils déversent dans les rues du village en souvenir d'un rite moyenâgeux. Et malheur à qui tente de les filmer ! L'an passé, une caméra japonaise avait fini dans le purin. Cette année, les reporteurs d'images de France 3 y ont été badigeonnés de vinasse avec tellement d'enthousiasme qu'il eût fallu un Doisneau pour illustrer la tendresse cachée sous les coups de serpillière de ce dernier carré de résistants.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 3 AVRIL

TF 1

6.00 Série : Passion.
6.30 Club mini Zig-Zag. Pif et Hercule ; Don Quichotte.
7.10 Club Dorothée. Dame Boucleline ; L'Ecole des champions ; Le Jardin des chansons.
8.00 Le Disney Club. L'Ecole de la brousse ; Tic et Tac ; Super Baloo ; Myster Mask ; La Bande à Dingo ; Dessin animé ; Reportages ; Jeu ; Cuisine ; Invité : G. A. Pantigny ; Variétés : Anne.
10.25 Magazine : Auto Moto. Grand Prix d'Australie moto 250 et 500 cm³ ; Analyse du Grand Prix du Brésil ; Grand Prix 250 motocross en Espagne ; L'actualité de la formule 1.
11.03 Météo (et à 12.18).
11.05 Magazine : Téléfoot. Championnat de France. Du côté de chez... ; Pour le plaisir ; Top buts.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Arabesque.
15.10 Série : Le Rebelle.
15.55 Série : Starsky et Hutch.
16.55 Disney Parade. Les Aristochats ; Pas de répit sur la planète Terre.
18.00 Des millions de copains. Avec la série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Les Aventuriers de l'Arche perdue. ■■ Film américain de Steven Spielberg (1980). Avec Harrison Ford, Karen Allen, Paul Freeman.
22.45 Magazine : Ciné dimanche.
22.55 Cinéma : Marathon Man. ■■ Film américain de John Schlesinger (1976). Avec Dustin Hoffman, Laurence Olivier, Roy Scheider.
1.05 Journal et Météo.
1.10 Concert. *Grand messe en ut mineur,* de Mozart, par l'Orchestre Paul Kuentz.
2.05 TF 1 nuit (et à 3.45, 4.40).
2.15 Théâtre : Le Prête-nom (rediff.).
3.50 Documentaire : Histoire de la vie. Enfin le sexe vint.
4.50 Documentaire : L'Aventure des plantes. Quand on est mort, c'est pour la vie.
5.15 Musique.
5.30 Documentaire : Histoires naturelles. La louveterie.

FRANCE 2

6.00 Magazine : Animalia (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 *Les Matins de Saturnin.* Le Cirque Bonheur ; Super Mario ; Heckle et Jeckle ; Terry Toons ; Bibifoc ; Les Nouveaux Voyages de Gulliver ; Le Livre de la jungle ; Les Aventures de Saturnin.
8.45 Connaître l'islam.
9.15 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante. Culte de Pâques en direct et en eurovision du temple Maria-Horebeke (Belgique), avec la chorale De Vlaamse Olijberg.
11.00 Messe. Célébrée en la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers (Vienne), en direct et en eurovision.
12.00 Bénédiction urbi et orbi. En mondovision du Vatican.
12.30 Pâques au balcon.
12.50 Météo (et à 13.15).
12.55 Loto et Journal.
13.20 Dimanche Martin. Le monde est à vous, avec Mireille Mathieu.
14.55 Série : L'Equipée du Poney Express.
15.45 Dimanche Martin (suite). L'Ecole des fans, avec Bernard Soustrot.
17.15 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde. Lilliput en Antarctique.
18.10 Magazine : Stade 2.
19.20 Série : Maguy.
19.50 Clip : Moi, je m'en sors.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Tuer n'est pas jouer. ■ Film britannique de John Glen (1987). Avec Timothy Dalton, Maryam d'Abo, Joe Don Baker.
23.05 Magazine : Musiques au cœur. *Présenté par* Eve Ruggieri. Les Couleurs de l'Espagne, à l'occasion de la première Victoire de la musique décernée à Michel Plasson. Concert à la Halle aux Grains avec l'Orchestre national du Capitole de Toulouse : *le Boléro* et *Alborada del Gracioso,* de Ravel ; *Espana,* de Chabrier ; *Iberia,* d'Albeniz ; *le Tricorne,* de De Falla.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Les meilleurs moments de la semaine.
1.35 Documentaire : Les Quatre Eléments.
2.25 Magazine : Frou-frou (rediff.).
3.45 Dessin animé (et à 5.15).
3.50 24 heures d'info.
4.05 Magazine : Stade 2 (rediff.).
4.20 Documentaire : Treize néophytes et deux pros.
5.10 Documentaire : L'Aile et la Bête.
5.25 Magazine : D'un soleil à l'autre (rediff.).

FRANCE 3

7.15 Bonjour les petits loups. Les Petits Malins ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Tintin au Tibet.
8.00 Les Minikeums. Le Cristal magique ; Lucky Luke ; Jeu : les Mondes fantastiques (rediff.) ; Popeye, Olive et Mimosa ; Microkids ; C'est pas sorcier : Un quotidien à la une, *Ouest France.*
10.20 Expression directe. UDF.
10.30 Magazine : D'un soleil à l'autre. Présenté par Jacques Mailhot. L'agriculture et le monde rural en Allemagne (dernière partie) ; Les Rairies (Maine-et-Loire) : un village briquetier, de Rémy Lunet et Franck Poirier.
11.00 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Says.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. L'oeil écoute... Rome. 1. Le Vatican. *Exultate Jubilate* et *les Vêpres d'un confesseur* K 339, de Mozart, sol. : Barbara Hendricks ; *la Messe du couronnement,* de Mozart, par le Chœur des hommes et des enfants de Vienne, le Hogmusikkapelle Orchestra ; sol. : Kurt Equiluz, ténor ; Gerhard Eder, basse.
14.05 Magazine : Sports dimanche. A 14.10, Cyclisme : 78e Tour des Flandres ; A 15.05, Tiercé, en direct d'Auteuil ; A 16.40, Danse sur glace : Trophée Lysiane-Lauret, le gala à Morzine.
17.50 Série : Un commissaire à Rome. Samba, d'Ignazio Agosta, avec Nino Manfredi, Françoise Fabian.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à *19.31, le journal* de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner. Invités : Cendrine Dominguez, Laurent Boyer, Sophie Forte, Claude Piéplu.
20.50 Série : Inspecteur Derrick. Le crime est dans l'escalier, de Herbert Reinecker, avec Horst Tappert, Fritz Wepper.
21.55 Planète chaude. Présenté par Bernard Rapp. Sans oublier les enfants, de Gilles Chevallier. *La rafle du Vel'd'Hiv'et la déportation de 4 051 enfants juifs à Auschwitz.*
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invitée : Elisabeth Teissier, astrologue.
23.45 Cinéma : Le Prisonnier de Zenda. ■■ Film américain de Richard Thorpe (1952). Avec Stewart Granger, Deborah Kerr, Robert Douglas (v.o.).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up (et à 7.24).
7.00 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
7.25 Décode pas Bunny.
8.20 Série animée : Léa et Gaspard.
8.25 Dessin animé : Jeux de Pâques. De Will Winton.
8.50 Cinéma : La Joie de vivre. □ Film français de Roger Guillot (1992). Avec Michel Bouquet, Gwennola Bothorel, Patrick Catalifo.
10.05 Cinéma : Le Grand Pardon 2. □ Film français d'Alexandre Arcady (1992). Avec Roger Hanin, Richard Berry, Gérard Darmon.

En clair jusqu'à 14.05

12.29 Pin-up.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.
13.35 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.05 Téléfilm : La Voix du sang. De Colin Gregg, avec Michael Kitchen, Sean Gallagher.
16.05 Documentaire : Gosses de Rio contre le sida. De Sergio Foldenberg.
16.30 Surprises.
16.40 Documentaire : Elizabeth Taylor, princesse d'Hollywood. De Peter Haicks.
17.20 Surprises.
17.35 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 4. Bruitages, effets sonores, de Lise Romanoff et Steven Rocha.
18.00 Cinéma : Sacré Sale Gosse. □ Film américain de Peter Faiman (1991). Avec Ed O'Neill, Ethan Randall, JoBeth Williams. *Beaucoup de clichés...*

En clair jusqu'à 20.35

19.40 Flash d'informations.
19.50 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : The Indian Runner. ■ Film américain de Sean Penn (1991). Avec David Morse, Viggo Mortensen, Valeria Golino.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football ; Basket ; Actualité.
1.11 Pin-up.
1.15 Cinéma : Le Chevalier du château maudit. Film italien de Mario Costa (1959). Avec Massimo Serato, Irène Tunc, Pierre Cressoy. *(Lire p. 13 l'article de Claude Aziza.)*
2.35 Surprises.

TÉLÉ-EMPLOI

TÉLÉ-EMPLOI 12.00 Infos services (et à 17.30, 18.50). 12.45 Journal de France 3. 13.00 Série : Bouge-toi (Le sens de l'orientation, et à 17.05). 13.20 Documentaire : Drôle de trames (Trudaine et Cie). 13.50 Documentaire : Métiers d'art (L'archipel des métiers d'art). 14.10 Magazine : Passe, impair et gagne ! 14.25 Magazine : Une région, un jour (Bourgogne). 15.40 Programmes à la demande. 16.50 Reportage : Montagne, aujourd'hui pour demain (High-tech et vert). 18.35 Débat : Vingt idées pour l'emploi.

ARTE

19.00 Série : Slapstick. Les principautés d'opérette.
19.30 Documentaire : L'Architecture américaine aujourd'hui. De Michael Blackwood et Martin Filler.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Les Meilleures Intentions.
20.41 Téléfilm : Les Meilleures Intentions De Bille August, avec Samuel Fröler, Pernilla August, Max von Sydow (1re et 2e partie). *Palme d'or au Festival de Cannes 1992, ce téléfilm est la mise en images du livre de Bergman par le fils spirituel du cinéaste, le réalisateur danois Bille August. Histoire de la famille de Bergman au début du siècle. Version intégrale. Les deux autres parties seront diffusées lundi 4 avril.*
23.20 Documentaire : Portrait de Bille August. De Roger Narbonne et Marie Berthelius.
23.55 Documentaire : Larry Adler, de Joachim Kreck.

M 6

8.05 Magazine : Mes années clip.
8.35 Téléfilm : La Mémoire fracturée.
10.10 Magazine : Ciné 6. Spécial sida et cinéma.
10.40 Magazine : La Tête de l'emploi (et à 3.00).
11.05 Magazine : Turbo (rediff.).
11.45 Série : Les Années coup de cœur.
12.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.50 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.45 Série : Compte à rebours.
14.40 Magazine : Culture rock. La saga de 1968.
15.10 Magazine : Fréquenstar. Maurane.
16.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.05 Série : Amicalement vôtre.
18.55 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Sport 6 (et à 1.10).
20.40 Magazine : Duel autour du monde (et à 1.20).
20.50 Téléfilm : Les Vertiges de la gloire. De Gilbert Cates, avec Patty Duke, Timothy Carhart. *D'après la biographie de Patty Duke.*
22.35 ▶ Magazine : Culture pub.
23.00 Cinéma : On est venu là pour s'éclater. □ Film français de Max Pécas (1979). Avec Sylvian Green, Marco Perrin, Christina Davis.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Fax'O (et à 5.45). Claude Nougaro ; Aretha Franklin ; Primal Scream.
1.25 Boulevard des clips (et à 6.15).
3.25 Rediffusions. Euro jazz ; L'Irlande, voyage au pays de Gaels ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Gongs, cordes, l'oreille, par Philip Corner et Michel Vogel.
22.25 Poésie sur parole. La ville.
22.45 Concert (enregistré le 2 avril à l'église Saint-Julien-le-Pauvre) : la Pâque selon le rite byzantin.
0.05 Clair de nuit.

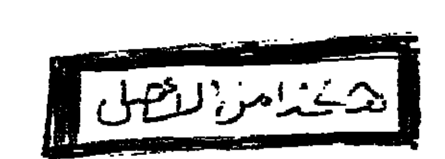
FRANCE-MUSIQUE

20.00 Carrefour de la guitare. Par Robert J. Vidal. La guitare en Italie (œuvres de Paganini, Casaares, Henze, Mertz, Ohana, Angelo, Brouwer) ; Festival de guitare du Liechtenstein (œuvres de Berkeley, Kleynjans, Moreno-Torroba).
21.30 Voix souvenirs. Par Henri Goraieb. Manon (extraits des actes I, II et V), de Massenet.
22.30 Mille et une nuits... Par Mildred Clary. Au Théâtre San Carlos de Lisbonne.
0.05 Atelier. Par Janine Chollet.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 55 : « Portrait » de Georges Pompidou (Christine Ockrent).

France-Inter, 18 heures : « Radioscopie » d'Eugène Ionesco (Jacques Chancel).



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Ronde

Une loi se discute, est votée. Des décrets la complètent, des manifs la détruisent. On reprendra tout à zéro. Tout beau tout neuf !

Sur les routes pascales, les autos s'éloignent des villes, puis elles reviendront, oxygénées, à leur point de départ. Elles songeront bien vite aux vacances prochaines. On commencera la lecture d'un livre. On l'achèvera. Il finira sur l'étagère, pour plus tard, pour jamais. Un match décisif, en Coupe de ci, en Coupe de ça, mobilisera les esprits et les téléviseurs d'un soir. On vibrera, on oubliera.

Un événement fera date, pour quelques heures. Une déclaration fera scandale avant l'oubli où la poussera une autre. On écrira sur un papier tout neuf qui finira jauni, froissé comme un vieux billet.

Faire et défaire, c'est toujours exister.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a vingt ans, le mardi 2 avril 1974, mourait le président de la République, George Pompidou. Le monde politique se préoccupait depuis quelque temps sans discrétion et parfois sans pudeur d'une succession annoncée. « Livres politiques », par André Laurens : une sélection d'ouvrages consacrés à Georges Pompidou *(page 2)*.

INTERNATIONAL

La mort de Léon Degrelle

Léon Degrelle, ancien dirigeant fasciste belge, est mort, jeudi 31 mars à Malaga, en Espagne où il était réfugié depuis 1945. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Leader du parti Rex dans les années 30, il avait épousé les thèses des nazis et s'était engagé pendant la guerre dans la légion Wallonie qui fut intégrée à la Waffen SS. Il avait été décoré par Hitler et n'avait jamais renié son passé *(page 4)*.

Israéliens et Palestiniens jugent inutile le déploiement de cent soixante observateurs étrangers à Hébron

Après l'accord conclu, jeudi 31 mars au Caire, entre Israël et l'OLP, sur le déploiement de cent soixante observateurs étrangers à Hébron, des officiers supérieurs de l'armée israélienne et la plupart des notables palestiniens de Cisjordanie semblent s'entendre sur un point : l'inutilité de cette mesure au plan pratique *(page 5)*.

SOCIÉTÉ

Londres licencie ses espions

Le monde de l'espionnage apprécie différemment l'après-« guerre froide ». Alors que la Grande-Bretagne diminue le nombre de ses agents secrets et les crédits alloués aux services du MI 5 et du MI 6, la France embauche et augmente son budget dans le secteur du renseignement *(page 9)*.

Les critiques sur l'action de la police durant la manifestation parisienne contre le CIP

Après les incidents violents qui ont marqué la manifestation parisienne du jeudi 31 mars contre le CIP, le dispositif policier mis en place est sévèrement critiqué par l'opposition et les commerçants victimes des casseurs *(page 10)*.

CULTURE

L'exposition Nicolas Schöffer à Arras

Première rétrospective importante consacrée à Nicolas Schöffer depuis sa mort en janvier 1992, l'exposition d'Arras montre toute la complexité de l'œuvre d'un artiste, membre du Groupe international d'architecture prospective, qui s'est distingué par son travail sur la lumière, les couleurs et les sonorités contrastées *(page 15)*.

ÉCONOMIE

Le projet de loi sur la dépendance est retardé

Le gouvernement a décidé de retarder le projet de loi visant à allouer à 550 000 personnes âgées dépendantes une aide destinée à leur permettre de vivre à domicile *(page 17)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Dans notre prochain numéro

L'Economie

Mode, champagne, spiritueux, parfums... l'industrie du luxe respire après une crise brève et sévère. Mais les structures du secteur et le marché ont été bouleversés.

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision » folioté 1 à 40

Le numéro du « Monde » daté samedi 2 avril 1994 a été tiré à 455 997 exemplaires

Par une requête transmise à la Grèce

La Hongrie est le premier pays de l'Est à déposer une demande d'adhésion à l'Union européenne

Le gouvernement conservateur hongrois a déposé, vendredi 1er avril, une demande d'adhésion à l'Union européenne, transmise officiellement à la Grèce qui préside actuellement le conseil des ministres européens. Cette initiative est la première d'un pays de l'ancien bloc de l'Est.

Après avoir été à la pointe du combat pour le démantèlement du moribond pacte de Varsovie il y a quatre ans, la Hongrie vient de tourner une autre page de son histoire post-communiste en devenant, vendredi 1er avril, le premier pays de l'ancien bloc de l'Est à déposer une demande d'adhésion à l'Union européenne. Une requête a été officiellement transmise, vendredi à Athènes, par le ministre hongrois des affaires étrangères, Geza Jeszenszky, à son homologue grec, Théodoros Pangalos, dont le pays assure la présidence de l'Union.

Toutefois, cette initiative du gouvernement conservateur de Budapest, intervenant dans la foulée de l'accord sur l'adhésion des pays scandinaves et de l'Autriche, est avant tout destinée à maintenir la pression sur les Douze qui devraient examiner la demande hongroise lors de la prochaine réunion de leurs ministres des affaires étrangères, le 18 avril, à Luxembourg.

Le moment choisi pour cette mini-offensive diplomatique correspond à la fois à une échéance technique et politique. Technique, car une telle demande ne pouvait être effectuée avant l'entrée en vigueur du traité d'association avec la CEE, signé en décembre 1992 par la Hongrie avec ses deux autres partenaires du « groupe de Visegrad », la Pologne et l'ex-Tchécoslovaquie. Ce traité d'association a pris effet le 1er février, sauf pour Prague et Bratislava qui ont dû renégocier leur accord après leur « divorce de velours ». Mais cette initiative a aussi, et surtout, une portée politique. A un mois des législatives du 8 mai en Hongrie, qui ont de fortes chances d'être remportées par les socialistes (ex-communistes réformateurs), le gouvernement de droite, au pouvoir depuis le début de la transition démocratique en 1990, espère tirer un profit électoral de cette démarche en se présentant comme celui qui a réussi à négocier le virage du « retour à l'Europe ».

Définir des critères clairs

Mais à Budapest et Bruxelles, personne n'est dupe. Le simple fait de déposer une demande d'adhésion est plutôt symbolique et ne signifie pas une accélération du processus d'intégration. « *C'est un jeu délicat,* constate un diplomate. *Nous devons continuer à faire des vagues tout en prenant garde de ne pas froisser les Douze.* » Si l'initiative hongroise a le mérite de maintenir la pression des anciens pays de l'Est, elle illustre également un certain affaiblissement de la cohésion du groupe de Visegrad, initialement considéré comme un lobby informel des pays d'Europe centrale. Mise au pied du mur, la Pologne a indiqué qu'elle déposerait, à son tour, une demande d'adhésion à l'Union le 8 avril. Quant à la République tchèque, persuadée d'être le « meilleur élève de la classe », elle a d'emblée rejeté tout « front commun », comme elle l'avait fait en janvier à propos du partenariat pour la paix proposé par l'OTAN.

Malgré son aspect symbolique, cette dernière initiative hongroise vient rappeler à l'Union européenne l'urgence pour elle de définir des critères clairs et un calendrier précis à proposer aux pays d'Europe centrale qui, en cette période de transition douloureuse, ont besoin de perspectives pour asseoir leur légitimité et leur stabilité.

YVES-MICHEL RIOLS